

2m11.2827.4

Université de Montréal

Trajectoire drogue-crime : Implication dans la criminalité et niveau de consommation de substances psychoactives

par

Mélanie Blais

École de criminologie

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès sciences (M.sc.)

en criminologie

Août 2000

Mélanie Blais, 2000



Document de référence

Information des utilisateurs... (text is mirrored)

HV
6015
U54
2001
n. 006

Document de référence

Document de référence

Document de référence

Document de référence

Document de référence

Document de référence

Document de référence

Document de référence



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Trajectoire drogue-crime : Implication dans la criminalité et niveau de consommation
de substances psychoactives

présenté par

Mélanie Blais

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Président-rapporteur: Pierre Landreville

Directeur de recherche: Serge Brochu

Membre du jury: Michel Landry

Mémoire accepté le : 21 décembre 2000

SOMMAIRE

La consommation de substances psychoactives et la criminalité sont des problèmes sociaux de taille aux conséquences multiples et variées. Conséquemment, de nombreuses études s'y sont intéressées, et ont tenté de cerner avec le plus de justesse possible le lien pouvant exister entre ces deux types de comportements. Pourtant, bon nombre d'entre elles demeurent partielles et incomplètes, ayant négligé de prendre en considération l'ensemble des éléments essentiels à une bonne compréhension du phénomène. Entre autres, plusieurs ne tiennent tout simplement pas compte du niveau d'implication des individus dans l'un et l'autre de ces comportements, ou ne portent que sur un seul des stades d'évolution marquant la vie de chacun. Enfin, le tout est très souvent abordé en termes statistiques, laissant peu de place au sens que donne l'acteur social à ses propres gestes.

À la lumière de telles constatations, la présente recherche consiste en une analyse de la relation entre l'implication dans la criminalité et le niveau de consommation de substances psychoactives. S'appuyant à la fois sur une méthodologie quantitative et qualitative, et réalisée à partir de données officielles et auto-révélées, elle tente de fournir une représentation juste et globale du phénomène à l'étude.

Trente-six individus, incarcérés au sein de pénitenciers fédéraux et ayant été regroupés selon leur niveau de dépendance (faible, modérée ou grave) aux drogues, ont donc vu à la fois leur dossier pénitentiaire et leur discours analysés en profondeur.

Le travail d'analyse a permis de cerner les ressemblances et les divergences entre les trois sous-groupes en ce qui a trait à leur consommation de drogues, à leur implication criminelle, et au lien entre ces deux comportements et ce, tout au long de leur trajectoire déviante. Ainsi, l'analyse a porté sur les caractéristiques de chacun des sous-groupes au moment de leur *initiation* à la drogue et à la délinquance, lors de la *progression* de ces comportements *au cours de l'adolescence*, et lors de leur *maintien à l'âge adulte*.

De cette analyse, deux constats peuvent être émis :

- 1) Il existe bel et bien un lien entre l'implication dans la criminalité et le niveau de consommation de substances psychoactives.
- 2) Ce lien diffère selon le stade de développement considéré.

Ainsi, quoique les membres des sous-groupes faible, modéré et grave soient tous, au moment de l'enquête, fortement impliqués dans la consommation et dans le crime, leur cheminement pour en arriver là fut loin d'être le même...

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
TABLE DES MATIÈRES	iii
REMERCIEMENTS	v
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS	7
1) Consommation de substances psychoactives et délinquance chez les jeunes	8
1.1) Initiation à la consommation de substances psychoactives et à la délinquance	8
1.2) Consommation de substances psychoactives à l'adolescence	12
2) Consommation de substances psychoactives et criminalité à l'âge adulte	16
2.1) Criminalité des consommateurs de drogues et des toxicomanes	16
2.2) Consommation de drogues des contrevenants	19
3) Détermination des objectifs de la présente étude	22
3.1) Trajectoire de vie déviante	23
3.2) Objectifs de la présente étude	24
3.3) Cadre conceptuel de l'étude	25
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE	27
1) Les approches théoriques privilégiées	28
2) Les techniques de cueillette de données utilisées	30
2.1) Le biogramme du processus déviant	31
2.2) L'entretien semi-directif	33
3) Échantillonnage	34
3.1) Recrutement des sujets	34
3.1.1) <i>Élimination de certains sujets</i>	37
3.1.2) <i>Sélection des candidats</i>	37
3.2) Prise de contact avec les détenus	38
3.2.1) <i>Entretiens exploratoires</i>	40
3.3) Présentation de l'échantillon	41
4) La méthode d'analyse	43
5) Les limites de l'étude	46

CHAPITRE 3 : ANALYSE	48
1) Initiation à la consommation de substances psychoactives et à la délinquance	50
1.1) Initiation : Contextes et raisons des premières consommations	51
1.2) Initiation : types de substances consommées, modes et fréquences de consommation	54
1.3) Initiation : Contextes et raisons des premiers passages à l'acte	58
1.4) Initiation : Types de délits perpétrés, <i>modus operandi</i> et fréquences de passage à l'acte	61
1.5) Initiation : Relation entre la consommation de drogues et la délinquance	66
1.6) Initiation : Synthèse	68
2) Progression dans la consommation de substances psychoactives et dans la délinquance au cours de l'adolescence	70
2.1) Progression : Types de substances consommées, modes et fréquences de consommation	70
2.1.1) <i>Raisons expliquant une telle progression dans la consommation</i>	74
2.2) Progression : Contextes et raisons de consommation	76
2.3) Progression : Types de délits perpétrés, <i>modus operandi</i> et fréquences de passage à l'acte	80
2.3.1) <i>Raisons expliquant une telle progression dans la délinquance</i>	84
2.4) Progression : Contextes et raisons de passage à l'acte	87
2.5) Progression : Relation entre la consommation de drogues et la délinquance	90
2.6) Progression : Synthèse	91
3) Maintien de la consommation de substances psychoactives et de la criminalité à l'âge adulte	93
3.1) Maintien : Types de substances consommées, modes et fréquences de consommation	93
3.2) Maintien : Contextes et raisons de consommation	103
3.3) Maintien : Types de délits perpétrés, <i>modus operandi</i> et fréquences de passage à l'acte	106
3.4) Maintien : Contextes et raisons de passage à l'acte	123
3.5) Maintien : Relation entre la consommation de drogue et la criminalité	127
3.6) Maintien : Synthèse	129
 CONCLUSION	 130
 BIBLIOGRAPHIE	 140
 ANNEXES	 150

REMERCIEMENTS

Je désire tout d'abord souligner les contributions financières du Centre international de criminologie comparée (CICC) et du Centre de recherche sur les substances psychoactives-Québec (RISQ), qui furent grandement appréciées.

Je tiens ensuite à remercier le personnel du Service correctionnel du Canada, sans qui cette étude n'aurait pu être effectuée. De même, je souhaite remercier les employés du Centre régional de réception (CRR) et des établissements carcéraux Leclerc et Archambault, qui m'ont accueillie et orientée au sein d'un milieu de vie que je connaissais très peu. Un merci tout spécial également aux détenus qui ont accepté de participer à mon étude, et qui ont consenti par le fait même à révéler de nombreuses informations fort intéressantes.

En terminant, j'aimerais remercier l'équipe de recherche en toxicomanie du Centre international de criminologie comparée et, surtout, Serge Brochu, mon directeur de recherche, qui a su me fournir les conseils et les encouragements dont j'avais besoin.

INTRODUCTION

Qui n'a jamais entendu parler de drogues¹ ? Qui peut affirmer n'avoir jamais vu de drogues, n'avoir jamais connu quelqu'un qui en consommait, ou ne jamais s'en être fait offrir ? En fait, il semble que nous ayons tous eu, au moins une fois dans notre vie, un contact quelconque avec la drogue. De nos jours, les substances psychoactives sont tout simplement omniprésentes autour de nous, « que ce soit sous forme d'alcool qu'on peut se procurer partout, de drogues illicites faciles d'accès malgré leur interdiction ou de médicaments psychotropes dont la disponibilité est alarmante » (Cormier, Brochu et Bergevin, 1991). Or, une telle popularité et une telle disponibilité ne sont pas sans avoir de nombreuses conséquences relativement néfastes et ce, à plusieurs niveaux. Et, évidemment, les statistiques sont là pour nous le rappeler...

Par exemple, une Enquête sociale générale effectuée en 1993 révèle qu'environ 10% des canadiens d'âge adulte éprouvent divers problèmes reliés à leur consommation d'alcool (Santé et Bien-Être social Canada, 1993). Entre autres, il peut s'agir de répercussions sur leur santé physique (5,1%) et sur leur situation financière (4,7%). Il peut également s'agir de répercussions sur leur entourage. En effet, 50% des répondants ont affirmé avoir déjà été incommodés de quelque façon que ce soit par un consommateur plutôt déplaisant ; fêtes trop bruyantes, insultes, humiliations, disputes, etc. Parfois, une simple consommation peut même s'avérer très dangereuse, tant pour l'utilisateur que pour tous ceux qui croisent son chemin. On n'a qu'à penser, par exemple, aux nombreux accidents routiers visiblement causés par une conduite en état d'ébriété...

¹ À noter que le terme « drogue » sera employé tout au long de cet ouvrage comme synonyme de l'expression « substance psychoactive ».

Les données sont loin d'être plus rassurantes du côté des drogues prescrites et illicites. D'une part, l'Enquête canadienne sur l'alcool et les autres drogues menée en 1994 a fait ressortir qu'entre 3% et 13% de la population canadienne consommerait régulièrement des antidépresseurs, des somnifères, des tranquillisants ou des narcotiques (Santé et Bien-Être social Canada, 1994). Quoique de tels psychotropes peuvent être fort bénéfiques pour la santé mentale et physique de ceux qui en ont réellement besoin, ils peuvent s'avérer relativement nocifs pour les usagers qui ne gèrent pas adéquatement leur consommation ou qui les utilisent à trop long terme. Outre leurs prix relativement élevés, ces produits sont fortement asservissants, si bien que plusieurs en viennent à ne plus pouvoir s'en passer.

Cette même étude a d'autre part révélé que 7,4% des Canadiens consommeraient du cannabis, 0,7% de la cocaïne et, finalement, 1,1% feraient usage de LSD, de speed ou d'héroïne. Encore une fois, les conséquences reliées, de près ou de loin, à une telle consommation sont fort nombreuses et importantes. On pense, surtout, aux nombreux décès imputables à la drogue, que ce soit à la suite d'un suicide, d'un empoisonnement, d'une contamination intraveineuse (contraction du VIH), ou autre.

Impossible, donc, de nier ou même d'ignorer la présence, la popularité des diverses drogues et, surtout, leurs nombreuses conséquences souvent fort désolantes. Il est encore une autre conséquence, très fréquemment reliée à la consommation de drogues, qui sème la crainte et qui est à l'origine de nombreuses études : la perpétration de délits et de crimes. En effet, depuis quelques années, les hypothèses, les tentatives d'explication et les efforts de compréhension de cette relation entre la drogue et le crime se sont accrus de façon remarquable. En fait, une

recension systématique des écrits du dernier quart de siècle sur le sujet a permis de retracer plus de 2 500 publications francophones ou anglophones sur ce thème (Brochu et Brunelle, 1997). Les données et informations en ce sens ne manquent donc pas.

Or, toutes ces recherches ne sont évidemment pas sans lacunes. Entre autres et surtout, la très grande majorité d'entre elles ne portent que sur la *consommation* de drogues, sans vraiment faire allusion à la surconsommation, à *l'abus* (Brochu et Schneeberger, 1995). Pourtant, il s'agit-là de deux comportements très différents, qui se doivent d'être traités distinctement. Le faire pourrait peut-être amener une explication différente en ce qui concerne la relation drogue-crime (Brochu et Schneeberger, 1995).

C'est donc en ce sens que la présente étude a été menée. En effet, elle vient se joindre aux nombreuses investigations s'étant intéressées à ce domaine de recherche, en abordant un aspect du phénomène qui, étrangement, a trop longtemps été négligé ;

« To what extent do groups with differing patterns of problematic drug use show different crime profiles ? »

- **Grapendaal, Leuw et Nelen, 1995, p.22.**

Aussi, cette étude devrait-elle permettre de mieux comprendre les liens qui unissent l'implication dans la criminalité et le niveau de consommation de substances psychoactives d'un individu. Menée auprès de 36 contrevenants incarcérés au sein de pénitenciers fédéraux et regroupés selon leur niveau de dépendance (faible, modérée ou grave) aux drogues, elle consiste en une analyse en profondeur des dossiers pénitentiaires et des discours de ces individus. Elle s'appuie ainsi sur les méthodologies tant quantitative que qualitative, de même que sur des

données à la fois officielles et auto-révélées.

De façon générale, il s'agissait de tracer les trajectoires de vie de chacun des répondants, pour ensuite cerner les ressemblances et les divergences d'un sous-groupe à l'autre en ce qui a trait à la consommation de drogues, à la criminalité, et au lien pouvant exister entre ces deux comportements. Le travail d'analyse a donc porté sur les caractéristiques et comportements de chacun des sous-groupes au moment de leur *initiation* à la drogue et à la délinquance, lors de la *progression* de ces comportements *au cours de l'adolescence*, et lors de leur *maintien à l'âge adulte*.

Deux constats généraux ressortent clairement de cette analyse :

- 1) Il existe bel et bien un lien entre l'implication dans la criminalité et le niveau de consommation de substances psychoactives.
- 2) Ce lien diffère selon le stade de développement considéré.

Les cheminements déviants des répondants ne furent donc pas les mêmes selon qu'il s'agisse de consommateurs à dépendance faible, modérée ou grave...

Dans un premier temps, donc, le chapitre 1 comportera une recension des écrits exposant l'état des connaissances actuelles en regard du phénomène drogue-crime, et qui fera clairement ressortir la pertinence de la présente recherche. Puis, le chapitre 2 traitera de la méthodologie employée dans le cadre de cette présente recherche. Le chapitre 3 consistera quant à lui en une analyse en profondeur des données recueillies empiriquement, de même qu'en une présentation

fidèle et en une interprétation des résultats ainsi obtenus. Finalement, le dernier chapitre tiendra lieu de conclusion, synthétisant les divers points saillants de l'étude, et proposant un certain nombre de pistes de recherche à explorer dans le futur.

CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS

Tel qu'il a déjà été mentionné, de nombreuses études ont effectivement été menées afin de découvrir, d'identifier et de mieux comprendre les liens et la relation pouvant exister entre la drogue et le crime. Une quantité absolument phénoménale de données et d'informations toutes aussi intéressantes les unes que les autres (et parfois même surprenantes) ont donc pu être divulguées et connues de quiconque se préoccupe du sujet.

Le chapitre qui suit tente de brosser, à partir de ces études, un portrait général de la situation actuelle en ce qui a trait à cette complexe et controversée relation drogue-crime. Tout d'abord, les faits se rapportant aux jeunes seront exposés, puis il sera question de l'état des connaissances au niveau des adultes. Les objectifs et le cadre conceptuel de la recherche seront également présentés.

1) Consommation de substances psychoactives et délinquance chez les jeunes

1.1) Initiation à la consommation de substances psychoactives et à la délinquance

De nombreuses études se sont penchées sur les premières années d'implication dans la déviance. De façon générale, il semblerait que la plupart des jeunes commettent un certain nombre de menus larcins avant même d'avoir goûté aux drogues (Blumstein et al., 1986 ; Brochu, 1995 ; Brook, Lukoff et Whiteman, 1980 ; Hawkins et al., 1987 ; Inciardi, 1979). En ce sens, bon nombre de chercheurs québécois indiquent que les premiers passages à l'acte ont lieu en moyenne vers l'âge de dix ans, alors que les premières consommations d'alcool surviennent plutôt vers

douze ou treize ans (Brochu et Brunelle, 1997 ; Brochu et Douyon, 1990 ; Fréchette et Leblanc, 1979 ; Girard, 1983 ; Leblanc, 1986 ; Leblanc et Tremblay, 1987). Par la suite, c'est souvent vers l'âge de treize ou quatorze ans que plusieurs jeunes expérimentent les substances illicites, se tournant pour la plupart vers le cannabis (Brochu et Brunelle, 1997 ; Brochu et Douyon, 1990). Selon plusieurs études, c'est la grande disponibilité de ces substances, leur facilité d'accès, leur prix raisonnable et le fait qu'elles soient relativement tolérées au sein de notre société qui en font des drogues de choix chez les jeunes (Dembo et al., 1993 ; Durocher, 1970 ; Ellickson et Bell, 1990 ; Guy, Smith et Bentler, 1994 ; Hawkins, Catalano et Miller, 1992 ; Koob, 1996 ; Tessler, 1984).

Bon nombre d'écrits scientifiques démontrent par ailleurs que la plupart des jeunes qui s'initient à la déviance se limitent en fait à un seul de ces deux comportements, favorisant le plus souvent un usage de drogues relativement irrégulier et occasionnel, prenant place lorsque le temps, l'argent et les circonstances le permettent (Brochu, 1995 ; Brochu et Brunelle, 1997). Plusieurs ne sont donc aucunement impliqués dans la délinquance, et très rares sont ceux ayant un quelconque contact avec la justice (Brochu, 1995). De plus, la grande majorité abandonneront tout simplement de tels comportements déviants après quelques essais, essais jugés tout compte fait normaux et sans grandes conséquences (Adger, 1991 ; Brochu et Brunelle, 1997 ; Hawkins, Catalano et Miller, 1992 ; Newcomb et Bentler, 1989).

Cependant, lorsque vient le temps de comprendre qu'est-ce qui amène un jeune plutôt qu'un autre à s'impliquer dans la déviance, le consensus au sein de la littérature n'est plus.

D'une part, selon un courant d'études issu des années quatre-vingt, divers facteurs de risque peuvent expliquer la propension de certains individus à la déviance (Brochu, 1995 ; Brounstein et al., 1990 ; Normand et Brochu, 1993). Évidemment de tels facteurs ne sont aucunement déterministes (LeMorvan, 1983), mais sont néanmoins bien souvent communs à plusieurs jeunes davantage enclins à de tels comportements.

Parmi les plus fréquemment mentionnés, il y a le facteur familial, selon lequel tout ce que disent et tout ce que font les parents risque d'être mémorisé, appris et reproduit par l'enfant (Brochu, 1995). Bien entendu, la consommation (Cormier, Brochu et Bergevin, 1991) et la délinquance (Blumstein, Farrington et Moitra, 1985) ne font pas exception. De même, un enfant qui ne ressent ni amour ni attention de la part de ses parents (que ce soit parce que ceux-ci le violentent, le maltraitent, le négligent, ou tout simplement parce que les marques d'affection se font rares), ou qui perçoit négativement la relation qu'entretiennent ses parents l'un envers l'autre, sera porté à aller chercher un certain réconfort ailleurs (Dembo et al., 1992 ; Satinder, 1980 ; Welsh, 1976). Bien souvent, c'est en début d'adolescence qu'il fera la connaissance de pairs qui lui accorderont enfin ce dont il a besoin, de telle sorte qu'il passera énormément de temps avec eux et qu'ils prendront, peu à peu, une importance majeure dans sa vie (Agnew, 1991 ; Cormier, Brochu et Bergevin, 1991 ; Elliott, Huizinga et Ageton, 1985). Or, s'il s'avère que ces pairs sont impliqués, de quelque façon que ce soit, dans la déviance, et si la capacité du jeune à résister à leur influence est faible, il risque fort bien de les imiter et de s'engager, lui aussi, en ce domaine (Brochu, 1995). Finalement, le simple fait d'être peu intégré et, surtout, peu performant à l'école pourrait également contribuer au développement déviant (Fréchette et Leblanc, 1987). Un jeune aux prises avec une faible estime de lui-même, le sentiment d'être un échec et une motivation

relativement basse s'orientera fort probablement vers une autre activité, dans laquelle il se sent bon et a du plaisir. Et, parfois, il s'agira de la déviance. D'autant plus que, peu enchanté à l'idée de fréquenter l'école, il peut avoir tendance à s'absenter fréquemment, traînant un peu partout à la recherche d'une façon quelconque de passer le temps... (Brochu, 1995).

Certains facteurs de protection pourraient au contraire venir diminuer les probabilités d'initiation à la déviance (Vitaro et al., 1993). Et il sont, en quelque sorte, l'envers des facteurs de risque. Entre autres, Brochu (1995) rapporte qu'une solide relation avec au moins un des parents, certains traits de personnalité et certaines habiletés de résolution de problèmes pourraient venir contrecarrer l'influence des divers facteurs de risque. Et il ne s'agit évidemment pas là d'une liste exhaustive.

Or, il convient de considérer de tels facteurs de risque et de protection en fonction du cadre conceptuel des études qui les ont identifiés. En effet, ces études ont choisi d'observer divers comportements déviants, pour les mettre ensuite en relation avec certains éléments communs à ceux qui en sont les auteurs. En aucun temps le point de vue de ces jeunes ou la compréhension qu'ils peuvent avoir de leurs actions ne furent pris en considération.

À l'inverse, certaines études ayant adopté une perspective phénoménologique, envisagent plutôt la déviance selon le sens qu'elle prend aux yeux de ceux qui s'y impliquent. Entre autres, elles soutiennent que très peu de jeunes s'appitoient sur leur sort et réfèrent clairement à de tels éléments de risque pour expliquer leurs comportements déviants. La plupart des jeunes semblent plutôt s'initier à la drogue et/ou à la délinquance dans le simple but d'avoir un peu de plaisir entre

amis, de vivre de nouvelles expériences et de ressentir diverses sensations fortes (Brisson et al., 1987 ; Brochu et Douyon, 1990 ; Desjardins, Brochu et Langelier-Biron, 1992 ; Faupel, 1991 ; Groulx, Brochu et Poupart, 1992 ; Leblanc, 1986). Il ne s'agirait, en fait, que d'une façon comme une autre de se divertir...

Deux courants d'études, donc, qui diffèrent considérablement dans leur façon d'aborder l'initiation à la déviance, et qui en viennent ainsi à des conclusions peu similaires. Une étude qui saurait envisager la consommation et la délinquance en tenant compte de la pertinence de chacune de ces perspectives en viendrait fort probablement à une explication plus juste du phénomène à l'étude.

1.2) Consommation de substances psychoactives et délinquance au cours de l'adolescence

De nombreuses études ont plutôt tourné leur regard vers les quelques années suivant l'initiation à la déviance. Or, il en ressort que l'adolescence se révèle être une période relativement ardue et mouvementée pour plusieurs.

Entre autres, la littérature d'ici et d'ailleurs a souvent fait état de nombreux jeunes qui traversent l'adolescence en s'enfonçant peu à peu dans la déviance. Entre autres, un usage de drogues initialement sporadique et relativement inoffensif se transforme parfois en un usage de plus en plus important (Brochu, 1995 ; Groulx, Brochu et Poupart, 1992 ; Leblanc et Tremblay, 1987). Certains se tournent vers des substances de plus en plus fortes, vers des modes de

consommation davantage brutaux et/ou vers une fréquence de consommation de plus en plus élevée (Leblanc, 1986).

Parallèlement à une progression dans la consommation, divers problèmes apparaissent peu à peu chez plusieurs de ces jeunes. Entre autres, ces consommateurs désormais réguliers entretiennent bien souvent une mauvaise relation avec leurs parents, éprouvent certains problèmes scolaires et sont mêlés à un ensemble de comportements jugés antisociaux, dont entre autres la délinquance (Brochu, 1995). Pour certains, de tels comportements déviants et marginaux ne sont qu'une façon de se découvrir au cours d'une période de vie qui n'est pas toujours facile et évidente pour tous (Hyde, 1968). Pour d'autres, il s'agit là de symptômes indiquant une certaine rébellion, une contestation et une révolte face aux parents et à la société en général (Fréchette, 1979).

Quelle qu'en soit la raison, il s'avère que pour bon nombre de ces jeunes, on assiste peu à peu à une intensification de l'implication délinquante (Brochu, 1995). Certains en viennent donc progressivement à commettre des délits plus importants, jugés plus graves, dans des contextes et de façon de moins en moins acceptables (Cardarelli, 1974 ; Leblanc et Fréchette, 1989).

Heureusement, il ne s'agira bien souvent que de banales erreurs de jeunesse, qui prendront tout simplement fin avec l'arrivée de l'âge adulte (Leblanc, 1986 ; Wilson et Herrnstein, 1985). Même parmi ceux qui ne se désistent pas, très rares sont ceux qui poursuivront à la fois dans la consommation et dans la délinquance. En effet, il semblerait que moins de 1% des adolescents poursuivent et s'engagent de plein pied dans une trajectoire délinquante ET toxicomane (Elliott,

Huizinga et Menard, 1989). Le cheminement « fatal » n'est donc pas inéluctable.

D'autres études ont pour leur part envisagé l'implication des adolescents dans la déviance sous un angle quelque peu différent. Orientant leurs efforts au niveau des jeunes en centres d'accueil, elles ont su faire ressortir la forte proportion de bénéficiaires ayant ou ayant déjà eu un contact avec la drogue.

Ainsi, au Québec, 75% de ces jeunes avouent avoir déjà consommé une substance illicite au moins une fois au cours de leur courte vie (Brochu et Douyon, 1990). Et il ne s'agit pas que de substances socialement peu condamnées et donc peu coûteuses. Bien que la drogue la plus populaire soit bel et bien le cannabis (78%), environ 50% d'entre eux ont déjà fait usage de cocaïne (Brochu, 1995 ; Brochu et Douyon, 1990). Or, de tels chiffres sont d'autant plus révélateurs lorsqu'on tient compte du fait que, dans la population en général, seulement 1% des canadiens adultes sont des consommateurs de cocaïne... (Santé et Bien-Être social Canada, 1989). En ce qui concerne une consommation dite occasionnelle de substances psychoactives, elle serait le fait d'au moins 50% de tous ces délinquants (Leblanc, 1986).

Évidemment, de telles proportions sont, de loin, supérieures à celles que l'on aurait obtenues au sein d'une institution scolaire (Brochu, 1995). Entre autres, Leblanc (1986) rapporte que, alcool inclus, seulement 21,4% des adolescents de 14-15 ans de Montréal ont consommé une drogue au moins une fois au cours de leur vie (5% chez les 12 ans, et 40% chez les 18 ans), alors qu'environ 10% le font de façon plus régulière.

Ces études menées en centres d'accueil font également ressortir la proportion considérable de jeunes qui auraient commis leur méfait en état d'intoxication. Ainsi, environ le tiers de tous ceux qui passent à l'acte (Leblanc, 1986) le feraient intoxiqués. Pour ce qui est des délits de nature violente, des chercheurs américains ont démontré que près de 50% des agresseurs auraient consommé (principalement de l'alcool) dans les 24 heures précédant leur passage à l'acte (Elliott et al., 1985 ; Simonds et Kashani, 1980). En fait, l'intoxication au moment d'un délit augmente pour plusieurs de façon significative entre le début et la fin de l'adolescence, devenant peu à peu bien intégrée à la fois à la préparation et à la commission des infractions (Brochu, 1995 ; Leblanc, 1986).

Toutes ces études illustrent donc très bien la forte proportion de jeunes impliqués à la fois dans la consommation de drogues et dans la délinquance. Cependant, il importe de garder à l'esprit les populations auprès desquelles de tels résultats ont été obtenus (jeunes consommateurs *réguliers* et adolescents en *centres d'accueil*), et éviter de généraliser à l'ensemble des adolescents. Car tous ne sont évidemment pas impliqués à un tel niveau dans la déviance. En ce sens, la littérature démontre que bon nombre de jeunes, quoique bel et bien actifs dans la consommation et/ou la délinquance, traversent l'adolescence sans pour autant progresser dans de tels comportements (Brochu, 1995 ; Grapendaal, Leuw et Nelen, 1995). Plusieurs autres s'engageront, par exemple, dans la consommation de drogues, ne commettant par ailleurs jamais le moindre délit... (Brochu, 1995). Aussi, le lien entre la consommation et la délinquance risque-t-il d'être fort différent pour chacun. Toute étude se doit donc d'en être consciente.

2) Consommation de substances psychoactives et criminalité à l'âge adulte

Plusieurs autres d'études ont quant à elles porté sur la consommation de drogues et sur la criminalité des adultes. En fait, ces études sont de deux ordres ; certaines ont envisagé la criminalité des consommateurs et des toxicomanes, alors que d'autres se sont davantage intéressées à la consommation des contrevenants. Car il s'agit là de deux populations fort différentes, qui méritent chacune une attention toute particulière.

2.1) Criminalité des consommateurs de drogues et des toxicomanes

De façon générale, il ressort de la littérature ayant traité de l'implication criminelle des consommateurs et des toxicomanes que tant et aussi longtemps qu'un individu ne consommera que de façon occasionnelle et irrégulière, il demeurera ce que l'on pourrait qualifier de « citoyen fonctionnel », et se tiendra fort probablement éloigné du monde interlope (Peele, 1989). En effet, il semble bien que ce soit l'arrivée de la tolérance et, surtout, de la dépendance, qui en amène plusieurs à s'impliquer très fortement dans la criminalité (Brochu, 1995 ; Cormier, 1993). Car un individu pour qui la tolérance se développe se doit de consommer toujours davantage afin d'obtenir le même effet (Cormier, 1993 ; Durocher, 1970 ; McCaghy et Capron, 1994). De même, un individu dépendant de telle ou telle substance éprouve un grand besoin de cette substance et ce, tant physiquement que psychologiquement (Koob, 1996). Or, ces deux phénomènes font en sorte que le consommateur se doit de déboursier des montants d'argent de plus en plus importants afin de subvenir à ses besoins en drogues toujours grandissants. Si, de

surcroît, les substances privilégiées sont fortement prohibées et donc très dispendieuses, les sommes alors allouées à la consommation risquent de devenir faramineuses et bien au-delà de ses moyens (Brochu, 1995).

Un certain nombre de ces toxicomanes, en l'occurrence ceux n'ayant jamais été impliqués dans la délinquance, feront tout en leur pouvoir pour s'assurer une entrée d'argent (licite) supplémentaire et suffisante à combler leurs besoins. Certains vont tout simplement minimiser leurs autres dépenses le plus possible (Faupel, 1991 ; Johnson et al., 1985). D'autres vont profiter de certaines contributions financières du soutien public ou de la part de leur entourage (Brochu, 1995 ; Inciardi, 1987). D'autres encore, plus téméraires, vont préférer se trouver un deuxième emploi (Brochu, 1995 ; Inciardi, 1987 ; Johnson et al., 1985). Quoique certains vont même aller jusqu'à s'impliquer dans diverses activités lucratives en marge de la légalité, rares sont ceux qui auront directement recours au crime pour se sortir de l'embarras (MacCoun et Reuter, 1992).

Pour plusieurs autres ayant déjà une certaine expérience du milieu criminel, par contre, s'ensuivra fort probablement une importante exacerbation de la criminalité (Nurco, Hanlon et Kinlock, 1991). La perpétration de délits de type *acquisitifs* s'avère évidemment un moyen facile et efficace de s'enrichir (Ball et al., 1981 ; Brochu, 1995 ; Satinder, 1980). Outre le commerce de la drogue, le vol à l'étalage constitue le crime le plus fréquemment commis par les toxicomanes en manque de drogues et d'argent (Ball et Nurco, 1983 ; Faupel, 1991). Puis, on retrouve dans l'ordre les vols par effraction, les vols de moins de 1000\$ (excluant les vols à l'étalage) et, finalement, les vols avec violence et la prostitution (relativement moins populaires) (Schneeberger et Brochu, 1995).

Les écrits soulignent par ailleurs la quantité effarante de crimes perpétrés par chacun de ces toxicomanes. En fait, il semble que ce soient les gros consommateurs de cocaïne et d'héroïne qui se révèlent être les plus gros producteurs de criminalité (Elliott, Huizinga et Ageton, 1985 ; Inciardi, 1985 ; Johnson et al., 1986). Entre autres, Ball et al. (1981) soutiennent que chaque année, en Amérique, 450 000 héroïnomanes dépendants commettent plus de 50 millions de crimes (outre les crimes reliés au commerce illicite de drogues). En fait, il semble qu'au total, chacun d'entre eux soit responsable de près de 2 000 crimes annuellement.

Il ressort également de toutes ces études que le fait qu'un toxicomane soit en période d'abstinence, de consommation modérée ou de forte dépendance ait un impact non négligeable sur son implication criminelle (Anglin et Speckart, 1988 ; Faupel, 1991 ; Grapendaal, Leuw et Nelen, 1995 ; Nurco et al., 1988). Ainsi, les cycles de forte consommation peuvent faire apparaître un taux de criminalité de deux à six fois plus élevé qu'en période de consommation moindre (Ball et al., 1981). Parallèlement, les cycles d'abstinence font place à une chute du taux pouvant aller jusqu'à 84% (Ball et al., 1981).

Tous ces résultats démontrent très clairement l'impact du niveau de consommation d'un individu sur sa criminalité, démontrant par le fait même l'importance de le prendre en compte lors de l'analyse de la relation drogue-crime.

Quoique plusieurs des études ayant traité de la criminalité des consommateurs et toxicomanes adultes aient su faire les distinctions nécessaires à cet effet, elles demeurent extrêmement axées sur l'aspect statistique du phénomène à l'étude, sur l'importance de fournir un

portrait purement quantitatif de la situation. Trop souvent, seuls les types ou le nombre de délits commis ont été jugés pertinents à connaître, ou seule la fréquence de passage à l'acte fut considérée. Encore une fois, approfondir l'analyse de façon à ce qu'elle tienne compte des explications apportées par les individus en regard des gestes posés aurait probablement apporté une vision beaucoup plus globale du phénomène en question.

2.2) Consommation de drogues des contrevenants

Les études ayant porté sur la consommation de drogues des contrevenants permettent d'observer le phénomène sous un autre angle. À l'instar de la forte prévalence d'adolescents délinquants impliqués dans la consommation, il est possible de noter une forte proportion d'usagers et d'abuseurs de drogues au sein des populations adultes judiciarisées (arrêtées ou détenues).

Entre autres, une enquête menée par Forget (1990) révèle que plus de 75% des hommes adultes incarcérés dans des prisons québécoises auraient déjà consommé une drogue illicite au moins cinq fois au cours de leur vie. De plus, il semble qu'environ 50% aient consommé dans le mois précédant leur arrestation et, pour plus de la moitié d'entre eux, il s'agissait d'une consommation quotidienne. Outre l'alcool, les substances alors privilégiées étaient, pour plus de la moitié d'entre eux, le cannabis (52%), suivi de la cocaïne (48%) et des médicaments (23%). En fait, diverses études estiment qu'entre 30 et 60% des prisonniers du Québec démontrent une dépendance aux substances psychoactives (incluant l'alcool) allant de modérée à grave (Brochu et Guyon, 1994 ; Ministère du Solliciteur général du Québec, 1988).

Du côté des pénitenciers canadiens, la situation est relativement semblable. En effet, les études révèlent que la concentration de consommateurs et de toxicomanes s'élève, là aussi, à un niveau exceptionnel (National Institute of Justice, 1990a-b; Wilson et Herrnstein, 1985 ; Wish, 1987). Entre autres, 80% des sujets rencontrés par Lightfoot et Hodgins (1988) avaient utilisé au moins une drogue dans les six mois précédant leur incarcération. Bien plus, 75% ont révélé une dépendance de modérée à sévère, que ce soit à l'alcool (47%) ou à une drogue (63%).

Si on observe ce qui en est de la consommation au sein de la population canadienne en général, on s'aperçoit que les proportions ne sont nullement comparables. En effet, même si la plupart des gens boivent de façon modérée (76,8%), moins de 30% des hommes auraient expérimenté une drogue illicite au cours de leur vie (MacNeil et Webster, 1994 ; Single et al., 1994). De plus, une étude du Ministère de la Santé et des Services sociaux (1995) vient ajouter qu'à peine 20% de la population québécoise (15-44 ans) l'aurait fait à plus de 5 reprises...

Les écrits tant canadiens qu'américains démontrent également que l'intoxication au moment du passage à l'acte est un phénomène relativement fréquent. En moyenne, entre 60% et 80% des contrevenants auraient consommé le jour du délit (Forget, 1990 ; Service correctionnel du Canada, 1985). Pour ce qui est des délits de violence uniquement, plus de 50% avaient effectivement consommé avant de passer à l'acte. Le plus souvent, les substances privilégiées étaient l'alcool, la cocaïne, les amphétamines, le PCP et les barbituriques (Brochu, 1995 ; Harlow, 1991 ; Simonds et Kashani, 1980). Si on ne considère que la consommation d'alcool, elle semble reliée de très près aux homicides, aux voies de fait graves et aux bagarres de rue (Elliot, Huizinga

et Menard, 1989 ; Meier, 1989). On remarque qu'il est plutôt rare, en ce qui concerne les délits de violence, que seul l'agresseur ait été dans un état second ; très souvent, la victime l'était elle aussi (Wolfgang, 1958). Par contre, et contrairement à ce que plusieurs peuvent croire, la marijuana et l'héroïne ne favorisent pas du tout le recours à la violence, réduisant plutôt la volonté d'utiliser la force physique (Goode, 1973 ; Hyde, 1968 ; Wilson et Herrnstein, 1985). De même, une étude menée chez nos voisins du sud démontre clairement qu'alors que la plupart des agressions sexuelles mettent en cause l'alcool, très peu sont perpétrées sous l'influence d'une drogue illicite (Elliot, Huizinga et Menard, 1989).

Pour bon nombre de ces contrevenants intoxiqués, il semble que le simple fait d'avoir agi alors qu'ils se trouvaient dans un état second leur a nui et a grandement contribué à leur arrestation (Brochu et Brunelle, 1997 ; Desjardins, Brochu et Langelier-Biron, 1992). En fait, c'est qu'un contrevenant intoxiqué qui s'exécute aurait tendance à prendre davantage de risques, à planifier beaucoup plus sommairement ses actions, de telle sorte que les probabilités de se faire appréhender augmentent considérablement (Brochu, 1995).

Ces nombreuses études font donc ressortir la forte prévalence de consommateurs et d'abuseurs en détention et démontrent que, pour plusieurs, drogues et délits vont de pair. Cependant, peu d'entre elles se donnent la peine de nuancer les résultats divulgués en distinguant adéquatement les usagers selon leur niveau de consommation. Elles se contentent d'affirmer qu'il y a effectivement une certaine proportion de détenus aux prises avec une consommation abusive de substances psychoactives, sans pour autant révéler s'ils sont, ou non, davantage actifs criminellement, s'ils passent davantage à l'acte intoxiqués, etc. Or, il aurait été intéressant de le faire.

De plus, ces études n'offrent bien souvent qu'un portrait statistique, et donc partiel, de la situation carcérale. Elles fournissent une multitude de chiffres, qui deviendraient probablement encore plus révélateurs s'ils étaient accompagnés de l'interprétation qu'en font les détenus eux-mêmes...

3) Détermination des objectifs de la présente étude

Cette brève revue de la littérature rend bien compte de l'importance qu'ont pris, dans le domaine de la recherche scientifique, la drogue, le crime et, surtout, le lien qui les unit. En effet, de nombreuses études ont été menées, tant auprès des jeunes qu'auprès des adultes, dans le but de permettre une compréhension toujours meilleure de ces phénomènes.

Or, la recension des écrits effectuée jusqu'ici a permis de soulever un certain nombre d'éléments importants, certains questionnements, certaines observations dont toute recherche future se devrait de tenir compte.

Tout d'abord, la nécessité de recourir à la phénoménologie, de faire appel aux points de vue des acteurs sociaux, ressort clairement. Tel qu'il fut souligné à maintes reprises jusqu'à présent, trop peu d'études se sont référées à une telle perspective. Pourtant, une bonne compréhension de la réalité implique nécessairement que le sens et la signification d'une action, au même titre que l'action elle-même, soient pris en compte et analysés (Schutz, 1967 ; Spinelli, 1989). Ne s'attarder qu'aux gestes posés, aux expériences vécues ou aux événements survenus

dans la vie des individus ne fournit qu'une vision partielle de cette réalité.

La pertinence de prendre en compte le niveau d'implication dans la déviance des individus à l'étude ressort également de façon manifeste. Entre autres, les études ayant su distinguer les très gros consommateurs de ceux qui le sont à un degré moindre ont démontré les écarts apparaissant au niveau de l'implication dans la criminalité. La relation drogue-crime n'est donc pas la même pour tous... Malheureusement, trop peu d'études ont jusqu'ici concentré leurs efforts à le démontrer.

Finalement, il appert que, trop souvent, la relation drogue-crime est envisagée en tant qu'objet d'étude ponctuel et fixe. En effet, les études ont en général porté sur une seule des nombreuses périodes de la vie des individus. Certaines se sont intéressées à la déviance chez les jeunes, d'autres ont plutôt porté sur celle des adultes. Rares sont celles ayant abordé le phénomène de façon globale, en envisageant la vie de chacun en tant que cheminement, évolution, en tant que *trajectoire de vie*...

3.1) Trajectoire de vie déviante

Faupel (1991) réfère à la trajectoire de vie déviante en termes de *carrière* déviante. Ainsi, tel un travailleur qui s'initie à une carrière plus conventionnelle, qui chemine tout au long de sa vie au sein de cette carrière, et qui finit par s'en retirer, le déviant s'initie, évolue, parcourt et en vient à délaisser sa carrière de consommation de drogues et de perpétration de délits.

Chaque individu suit évidemment un cheminement qui lui est propre. Dépendamment de l'étape où il se trouve au sein de sa trajectoire, une multitude de facteurs de risque, de protection, de progression, de maintien et d'interruption viendront l'influencer et l'orienter (Brochu, 1995 ; Gandossy et al., 1980). Ces éléments peuvent être extrinsèques et hors de son contrôle, mais ils peuvent tout aussi bien être d'ordre personnel.

Conséquemment, les diverses dynamiques en jeu à chacune des étapes d'évolution, de même que les divers comportements observés, varient énormément (Brochu, 1995). Chaque stade est donc unique, quoique fortement relié aux autres. D'où l'importance, d'ailleurs, d'analyser les divers événements et expériences de vie non pas comme quelque chose de statique, mais plutôt selon un continuum sachant rendre compte de l'enchaînement de ces événements (Brochu et Brunelle, 1997). Or, en ce qui a trait à la relation drogue-crime, très peu d'études l'ont fait jusqu'à présent.

3.2) Objectifs de la présente étude

Partant de telles constatations et de telles propositions, et à la lumière des lacunes identifiées jusqu'ici au sein de plusieurs recherches s'étant penchées sur la question, la présente étude s'intéresse au croisement de ces trajectoires toxicomane et délinquante, et tente d'apporter un certain nombre d'informations nouvelles et pertinentes en regard de cette complexe et controversée relation entre la drogue et le crime. Pour ce faire, elle se fixe les objectifs suivants :

Objectif général

L'objectif général de cette étude consiste à mieux comprendre les liens qui unissent l'implication dans la criminalité et le niveau de consommation de substances psychoactives d'un individu.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- A) cerner la trajectoire de vie des individus à l'étude en ce qui a trait à la délinquance et à la consommation de drogues ;
 - identifier les événements officiels, tels que notés au dossier pénitentiaire,
 - identifier les événements auto-révélés par l'individu,

- B) identifier les liens et/ou divergences qui peuvent exister entre ces deux trajectoires (délinquance et consommation de drogues) ;
 - identifier les divers stades de progression au fur et à mesure qu'ils apparaissent dans la vie de l'individu,

- C) identifier les liens et/ou divergences qui peuvent exister selon le niveau de consommation de drogues de l'individu;
 - en regard des événements officiels survenus à chacun des stades de vie identifiés,
 - en regard des événements auto-révélés survenus à chacun des stades de vie identifiés,

- D) comprendre le tout selon la perspective de l'acteur social ;
 - connaître sa version des faits en ce qui concerne :
 - sa consommation de drogues à chacun des stades de son développement,
 - sa délinquance à chacun des stades de son développement.

3.3) Cadre conceptuel de la présente étude

La présente étude s'appuie sur le modèle conceptuel intégratif, développé par Brochu (1990) en réponse aux nombreuses critiques adressées jusqu'ici aux divers autres modèles explicatifs de la relation drogue-crime.

Selon cette conception, l'implication déviante doit être abordée en termes de *style de vie déviant*. D'une part, les individus impliqués au niveau de la consommation de drogues et de la criminalité ne le sont pas tous au même niveau. Leurs comportements ne doivent donc pas être envisagés en tant qu'entités dichotomiques, mais plutôt en divers degrés d'imprégnation (Brochu, 1995). De même, l'implication déviante n'est pas la même selon le stade d'évolution où les individus se trouvent. Conséquemment, leurs comportements ne doivent pas être considérés comme des événements statiques ou ponctuels, mais bien en continuité des expériences passées et futures (Brochu, 1995 ; Brochu et Brunelle, 1997). Finalement, l'implication déviante des individus est soumise à un ensemble d'éléments et de facteurs qui viennent continuellement influencer les trajectoires empruntées (Brochu, 1995 ; Gandossy et al., 1980 ; Grapendaal, Leuw et Nelen, 1995). Cependant, la force et l'importance de ces facteurs dépend énormément de la *signification* que les individus leur attribuent, de l'*interprétation* qu'ils en font (Brochu et Brunelle, 1997). Ainsi, ces individus doivent être perçus comme des acteurs sociaux qui pensent, réfléchissent, et agissent, et non seulement comme de simples sujets subissant (Brochu, Cousineau et Brunelle, 1997). D'où la pertinence de faire appel à l'interprétation qu'ils font de leurs comportements.

Ce modèle conceptuel intégratif représente une évolution importante par rapport aux modèles précédents, trop simplistes, qui ne rendaient compte que de l'aboutissement ponctuel et partiel du phénomène (Brochu, 1995). Plus complexe, plus nuancé et plus complet, ce modèle constitue, de loin, l'explication la plus adaptée apportée jusqu'ici concernant la relation drogue-crime.

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

Les objectifs mentionnés au chapitre 1 ont conduit à la recherche d'une méthodologie appropriée, celle à utiliser dans le cadre de la présente étude. C'est précisément ce dont traite ce deuxième chapitre. Tout d'abord, nous verrons les approches théoriques ayant été privilégiées, de même que les motifs pour lesquels elles l'ont été. Puis, les techniques de cueillette de données employées seront exposées en détail. L'échantillonnage et les diverses étapes qu'il comporte seront également traités puis, la méthode d'analyse utilisée sera décrite et justifiée. Enfin, il sera question des limites de l'étude, dont il conviendra de se méfier lors de l'analyse.

1) Les approches théoriques privilégiées

Lorsque vient le temps de choisir l'approche théorique qui se révélera la plus efficace dans le cadre d'une recherche, il importe de tenir compte de l'objet de cette étude, de ses buts et de ses objectifs. Or, dans le cas présent, il appert que tant le quantitatif que le qualitatif s'imposaient comme étant des méthodes pertinentes et utiles.

D'une part, il s'agissait de recueillir un certain nombre d'informations *quantitatives*, de données factuelles et objectives, pouvant être traitées aux fins de statistiques (calcul de moyennes, de corrélations, identification de certaines tendances, etc.). Entre autres, investiguer la trajectoire des sujets en regard de la toxicomanie et de la criminalité implique nécessairement que l'on s'informe quant aux âges d'apparition des événements. De plus, les substances consommées à telle ou telle époque, le mode de consommation alors privilégié, la fréquence de consommation, le nombre et le type de thérapies suivies, le nombre et le type de délits perpétrés, le *modus operandi*

utilisé, le nombre et le type de sanctions imposées, la durée des sentences, l'état civil, les expériences de travail et la scolarité de ces individus sont tous des renseignements permettant de cerner avec précision leur trajectoire de vie.

Or, toutes ces informations ne sont utiles que s'il est possible de les expliquer, de leur donner une certaine signification. Et c'est précisément pour cette raison que la méthodologie *qualitative* se révélait tout particulièrement appropriée. En fait, elle est souvent décrite comme étant une démarche compréhensive et interprétative, en ce qu'elle s'intéresse aux acteurs sociaux, à l'interprétation qu'ils font de leur réalité et de ce qui se présente à eux, et au sens qu'ils donnent à leurs actions. Ghiglione et Matalon (1978) illustrent bien la principale fonction du qualitatif lorsqu'ils expliquent que, étant donné sa subjectivité et l'importance qu'il accorde au point de vue et à la perspective des sujets, il permet de comprendre les contextes, les besoins, motivations et exigences apportés par ces derniers.

C'est donc en vertu de la complémentarité de ces méthodes, de ce que chacune d'elles permet d'investiguer, que la présente recherche a été menée. Les informations ainsi recueillies n'en sont en fait que plus riches, favorisant en conséquent une meilleure compréhension du phénomène à l'étude.

2) Les techniques de cueillette de données utilisées

Depuis quelque temps déjà, un certain nombre de critiques ont été formulées à l'égard des données et statistiques contenues à l'intérieur des rapports officiels, soit les rapports cliniques, de police, de la cour, etc. (Collins et al., 1982 ; Doleschal, 1970 ; Erickson et Empey, 1963 ; Gold et Reimer, 1975 ; Hatjen, 1978 ; Inciardi, 1978 ; Robins, 1975 ; Williams et Gold, 1972). En effet, ces rapports ne fournissent qu'une idée partielle de la réalité, de la criminalité réelle. Ainsi, tout comportement déviant, tout délit ou tout crime non identifié par ces instances judiciaires demeure inconnu... C'est ce qu'on appelle le phénomène du chiffre noir de la criminalité.

Pour contrer ce phénomène, plusieurs chercheurs recourent à des mesures de délinquance auto-révélee (Fréchette, 1979 ; Gold et Reimer, 1975 ; Nurco et al., 1988). Il s'agit de questionner un individu en ce qui a trait à ses activités déviantes, tant officielles que non officielles. Évidemment, cette technique n'est pas parfaite. En outre et surtout, le désir des répondants de correspondre à un certain nombre de critères d'acceptation sociale peut faire en sorte qu'ils modifient certaines informations, cachant peut-être même quelques faits qui les mettent peu en valeur (Brochu, 1995). Sans compter les oublis et pertes de mémoire tout à fait involontaires pouvant survenir à tout moment (Elliott et Huizinga, 1988 ; Gold et Reimer, 1975 ; Huizinga et Elliott, 1986). Malgré tout, cette technique permet tout au moins de combler bon nombre de lacunes inhérentes aux mesures de délinquance officielle (Collins et al., 1982 ; Elliott, Huizinga et Menard, 1989 ; Nurco et al., 1988).

En fait, il est clair que la meilleure façon de procéder, pour le chercheur qui en a le temps et la possibilité, est de recourir à ces deux types de données complémentaires, officielles et auto-révélées, et de les mettre en commun pour plus de précision et de justesse. Et c'est précisément ce qui a été fait dans le cadre de la présente recherche.

2.1) Le biogramme du processus déviant

La technique du biogramme du processus déviant consiste en une grille codifiée dans laquelle toute information objective est consignée. Élaborée et utilisée par le professeur Candido Da Agra, de l'Université de Porto, au Portugal, cette technique permet de bien illustrer chacune des périodes de la vie des sujets (voir Annexe 1). En effet, chaque année y est distinguée clairement et, en notant pour chacune d'elles les événements et faits importants qui la caractérisent, il devient vite possible de cerner la trajectoire et l'évolution des sujets au fil des ans, d'avoir une bonne idée d'ensemble de ce qu'ils ont vécu et expérimenté.

C'est suite à la consultation des dossiers pénitentiaires que les premiers biogrammes ont été complétés. En effet, à partir du Système de Gestion des Détenus (SGD), il fut possible d'avoir accès au dossier et donc à la version dite *officielle* de la vie et des délits des individus à l'étude. Pour chacun d'entre eux, on y retrouve la liste complète des antécédents criminels et des diverses sanctions décernées, de même qu'un certain nombre de données factuelles concernant la consommation de drogues, les expériences de travail, la scolarité, les antécédents familiaux, ou toutes autres dimensions jugées pertinentes et importantes à connaître dans le cadre de cette étude.

Le SGD présente également certaines informations plus subjectives, telles que notées par les intervenants ayant eu quelque contact que ce soit avec le sujet. Ainsi, on y retrouve les propos des policiers, des témoins et des victimes de l'incident, les commentaires du psychologue, du conseiller en orientation, de l'agent de gestion de cas, etc. Finalement, on y retrouve aussi les versions de l'individu en question, que ce soit en ce qui a trait à son (ou ses) délit(s), à ses antécédents ou en ce qui concerne toute autre expérience significative survenue au cours de sa vie.

Ainsi, pour chacun des sujets à l'étude, l'information recherchée dans le dossier et consignée dans le biogramme a été la suivante :

- la consommation de drogues (types de drogues, modes de consommation, fréquences de consommation) ;
- l'agir délinquant (types de délits, *modus operandi*, fréquences de passage à l'acte) ;
- le contact avec les instances formelles de contrôle social (police, tribunaux, centres d'accueil, prisons, pénitenciers) ;
- les programmes de traitement (en ambulatoire externe, interne, en prison, etc.) ;
- le statut socio-économique ;
- le travail (types d'emplois, régularité/irrégularité au travail, salaire, etc.) ;
- la scolarité (niveau d'étude, échecs/réussites scolaires, indiscipline) ;
- la famille (liens avec la famille d'origine, famille constituée, support familial) ;
- âge des répondants au moment où les divers événements et faits à l'étude sont survenus.

Ce n'est qu'après avoir présenté à chacun des sujets le biogramme reflétant les diverses informations obtenues à l'aide de son dossier et après l'avoir invité à valider et à compléter le tout qu'il a été possible d'élaborer un nouveau biogramme, plus complet et plus détaillé que le précédent. C'est donc en conciliant les données des deux biogrammes, en les confondant les unes avec les autres, qu'il a été possible de voir vraiment et de façon juste quelle a été, année après année, la vie des sujets au regard des diverses variables à l'étude.

2.2) L'entretien semi-directif

Chacun des participants dont le dossier a été investigué fut ensuite invité à se soumettre à un entretien de type semi-directif d'une durée d'environ 90 minutes. Cet entretien se voulait un moyen d'amener les sujets à expliquer en détail le pourquoi et le comment des divers événements survenus au cours de leur vie, à mettre en relief les processus par lesquels ils sont apparus, à interpréter à leur manière leur vie, leurs expériences et leurs actions.

Cet entretien semi-directif a permis d'améliorer notre connaissance de la relation à l'étude, de comprendre la signification des divers événements vécus, de donner un sens à ces trajectoires de vie. En effet, ce type d'entretien se veut une façon de susciter la production d'un discours chez l'interviewé, de l'amener à expliquer en ses propres mots et selon sa propre perspective le pourquoi de ses actions et de ses décisions. Contrairement à l'entretien totalement non directif, le semi-directif comporte un certain nombre de thèmes pré-établis que le répondant se doit d'aborder. Dans le cas de la présente étude, les éléments et thèmes significatifs traités furent les suivants :

- explications quant aux types de substances consommées, aux modes de consommation utilisés, et quant aux fréquences de consommation ;
- explications quant aux contextes et aux raisons de la consommation de drogues ;
- explications quant aux types de délits perpétrés, aux *modus operandi* utilisés, et quant aux fréquences de passage à l'acte ;
- explications quant aux contextes et aux raisons de l'agir délictueux ;
- explications quant aux raisons de la progression dans de tels comportements ;
- explications quant aux thérapies suivies, aux sentences reçues, au travail, à l'école et à la famille (investigués beaucoup plus sommairement toutefois).

C'est donc en parcourant l'un après l'autre, mais dans n'importe quel ordre, tous ces thèmes pertinents et utiles à l'interprétation des données factuelles, et en laissant l'interviewé libre de les traiter à sa guise, qu'il a été possible d'obtenir des informations riches, relativement profondes et, surtout, très révélatrices.

Il est donc clair que nous avons opté, dans le cadre de cette étude, pour une méthodologie des plus complètes. Non seulement avons nous pris soin de recourir à la fois au quantitatif et au qualitatif, mais nous avons également eu accès à des données officielles et à des données auto-révélées.

3) Échantillonnage

3.1) Recrutement des sujets

Le but de la présente étude étant de mieux comprendre la relation existant entre l'implication dans la criminalité et le niveau de consommation de substances psychoactives, il devenait pertinent de rencontrer divers individus aux prises avec ces deux problématiques. Une façon pratique et rapide de procéder était de se rendre dans un (ou des) établissement(s) de détention, de s'informer quant à la consommation d'un certain nombre de détenus, pour ensuite leur proposer de participer à la recherche.

Le recrutement des sujets fut donc entamé au Centre Régional de Réception (CRR), établissement qui accueille provisoirement tous les détenus de juridiction fédérale pour évaluation et répartition ultérieure dans une autre institution. Le tout a débuté au cours du mois de juillet 1997, à partir de la liste officielle comprenant les noms des 565 détenus nouvellement admis (soit entre le 23 décembre 1996 et le 4 juillet 1997). Étant donné que plusieurs d'entre eux avaient déjà été évalués et transférés dans un autre établissement, il fallut chercher, pour chacun, l'endroit où ils étaient désormais incarcérés. Et c'est à partir du Système de Gestion des Détenus (SGD) que cette tâche fut effectuée.

Or, un certain nombre d'entre eux avaient déjà été libérés (18), si bien qu'il fallut les éliminer. En effet, il devenait particulièrement ardu de rejoindre ces individus en liberté. De même, 111 autres, quoique toujours incarcérés, ne l'étaient pas au sein d'établissements de la région de Montréal ; tous ceux transférés aux pénitenciers de Cowansville, Donnacona, La Macaza et Drummond ont donc dû être écartés pour des raisons pratiques et économiques, puisque trop éloignés de la métropole.

Ne restaient donc plus que 436 détenus, des complexes Ste-Anne-des-Plaines et Laval. À noter que le complexe Ste-Anne-des-Plaines regroupe le Centre Régional de Réception (CRR) (qui est également un centre de détention à sécurité à la fois minimum, médium et maximum), l'établissement Archambault (sécurité médium) et l'établissement Ste-Anne-des-Plaines (sécurité minimum). Quant au complexe Laval, il englobe le Centre Fédéral de Formation (CFF) (sécurité minimum), l'établissement Leclerc (sécurité médium) et l'établissement Montée St-François (sécurité minimum).

Ces 436 détenus ont été divisés et regroupés selon leur niveau de consommation de drogues, de façon à pouvoir répondre à l'un des objectifs de la recherche. Encore une fois, les informations nécessaires pour y arriver étaient disponibles dans le Système de Gestion des Détenus (SGD). En effet, ce programme comporte les résultats obtenus au Drug Abuse Screening Test (DAST), du Questionnaire Informatisé sur le Mode de Vie (QIMV).

Qu'est-ce que le DAST ?

Le Drug Abuse Screening Test (DAST) est un questionnaire distribué à chacune des personnes nouvellement admises en pénitencier. Ce questionnaire permet de cerner à la fois le syndrome de dépendance aux drogues (incluant les médicaments non prescrits, mais excluant l'alcool), les diverses conséquences pouvant y être reliées, et les perceptions des répondants face à leur consommation (Brunelle, 1992).

Ainsi, il apparaît que les résultats obtenus à l'aide de ce test soient en corrélation significative avec l'abus ou la dépendance aux drogues selon le DSM III ($r=.85$) (Gavin, Ross et Skinner, 1992). De plus, l'homogénéité des items du questionnaire est élevée : $\text{Alpha}=.92$ (Skinner, 1982).

Évidemment, comme tout autre instrument, le DAST comporte un certain nombre de limites (Desjardins, Brochu et Langelier-Biron, 1992). Entre autres, il est fort possible que des répondants sous-estiment leur consommation de drogues et les problèmes y étant reliés. Quelle que soit leur raison pour le faire, plusieurs hésitent et refusent de se dévoiler complètement.

De même, étant donné que l'alcool ne fait pas partie des substances visées par le DAST, il importe de le mentionner et de le rappeler régulièrement aux répondants. Il peut devenir ardu pour un polytoxicomane consommant à la fois drogues et alcool de discerner avec précision les effets, conséquences et problèmes engendrés uniquement par les psychotropes.

Quoi qu'il en soit, et malgré les quelques limites inhérentes au DAST, il s'agit bel et bien d'un test relativement précis qui permet de connaître, pour chacun des détenus, s'il s'agit d'un consommateur à dépendance faible, modérée ou grave. C'est donc à partir des résultats que l'échantillon fut divisé en trois sous-groupes.

3.1.1) Élimination de certains sujets

Des 436 individus encore disponibles sur notre liste, 275 autres ont également dû être éliminés. En fait c'est que 134 n'avaient tout simplement pas répondu au DAST (certains avaient refusé d'y répondre alors que d'autres, trop nouvellement arrivés, n'avaient pas encore eu le temps de le faire). De plus, 141 n'avaient révélé aucune consommation. Ils n'étaient donc pas éligibles pour faire partie de l'échantillon. C'est ainsi que, sur un total initial de 565 détenus, il n'en restait plus que 161 pour constituer l'échantillon.

3.1.2) Sélection des candidats

Ces 161 sujets ont donc été regroupés selon leur niveau de consommation, tel qu'indiqué par le DAST. Au total, ils étaient 61 consommateurs à dépendance faible, 74 consommateurs à dépendance modérée, et 26 consommateurs à dépendance jugée grave.

La méthode d'échantillonnage par intervalle ($I=2$) fut ensuite utilisée pour sélectionner les candidats. En fait, le nombre de sujets à inclure dans l'échantillon était encore inconnu puisqu'en méthodologie qualitative, il convient de poursuivre la cueillette des données et d'augmenter la taille de l'échantillon jusqu'à ce que la saturation soit atteinte. C'est pourquoi un total de 80 sujets furent sélectionnés, afin d'être bien certains de disposer de suffisamment de noms (30 faibles, 37 modérés et 13 graves).

Puis, pour des raisons bien pratiques, tous ces sujets ont été regroupés selon l'établissement au sein duquel ils étaient incarcérés. Aussi, sept d'entre eux étaient au CRR, 31 à Archambault et 42 au Leclerc. À noter que ces trois établissements sont de sécurité médium.

Il ne restait donc plus qu'à aller sur le terrain, procéder à la cueillette des données.

3.2) Prise de contact avec les détenus

Pour tous les sujets rencontrés, les procédures de prise de contact sont demeurées les mêmes. Tout d'abord, l'intervieweuse rejoignait un premier sujet (à l'école, au travail ou dans sa cellule), et lui proposait le projet. Elle se présentait, identifiait l'université pour laquelle elle effectuait l'étude, clarifiait à la fois l'objet et les objectifs de la recherche, tout en garantissant l'anonymat et la confidentialité les plus strictes. La façon dont le sujet avait été sélectionné lui était expliquée, puis celui-ci décidait s'il était ou non intéressé à collaborer à la recherche.

En cas de refus, le sujet était rassuré quant à l'absence de conséquences reliées à sa décision. En effet, d'aucune manière son choix n'allait affecter sa sentence ou son traitement en détention. Par contre, si le sujet acceptait de se prêter à la recherche, un formulaire de consentement éclairé lui était lu à haute voix (voir Annexe 2), et il était invité à le signer. Les procédures de l'étude lui étaient bien expliquées, la première étape étant la consultation du dossier pénitentiaire, suivi dans les jours suivants d'un entretien enregistré d'environ 90 minutes. Le déroulement général de l'entrevue de même que les quelques points à traiter lui étaient également mentionnés. Une fois le sujet remercié, l'étude de son dossier et l'élaboration de son biogramme-dossier étaient immédiatement entamées.

Une fois cette étape complétée, le sujet était de nouveau rejoint, cette fois dans un local ou un bureau pouvant être utilisé pour l'entrevue. L'objet de l'étude, ses objectifs, le caractère anonyme et confidentiel de la recherche de même que la façon dont l'entretien allait se dérouler lui étaient de nouveau expliqués. Puis, il pouvait décider de ce qu'il préférait parler en premier : sa consommation de drogues ou sa criminalité.

Dépendamment de sa réponse, la consigne de départ devenait l'une des suivantes :

- « J'aimerais que tu me parles de ta consommation de drogues, depuis le moment où tu t'y es initié jusqu'à aujourd'hui » ;
- « J'aimerais que tu me parles de ta criminalité, depuis le moment où tu t'y es initié jusqu'à aujourd'hui ».

Par la suite, en cours d'entretien, diverses questions ouvertes lui étaient alors posées afin de pouvoir dresser le portrait complet de sa trajectoire de vie en ce qui a trait précisément à la consommation et à la criminalité. Les questions étaient formulées de façon à susciter le discours du sujet, à l'amener à parler en profondeur de ses expériences de vie et de ses propres interprétations des événements. Une fois le premier thème abordé, le deuxième était introduit de la même manière. Lorsque l'entretien était terminé et le sujet parti, le biogramme-entrevue était dûment complété et diverses notes concernant le déroulement de l'entretien étaient consignées, pour référence ultérieure. Dans le cas où des contradictions seraient apparues entre les versions officielle et auto-révélee des biogrammes, il aurait été de mise de bien le noter afin d'en tenir compte lors de l'analyse (ce ne fut par contre pas le cas).

3.2.1) Entretiens exploratoires

Les cinq premiers individus ont été étudiés de façon quelque peu exploratoire. En fait, il s'agissait alors de se familiariser avec le terrain, d'explorer et d'essayer un certain nombre de manières de procéder, pour ensuite se réajuster, améliorer tant la façon de consulter et d'utiliser les dossiers que celle de mener les entretiens ou de compléter les biogrammes.

Ainsi, c'est principalement au niveau des entretiens que des modifications ont dû être apportées. En effet, après avoir rencontré cinq sujets et avoir procédé par prise de notes, la nécessité d'enregistrer les propos des répondants est apparue de façon claire et évidente. Le magnétophone fut donc utilisé pour toutes les autres rencontres, avec le consentement des interviewés bien entendu.

Alors que les cinq premières entrevues étaient très peu directives et laissaient énormément de liberté aux sujets, une approche un peu plus dirigeante fut ensuite adoptée, permettant qu'un grand nombre de points bien précis puissent être investigués dans un laps de temps relativement court. En effet, la vie en établissement pénitenciaire est régie par un certain nombre de règles et par un horaire très strict auxquels tous doivent se soumettre. Il s'est donc révélé nécessaire de ramener à l'ordre quelques sujets qui s'étaient quelque peu éloignés du thème traité, de les diriger en leur proposant des pistes à explorer, et parfois même de les interrompre en raison d'un manque de temps malencontreux. Après tout, il importait d'adapter notre méthodologie à notre objet d'étude et à nos divers objectifs.

3.3) Présentation de l'échantillon

Au total, cinq individus contactés ont tout simplement refusé de collaborer à la recherche, alors que cinq autres se sont révélés non éligibles en vertu de certains critères de sélection (quatre ne parlaient pas le français et l'un d'entre eux s'exprimait de façon peu cohérente). Puis, une fois le 36^e répondant investigué, il fut jugé que, puisqu'au regard des résultats la saturation avait été atteinte, il y avait lieu de mettre fin au terrain. Ainsi, des 80 candidats sélectionnés et listés au départ pour faire partie de l'échantillon, seulement 46 durent être convoqués.

C'est ainsi que l'échantillon final est composé de 36 sujets: 36 hommes francophones, à la fois contrevenants et consommateurs de drogues, admis dans un pénitencier fédéral de la région de Montréal entre le 23 décembre 1996 et le 4 juillet 1997. Tous ces individus étaient donc

incarcérés au moment de l'étude, et ont révélé à leur arrivée au CRR une dépendance aux drogues faible (12), modérée (12) ou grave (12) en vertu du DAST. L'Annexe 3 présente le profil socio-démographique des répondants. Or, on constate que les diverses caractéristiques prises en compte diffèrent peu d'un sous-groupe à l'autre.

Ainsi, la moyenne d'âge des répondants à dépendance faible est de 33,5 ans (E.T : 7,3), celle des répondants à dépendance modérée est de 32,7 ans (E.T. : 6,9), et celle des répondants à dépendance grave est de 32,6 ans (E.T : 5,8).

Au moment de l'entretien, 17 des 36 répondants étaient célibataires (cinq faibles, cinq modérés, sept graves), neuf étaient en union libre (trois faibles, trois modérés, et trois graves), neuf étaient séparés ou divorcés (trois faibles, quatre modérés, et deux graves), et un seul (faible) était marié. À noter que 13 d'entre eux (cinq faibles, quatre modérés et quatre graves) ont affirmé avoir au moins un enfant.

En ce qui a trait à la scolarité, 21 des 36 individus à l'étude n'ont jamais complété leur diplôme d'études secondaires (six faibles, sept modérés, et huit graves), alors que 14 l'ont effectivement obtenu (cinq faibles, cinq modérés et quatre graves). À noter qu'un membre du sous-groupe faible a entrepris des études collégiales, sans les terminer toutefois.

Il est également possible de constater que seulement 11 des 36 membres de l'échantillon (quatre faibles, trois modérés et quatre graves) ont mentionné qu'ils étaient sur le marché du travail au moment où ils sont fait intercepter par les forces de l'ordre.

Finalement, il convient de mentionner que la durée moyenne des sentences des membres du sous-groupe faible est de 3,8 ans (E.T. : 2,3), celles des membres du sous-groupe modéré est de 4,2 ans (E.T. : 1,1), et celle des membres du sous-groupe grave est de 4,5 ans (E.T. : 1,1). À noter qu'un membre de chacun des sous-groupes modéré et grave ont écopé d'une peine à perpétuité et n'ont pas été inclus dans le calcul de ces moyennes.

4) La méthode d'analyse

Le travail d'analyse a porté, d'une part, sur les informations quantitatives (officielles et auto-révélées) consignées dans les biogrammes. Ces informations ont tout d'abord été compilées sur support informatique (Excel) dans le but d'être traitées sous forme de statistiques. Certains de ces éléments d'information ont donc dû être préalablement codifiés. Voici donc les divers éléments analysés :

- types de substances consommées, modes et fréquences de consommation ;
- types de délits perpétrés, *modus operandi* utilisé et fréquence de passage à l'acte ;
- nombre et types de thérapies suivies ;
- nombre et types de sanctions reçues ;
- durée des sentences ;
- statut civil, travail, scolarité, famille ;
- âge des répondants au moment où les divers événements et faits sont survenus.

Diverses moyennes ont ainsi pu être calculées, et bon nombre de tendances ont pu être décelées. De tels résultats fournissaient une bonne idée des trajectoires déviantes des individus, objectivement et sous forme de statistiques.

D'autre part, le travail d'analyse a également porté sur les informations fournies par les candidats sous forme de discours semi-dirigé. Chacun de ces discours ont tout d'abord été retranscrits sur support informatique (Word). Tous les *verbatim*s d'entrevue ont par la suite fait l'objet de nombreuses relectures, et les passages pertinents en regard des éléments à analyser ont été soulignés. Ces passages ont ensuite été retranscrits à nouveau sur des fiches (une fiche pour chacun des éléments à analyser) et ont été codifiés. Les éléments analysés ayant fait l'objet d'un tel procédé sont les suivants :

- explications des répondants quant aux types de substances consommées, aux modes de consommation utilisés et aux fréquences de consommation ;
- explications des répondants quant aux types de délits perpétrés, aux *modus operandi* utilisés, et aux fréquences de passage à l'acte ;
- contextes et raisons de consommation ;
- contextes et raisons de passage à l'acte ;
- raisons de progression de chacun des comportements.

Encore une fois, diverses tendances ont pu être identifiées, permettant cette fois de comprendre la trajectoire de vie de chacun, selon le sens et la signification personnelle que lui accorde celui qui en est l'acteur principal.

Deux volets d'analyse, donc, à la fois complémentaires et indispensables, et qui ont été opérés en deux temps :

A) Analyse verticale

Dans un premier temps, chacun des sujets a vu ses biogrammes et son discours analysés de façon verticale. Il s'agissait de faire ressortir les divers éléments objectifs (officiels et auto-

révélés) et les nombreuses informations explicatives permettant de connaître et de bien comprendre les trajectoires de consommation et de criminalité suivies par chacun d'eux. Chacune de ces trajectoires a pu être divisée en trois grands stades de développement ; l'initiation à la consommation et à la délinquance, la progression dans la consommation et dans la délinquance à l'adolescence, et le maintien de tels comportements à l'âge adulte. Les deux trajectoires ont par la suite été mises en relation, et les liens/divergences pouvant subsister entre elles ont été notés. Un dossier fut constitué pour chacun des candidats ; il suffisait d'y référer afin d'avoir une bonne idée du profil de chacun des individus.

B) Analyse horizontale

Les 36 profils ainsi dressés ont ensuite été repris et comparés les uns aux autres dans le cadre d'une analyse horizontale. Cette mise en commun des informations a permis, tout d'abord, de faire ressortir les points communs d'un individu à l'autre au sein de chaque sous-groupe en ce qui a trait aux faits, événements et explications reliés à leur cheminement déviant. Trois nouveaux dossiers, illustrant cette fois les profils généraux de chacun des sous-groupes, ont donc pu être constitués. D'autre part, ce sont les diverses tendances ainsi identifiées qui ont permis de comparer les sous-groupes entre eux. Cette fois, il s'agissait de cerner les similarités et divergences apparaissant entre les consommateurs à dépendance faible, modérée et grave en regard des nombreux thèmes à l'étude et ce, à chacune des étapes de progression.

5) Les limites de l'étude

Évidemment, la méthodologie présentée tout au long de ce chapitre n'est pas parfaite et comporte certaines limites. Il importe donc d'en faire mention.

Tout d'abord, il convient de qualifier les entretiens effectués dans le cadre de cette étude non seulement d'entretiens semi-directifs, mais également d'entretiens *rétrospectifs*. Après tout, il s'agissait d'amener les individus à se souvenir et à discuter du passé, à revoir et même à revivre certains événements et certaines situations survenus au cours des dix, vingt ou trente dernières années. Il est donc important de toujours garder en tête les limites inhérentes à ce type d'entretien. Entre autres, les pertes de mémoire étaient à prévoir. Il y a également cette tendance qu'ont les gens à interpréter les événements passés selon la vision qu'ils en ont aujourd'hui, et non pas selon celle qu'ils avaient au moment où ils sont survenus. Il s'agissait donc de bien situer les sujets dans le temps, de les replonger dans le contexte d'alors, de leur donner un certain nombre de points de repère susceptibles d'éveiller divers souvenirs, de les inviter à se remémorer leurs états d'esprit au moment où tout cela est survenu, etc. (Brochu, Cousineau et Brunelle, 1997). Toutefois, malgré toutes ces précautions, il faut s'attendre à ce que certaines périodes ou situations soient demeurées plus ou moins bien expliquées, et parfois même oubliées donc inconnues du chercheur.

Puis, il est bien évident que tous les interviewés n'ont pas nécessairement été parfaitement honnêtes dans leurs propos et explications. Certains avaient probablement avantage à mentir ou à cacher une part de réalité. Il devenait donc particulièrement important de mettre les sujets les plus

à l'aise possible, de les rassurer en leur garantissant un anonymat et une confidentialité des plus absolus, de les amener, en quelque sorte, à comprendre que révéler la vérité ne les mettra aucunement dans le pétrin... Par conte, il ne faut pas se leurrer; bon nombre de sujets sont probablement demeurés relativement réticents à s'ouvrir et à se confier.

Finalement, puisque tous les sujets à l'étude étaient incarcérés au moment de l'enquête, il n'est pas possible de généraliser leurs propos à l'ensemble des contrevenants consommateurs de drogues, et encore moins à l'ensemble des toxicomanes impliqués dans le crime. De même, il s'agit de détenus de pénitenciers *fédéraux*, si bien qu'il n'est même pas possible de généraliser à l'ensemble des détenus.

Il s'agissait donc de tenir compte de telles lacunes lors du travail d'analyse, et d'être conscient de leurs impacts sur les résultats.

CHAPITRE 3 : ANALYSE

Tel que mentionné précédemment, les résultats présentés tout au long du présent chapitre sont issus d'un travail d'analyse ayant porté à la fois sur les données officielles contenues dans les dossiers pénitentiaires des individus à l'étude, de même que sur diverses informations puisées à même leurs discours. Ces résultats sont donc de deux ordres. De nombreux faits statistiques seront rapportés afin de bien démontrer en termes quantitatifs quelles furent les trajectoires de vie des candidats en regard de la drogue et de la criminalité. Plusieurs extraits tirés intégralement de leurs propos viendront s'ajouter à ces tendances, moyennes et pourcentages, afin de leur donner un certain sens. Diverses sources documentaires venant parfois appuyer, parfois contredire, et parfois même expliquer les résultats dévoilés seront également offertes à titre de références.

Trois grandes sections seront exposées et discutées tour à tour, ces sections correspondant à trois périodes importantes de la vie des répondants : l'*initiation* à la consommation de drogues et à la délinquance, la *progression* de ces comportements *au cours de l'adolescence*, et leur *maintien à l'âge adulte*. Pour chacune d'elle, il sera question des types de substances alors consommées par les répondants, des modes de consommation utilisés, et des fréquences de consommation. Les contextes dans lesquels cette consommation prenait place, de même que les raisons pour lesquelles elle avait lieu seront également traités en profondeur. Puis, le même procédé sera appliqué à la délinquance, de telle sorte qu'il sera possible de connaître les types de délits perpétrés, les *modus operandi* utilisés, les fréquences de passage à l'acte, de même que les contextes et les raisons dans et pour lesquels ils survenaient.

Puisque l'objectif premier de l'étude est de cerner le lien entre l'implication dans la criminalité et le niveau de consommation de substances psychoactives, les divergences et les

ressemblances pouvant être décelées entre trois sous-groupes de consommateurs à dépendance faible (n=12), modérée (n=12) ou grave (n=12) prendront une signification de taille, et seront en conséquent mises en relief tout au long de ce chapitre.

1) Initiation à la consommation de substances psychoactives et à la délinquance

Lorsque l'on s'intéresse à l'initiation à un certain comportement, il s'avère toujours primordial de connaître, entre autres, l'âge auquel elle a eu lieu. La consommation de drogues et la délinquance ne font évidemment pas exception.

Tout d'abord, les trois sous-groupes ne révèlent aucune divergence majeure en ce qui a trait à l'âge auquel ils se sont initiés à l'un ou l'autre des comportements à l'étude. En moyenne, les répondants ont consommé pour la première fois alors qu'ils avaient 12,1 ans (E.T. : 3,16). Ils se sont également initiés très tôt à la délinquance, soit en moyenne à 11,4 ans (E.T. : 3,07). De tels résultats sont parfaitement en accord avec la plupart des écrits scientifiques québécois, selon lesquels les premières expériences de consommation et de délinquance ont lieu en moyenne entre 10 et 14 ans (Brochu et Brunelle, 1997 ; Brochu et Douyon, 1990 ; Fréchette et Leblanc, 1979 ; Girard, 1983 ; Leblanc, 1986 ; Leblanc et Tremblay, 1987).

Lorsqu'interrogés quant à savoir lequel de ces deux phénomènes (consommation ou délinquance) est apparu en premier, la majorité des individus ont révélé qu'ils s'étaient adonnés à quelques menus larcins avant même d'avoir consommé ne serait-ce que de l'alcool ou des

inhalants, phénomène également observé au sein de diverses autres études (Brochu et Douyon, 1990 ; Brook, Lukoff et Whiteman, 1980 ; Faupel, 1991 ; Hawkins et al., 1987 ; Inciardi, 1979). En fait, les chiffres de la présente enquête révèlent que 20% seulement des sujets auraient d'abord consommé une quelconque substance, pour ensuite se tourner vers la délinquance. Par contre, l'initiation à ces deux comportements se serait pour la plupart fait au cours de la même année. D'ailleurs, la littérature a déjà démontré que, bien souvent, les premières consommations et les premiers actes délinquants ont lieu simultanément, marquant le début de l'adolescence, période riche en expériences nouvelles de toutes sortes (Fréchette et Leblanc, 1987 ; Schneeberger et Brochu, 1995 ; White, 1990).

1.1) Initiation : Contextes et raisons des premières consommations

La façon dont cette initiation a eu lieu, les contextes et les circonstances dans lesquels elle est survenue, de même que les raisons pour lesquelles elle le fut sont également des éléments d'information fort importants, susceptibles d'apporter un éclairage révélateur. Voici donc ce que les répondants avaient à dire en ce sens.

J'me rappelle, j'étais à l'école avec des amis. C'était des chums de mon âge, pis on passait pas mal de temps ensemble. Pis eux-autres non plus y en avaient jamais pris. Y en a un, un moment donné, qui nous a demandé si on voulait essayer ça. Nous autres on savait pas trop, mais on a dit oui. On voulait t'sé dans le fond. Une idée qui nous a pogné de même ».

- Marc (cons. faible)²

² À noter que tous les noms présentés dans cet ouvrage sont fictifs et que tous les éléments susceptibles de permettre l'identification d'un répondant ont été maquillés.

« Du monde que je connaissais pas loin de chez nous m'avait dit que c'était capotant. Faque on a essayé ça de même avec mes chums, pour voir, pour le trip, pour le fun t'sé. C'était pas pour mal faire, ou pour se geler ni rien. On était juste ben curieux de ça ».

- Martin (cons. faible)

« J'avais un espèce de voisin, ça faisait déjà un p'tit bout de temps qu'il prenait toutes sortes de patentés. Moi dans c'te temps-là c'est de même que je voyais ça, je connaissais rien de ça. Pis lui ben à chaque fois qu'il me voyait il me bavait *ah té un p'tit criss de jeune, ta ta ta, si t'étais pas un p'tit criss de jeune t'en prendrais...toute*. Faque moi j'ai voulu y prouver. C'est con t'sé mais dans le fond je le sais t'sé que c'est lui qui m'a influencé à commencer ça ».

- André (cons. modéré)

« Dans c'temps là je sentais que j'avais comme pas le choix. Toutes mes amis avaient commencé à en prendre, pis y m'achalaient ben gros pour que j'en prenne moi avec. Pis je le sentais ben t'sé quand je leur disais non, j'leur gâchais leur fun, faque ils m'appelaient moins t'sé. Mais moi je voulais pas me retrouver tout seul, faque j'me suis mis à consommer avec eux-autres ».

- Richard (cons. modéré)

« Ben mon père il buvait pis il fumait pas mal. Pis il voulait pas que j'me ramasse n'importe où, à fumer n'importe quoi avec n'importe qui. Faque c'est lui qui m'en a donné au début, j'me rappelle, pis il m'a expliqué ça, il m'a montré un peu comment ça marchait, toute. C'est de même que ça commencé, pis ça jamais vraiment arrêté ».

- Sébastien (cons. grave)

« Ben moi c'était pas mal le bordel dans ma famille, faque le moins possible j'essayais d'être là. J'étais tout le temps d'un bord pis de l'autre, à essayer de me changer les idées, à essayer de rencontrer du monde qui pourrait me faire oublier toute qu'est-ce qui se passait chez nous. Pis j'étais pas vieux là, pis j'étais pas mal vulnérable, faque tout de suite j'ai embarqué dans les mauvaises affaires. Ça me faisait feeler moins down ».

- Jacques (cons. grave)

En fait, ces quelques extraits d'entrevue reflètent bien la tendance générale voulant que les sous-groupes se distinguent les uns des autres pour ce qui est des contextes et des raisons

d'initiation à la consommation. En fait, chacun des trois sous-groupes espérait trouver dans la drogue une quelconque satisfaction à ses besoins.

D'une part, les premières consommations du sous-groupe faible se sont souvent déroulées entre amis, sur une base volontaire, à l'école ou dans une fête de famille. Elles se sont produites quelque peu impulsivement, puisque non prévues, et y ont participé ceux le voulant bien. La plupart étaient tout simplement des jeunes curieux, avides d'expériences nouvelles, à la recherche de plaisir et de divertissement.

Par contre, lorsqu'on s'attarde aux discours des consommateurs à dépendance modérée et grave, on voit apparaître le mot « incitation ». En effet, il semble que leurs premières consommations se soient déroulées de manière moins volontaire que celles du sous-groupe précédent. Entre autres, plusieurs consommateurs à dépendance modérée affirment que quelqu'un, déjà familier avec la drogue et plus âgé qu'eux, les a « fait » consommer, pour quelque raison que ce soit. Motivés par un besoin d'appartenance et de reconnaissance, ils se sont laissé influencer. Ils ne voulaient que « faire comme les autres », s'exprimer, être remarqués et acceptés.

De même, les jeunes du sous-groupe grave ont, pour la plupart, goûté aux drogues pour les premières fois en famille, alors qu'ils étaient encore très jeunes. Alors que certains, déjà aux prises avec un certain nombre de problèmes et avec certaines émotions qu'ils cherchaient à fuir, se réfugiaient en quelque sorte dans la drogue, d'autres n'ont tout simplement pas eu conscience de leurs premières consommations (surtout pour ce qui est de l'alcool). Entre autres, quelques-uns

ont même affirmé que leurs parents leur donnaient de la boisson lorsqu'ils étaient bébés pour qu'ils cessent de pleurer...

Ce qui est ici fort intéressant de constater, ce sont les écarts qui subsistent d'un sous-groupe à l'autre en ce qui a trait à ces contextes et raisons de consommation. Comme si, ayant débuté dans un milieu de vie et dans des circonstances plus ou moins favorables, motivée par des buts et des fins plus ou moins sains, cette consommation était devenue, peu à peu, davantage problématique. Il est donc pertinent d'affirmer que le « comment » et le « pourquoi » des premières expérimentations de substances psychoactives deviennent de meilleurs indicateurs du degré de consommation future que l'âge d'initiation...

1.2) Initiation : Types de substances consommées, modes et fréquences de consommation

Il ne s'agit pas de ne s'intéresser qu'aux âges, contextes et raisons d'initiation. Les types de substances consommées, les modes et les fréquences de consommation, revêtent également, au moment de l'initiation, une importance particulière et apportent un certain nombre d'informations supplémentaires sur chacun des trois sous-groupes à l'étude.

Au niveau des substances consommées et des modes de consommation utilisés, les sous-groupes se distinguent peu. Outre le tabac, qui ne fait pas l'objet de la présente étude, la plupart des sujets se sont initiés à la drogue en buvant de l'alcool (66,7% des consommateurs faibles, 41,7% des consommateurs modérés, et 50% des consommateurs graves), en fumant du cannabis

(16,7% des consommateurs faibles, 33,3% des consommateurs modérés, et 33,3% des consommateurs graves), ou en consommant ces deux substances simultanément (16,7% des consommateurs faibles, 25% des consommateurs modérés, et 16,7% des consommateurs graves). À cela s'ajoute également un faible pourcentage (16,7% de l'échantillon) qui a plutôt débuté par des substances inhalantes. Peu d'écarts, donc, en ce sens.

Les explications quant à savoir pourquoi ces substances furent alors les drogues de choix de la grande majorité des jeunes sont également semblables d'un sous-groupe à l'autre et correspondent, en général, à ce qui a déjà pu être constaté par diverses autres études (Brochu, 1995 ; Dembo et al., 1993 ; Ellickson et Robert, 1990 ; Guy, Smith et Bentler, 1994 ; Hawkins, Catalano et Miller, 1992). En voici quelques exemples :

« Ben c'était pas rien de fort, c'était pas vraiment illégal comme tel. Ben ça l'était parce qu'on n'avait pas l'âge, mais on s'en foutait pas mal. On n'avait pas, j'te dirais qu'on n'avait pas l'impression de faire quelque chose de mal ».

- Martin (cons. faible)

« Ah, ben de la boisson, il y en a partout hein...Même chez nous, mon père avait un p'tit bar là. Veux veux pas, on voit ça partout de la bière, du fort pis toute. Faque c'est facile d'en avoir. Pis dans ce temps-là, c'était 10 cennes la bière (rires). Ça coûte pas ben ben cher.. »

- Simon (cons. modéré)

« On prenait du pot parce que c'était ça qui était à la mode. C'est une drogue douce là, comme on dit, faque c'était pas trop cher, pas trop dur à avoir. C'est de ça que tout le monde, toutes mes amis avaient ça ».

- Alexandre (cons. grave)

Ainsi, tant les consommateurs à dépendance faible que ceux à dépendance modérée et grave ont opté, au moment de leur initiation aux substances psychoactives, pour des produits perçus comme n'étant pas « vraiment » des drogues (alcool) ou comme étant des drogues dites douces (cannabis), des produits fortement disponibles (souvent même à la maison), très facile d'accès et peu coûteux qui, quoique leur consommation ait bel et bien été illégale, n'étaient que peu réprimés socialement et légalement.

Par contre, en ce qui a trait à la fréquence de consommation, les divergences entre les sous-groupes sont beaucoup plus éloquentes. En effet, l'analyse révèle que, dès leur initiation aux substances psychoactives, les consommateurs à dépendance grave avaient bel et bien tendance à consommer plus fréquemment que leurs homologues faibles et modérés. Voici quelques exemples de ce que les répondants avaient à dire en ce qui a trait à leur consommation plus ou moins régulière :

« On n'avait quand on était chanceux. Quand qu'il y en avait un qui réussissait t'sé à n'avoir. C'était pas cher, mais on était jeune pis on n'avait pas une cenne, faque c'était pas toujours évident. Mais une fois, au moins une fois par deux semaines j'dirais ».

- Charles (cons. faible)

« Toutes les vendredis, y avait une danse proche de chez nous. Faque avant d'y aller on se ramassait chez un de la gang pis on buvait, pour se mettre dans le mood comme on dit. Mais c'était juste le vendredi, pour aller danser. Les autres jours c'était comme si on en ressentait pas le besoin de boire ».

- Yves (cons. modéré)

« Ben, c'est comme si j'avais pas le choix dans un sens (rires). J'étais tout le temps toute seul chez nous, pis y avait tout le temps de la bière, ou du fort chez nous. Faque j'me servais. C'était de même à toutes les 2-3 jours, t'sé comme une petite routine. Chaque fois que j'étais toute seul, c'est ça qui se passait. Comme un réflexe (rires) ».

- Patrick (cons. grave)

« Mon père faisait des parties 3-4 fois par semaine t'sé. Toute sa gang était là-dessus, pis ils m'en offraient toute. Pis après les parties, y en restait, pff, toujours en masse. Mettons qui en avait en, euh, (rires), partout autour de moi pis que c'était jamais un problème d'en trouver ».

- Sébastien (cons. grave)

Ainsi, quoique la fréquence de consommation à l'initiation ait été différente selon le sous-groupe à l'honneur, on remarque qu'elle semble avoir été liée de très près à la disponibilité des substances et aux moyens qu'avaient ces jeunes de s'en procurer. Plus ils en avaient à portée de la main, plus ils en consommaient régulièrement.

De plus, il est pertinent de croire que cette fréquence de consommation ait pu avoir un certain lien avec les raisons pour lesquelles les jeunes usagers se sont initiés à la drogue. En effet, probablement que le fait de vouloir oublier ses tracas et fuir ses malheurs requiert une consommation plus régulière que le simple fait de vouloir avoir un peu de plaisir entre amis. Après tout, les problèmes ne disparaissent pas avec la drogue. Chaque jour, il faut y faire face...

Ainsi, il est aisé de constater que, dès leur initiation à la consommation de drogues, les trois sous-groupes à l'étude se distinguaient déjà. Cependant, ce n'est ni au niveau de l'âge d'initiation ni au niveau des types de substances alors consommées que les divergences se manifestent, mais bien en ce qui a trait aux fréquences de consommation, aux contextes et aux

raisons de cette initiation. Reste à voir s'il en est de même pour ce qui est des premiers passages à l'acte délinquants.

1.3) Initiation : Contextes et raisons des premiers passages à l'acte

Lorsque l'on questionne les répondants quant à savoir dans quels contextes et pour quelles raisons se sont déroulés leurs premiers passages à l'acte délinquants, on remarque que leurs réponses s'apparentent grandement à celles fournies pour ce qui est de leur initiation à la consommation de substances psychoactives.

Encore une fois, il est possible de constater que pour les consommateurs à dépendance faible, cette initiation s'est la plupart du temps déroulée entre amis, impulsivement, après avoir été suggérée par l'un et acceptée à l'unanimité par les autres, et dans le but de vivre de nouvelles sensations tout en ayant du plaisir. Pour les consommateurs à dépendance modérée, étant pour la plupart à la recherche de l'acceptation et de la reconnaissance de leur entourage, il est encore question d'influence et d'incitation. En effet, plusieurs ont été poussés à faire certains délits ou mauvais coups au service d'amis plus âgés ayant besoin d'une main d'œuvre fraîche et naïve. Pour les consommateurs à dépendance grave, s'ils n'ont pas été initiés au sein même de leur famille, ils ont pris les moyens pour se joindre à une *gang* déjà bien expérimentée, active et connue dans le quartier. Plusieurs, influencés par ou voulant fuir leur milieu familial très souvent hautement dysfonctionnel, cherchaient à libérer une certaine révolte, le passage à l'acte leur permettant,

semble-t-il, d'oublier leur misère l'espace d'un instant. Voici quelques exemples de ces explications :

« C'était un jeudi soir, j'me rappelle. Il y a tellement rien à faire un jeudi soir quand t'as 12 ans (rires). J'étais avec mon meilleur chum, pis l'idée me pogne de même de rentrer dans un cabanon pis de prendre des affaires, n'importe quoi qu'on trouverait. Mon chum a dit *ok* pis on l'a fait. C'était pas, c'est pas plus compliqué que ça ».

- Antoine (cons. faible)

« Ben c'était encore, c'était comme au début là, toute qu'est-ce que je faisais c'était pour le fun. Au début là c'était...c'était juste ça. Avec mes amis, pour rire, faire quelque chose de nouveau, de hot...c'est tout ».

- Steven (cons. faible)

« J'ai rencontré des gars proche de chez nous. Si moi j'avais pas vu ces gars-là...c'était des mauvaises personnes. Pis quand j'allais avec eux c'était des mauvaises choses qu'on faisait. Mais j'avais pas le choix, sinon ils me disaient que j'étais moumoune, pis c'était mes seuls amis t'sé. Ben amis, ils se servaient de moi plus que d'autre chose mais, dans ce temps-là, t'sé.. »

- Olivier (cons. modéré)

« Oui c'est ça, mes amis, comme quand qu'on allait magasiner, ils piquaient des palettes de chocolat souvent. Faque là ben si toi t'en piques pas, té un esti de branleux pis ils veulent pu rien savoir de toi. Moi j'me posais même pas la question, j'embarquais là-dedans. Très très influençable ».

- Richard (cons. modéré)

« Moi dans le fond, les premiers délits que j'ai faite c'est quand que j'avais 10 ans pis que mon père me faisait livrer sa dope. Je partais avec mon sac à dos pis envoye. T'sé comment veux-tu, je le savais ben qu'est-ce que je faisais, que c'était pas correct pis toute. Mais c'était mon père faque je disais pas rien ».

- Louis (cons. grave)

« Ça faisait un p'tit boutte que je les voyais t'sé, c'était des gars, ils avaient les cheveux longs, ils allaient pu à l'école...tout le monde les regardait bizarre, ils étaient épeurants comme. Moi, j'étais là, je trippais sur eux-autres ben raide. Un moment donné, ça pas été long, j'ai toute faite pour me tenir avec eux-autres...toutes sortes d'affaires ».

- Claude (cons. grave)

« J'étais tanné. T'sé quand tu dis que té déprimé, pis que té à boutte de toute à 9 ans là, c'est pas trop normal. J'me sentais, tout le monde était sur mon dos, mais personne voulait rien savoir de moi dans le fond. Faque moi ben c'était ma façon comme de me venger. J'me prouvais comme que j'étais capable t'sé de pas juste me faire chier. J'étais capable de faire chier les autres aussi ».

- Dominic (cons. grave)

Ainsi, et tout comme ce fut le cas d'ailleurs au niveau de l'initiation aux drogues, les consommateurs à dépendance modérée et grave semblent s'être initiés à la délinquance dans des contextes beaucoup moins harmonieux et pour des raisons relativement douteuses comparativement aux consommateurs à dépendance faible. Or, alors que de tels contextes et raisons d'initiation plus ou moins sains semblaient mener à une consommation de drogues davantage problématique chez ces jeunes, il est permis de se demander s'il en est de même pour ce qui est de la délinquance. Les consommateurs plus importants de l'échantillon seront-ils davantage impliqués au niveau criminel ? C'est ce que les futures sections de la recherche révéleront.

1.4) Initiation : Types de délits perpétrés, *modus operandi* et fréquences de passage à l'acte

Un certain nombre de divergences apparaissent également lorsqu'on s'intéresse aux types de délits perpétrés au moment de l'initiation. D'une part, les deux délits les plus populaires demeurent les vols simples (80,6%) et les voies de fait (41,7%) et ce, quel que soit le sous-groupe de consommateurs à l'honneur. Par contre, c'est lorsqu'on s'attarde à d'autres types de délits, tels les méfaits ou le trafic de stupéfiants, que les sous-groupes se distinguent clairement. En fait, les chiffres révèlent qu'alors qu'aucun consommateur à dépendance faible n'a, au moment de l'initiation, perpétré l'un ou l'autre de ces deux délits, 25% des consommateurs à dépendance modérée et la même proportion de consommateurs à dépendance grave ont dit avoir commis un méfait, et quelques consommateurs à dépendance grave, soit 16,7%, (aucun consommateur modéré) ont même été jusqu'au trafic de drogues. À noter également que, lorsqu'interrogés, plus du tiers des consommateurs à dépendance modérée et grave (41,7% de chacun des sous-groupes) ont indiqué avoir commis, dès l'initiation, plus d'un délits simultanément, alors que ce ne fut le cas pour aucun des consommateurs à dépendance faible.

Voici donc, afin d'éclaircir un peu le tout, quelques explications de la part des répondants quant à savoir, tout d'abord, les diverses raisons pour lesquelles les vols simples et les voies de fait étaient les deux actes de choix de ces jeunes lors de l'initiation à la délinquance :

« Bof, c'était le trip de pas se faire pogner. Parce que des p'tits vols comme on faisait, c'était pas vraiment risqué, mais il y avait un danger pareil t'sé. C'était facile, c'était drôle aussi, pis en même temps, ça nous donnait des sensations qu'on était dans l'interdit ».

- Steven (cons. faible)

« Moi je trouvais ça super trippant de me battre. Pis, ben il faut dire que j'ai toujours été pas mal plus gros que la moyenne des gars de mon âge, faque je plantais pas mal toujours tout le monde. J'aurais p'tête moins aimé ça si je m'étais faite magané à tous les coups par exemple (rires), ça c'est clair ».

- Joseph (cons. faible)

« Ben, à ct'âge-là, t'as besoin de plein d'affaires hein (rires). Des p'tites autos, des GI Joe, des palettes de chocolat (rires). Non, mais quand t'as pas d'argent, c'est ton seul moyen dans un sens t'sé, de te procurer les biens que toutes les autres ont t'sé ».

- Carl (cons. modéré)

« Le feeling que ça me donnait quand j'en clanchais un. Premièrement toutes les filles trippaient sur toi pendant au moins une semaine de temps. Tes chums te trouvaient hot, tu te faisais moins écoeurer pendant quelques jours, pis ça te donnait un espèce de feeling de vainqueur. C'est dur à expliquer, mais c'est quelque chose qui était ben ben l'fun à vivre dans le temps ».

- Kevin (cons. modéré)

« J'partais là, pis je revenais avec un bicycle. J'arrivais à l'école avec un nouveau bicycle à chaque semaine. Tout le monde pensait que j'étais super riche. Pis y voulaient toutes être mes amis, parce que des fois j'les donnais c'té bicycles là. Pis moi ben j'étais super heureux, j'pouvais pas rien demander de plus, un nouveau bicycle tout le temps, pis toutes sortes de bébelles aussi. Aie, n'importe qui aurait trippé ».

- Jonathan (cons. grave)

« La bataille, ça nous permettait de faire sortir notre agressivité... pis notre hyperactivité. Pis de défendre nos droits aussi. On était une gang là pis *hey, respectez-nous*, t'sé (rires) ».

- Claude (cons. grave)

En fait, les explications données par les trois sous-groupes concernant les vols simples et les voies de fait sont sensiblement les mêmes. En général, on dénote trois grands besoins chez la plupart des jeunes délinquants à l'étude; un besoin de posséder, à la fois biens et argent, un besoin de sensations fortes et de plaisir, et/ou un besoin d'être vu, écouté, respecté et admiré de son

entourage. Et de nombreuses autres recherches ont également fait ressortir de tels besoins, relativement « normaux » et universels à l'adolescence (Arnold, 1976; Bernard, 1988). Or, il semble que pour certains, ces besoins aient été davantage marqués, si bien que les vols simples ou les voies de fait n'aient pas été suffisants à les satisfaire. Voici quelques exemples de ce que certains consommateurs à dépendance modérée et grave avaient à dire quant à la perpétration d'autres types de délits ou de plus d'un délits simultanément dès le tout début :

« Voler, c'était trop facile. Genre nous autres, qu'est-ce qu'on faisait, on rentrait dans des chalets. Ça c'était un méchant thrill...prévoir toute comment rentrer, comment pas laisser de traces, sur le stress que quelqu'un arrive sur l'entrefaite aussi. Souvent, on prenait même pas rien là, on voulait juste que le cœur nous débâte ».

- Mathieu (cons. modéré)

« N'importe quoi, si c'était quelque chose, si ça me passait par la tête ou si je voyais quelqu'un ou j'entendais quelqu'un dire que il avait fait telle ou telle affaire, fallait que je le fasse. Je voulais savoir c'était quoi le feeling, qu'est-ce que ça faisait. En-dedans d'une heure, j'pouvais faire 2-3 délits moi là là. C'était pas des grosses affaires, mais plus que j'en faisais, plus que j'me sentais fort ».

- Simon (cons. modéré)

« Bof ça me disait rien les p'tits vols pis toutes ces affaires là. C'est dangereux, pis c'est dangereux pour rien dans le fond. Moi en vendant, c'était dangereux pareil, mais j'me disais au moins j'fais de l'argent. J'étais pas vieux, mais je voyais ça de même pareil. Tant qu'à voler pour 2\$ comme un p'tit con, m'a vendre pour 20\$ t'sé, c'est...c'était logique me semble ».

- Sébastien (cons. grave)

« Moi, je faisais toute qu'est-ce que je pensais. Je faisais pas juste des des p'tits vols là, à l'étalage là, en hypocrite. Tout le monde peut faire ça. Moi, j'étais plus game, je rentrais dans des dépanneurs la nuit, je volais du monde de même dans la rue... J'me battais aussi des fois, pour montrer que j'avais pas peur de rien ».

- Stéphane (cons. grave)

Ainsi, trop faciles à commettre ou trop peu payants, les vols simples et les voies de fait ne plaisaient pas toujours à ces délinquants plus téméraires quoique tout nouvellement initiés. Une implication plus importante dans la délinquance leur a permis, selon eux, de satisfaire (du moins pendant un certain temps) de tels besoins impératifs. Or, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit ici de jeunes de 10 à 14 ans en moyenne, aux prises avec des besoins, des préoccupations et des ambitions habituellement réservés aux plus âgés. Il devient donc pertinent de croire qu'en vieillissant, leurs « problèmes » deviendront plus nombreux et relativement plus importants, si bien que leur délinquance s'en verra probablement encore davantage prononcée...

Une autre facette de la délinquance à laquelle il est plus que pertinent de s'attarder est le *modus operandi*. En effet, la façon dont les jeunes s'y prenaient pour perpétrer leurs délits, leur façon de procéder au moment de leur initiation à la délinquance est un élément d'information fort intéressant qui permettra peut-être encore de différencier les sous-groupes. Voici ce que quelques-uns des sujets avaient à révéler en ce qui concerne les procédures généralement suivies lors de leurs premiers passages à l'acte délinquants :

« Ça arrivait de même t'sé. On pensait pas à ça. C'est comme quand y avait quelque chose qui traînait, ben là on pouvait le prendre, mais pas plus. Jamais t'sé on aurait arrivé pis sauter sur quelqu'un pour y voler de quoi ou...on était pas encore rendu là ».

- Martin (cons. faible)

« Non non, ça avait pas aucun rapport. On avait toute notre conscience pis toutes nos sens quand on partait pis qu'on faisait ça. Ça aurait été facile de dire *ah on était saoul, on savait pas trop*...non non ça pas rapport. Mais c'était pas des grosses affaires qu'on faisait quand même, mais on le faisait pareil ».

- Marc (cons. faible)

« Ben, on pouvait se dire euh, *demain, on fait telle affaire, t'sé, à telle heure*, toute. Pis là on parlait, souvent c'était le vendredi après l'école, pis là ben on allait voler genre de la boisson, ou des gogosses pour la fin de semaine. On préparait comme notre fin de semaine, nos parties, c'était notre trip ».

- Eric (cons. modéré)

« Une fois, un moment donné dans les débuts, il y a un gars qui était arrivé avec un couteau. Aie, on l'avait pas trouvé drôle. On n'avait pu rien voulu savoir de lui. Y était ben trop hot (rires). On avait eu peur de lui comme. Aie on était des ti-culs là. Nous autres la violence on voulait pas rien savoir de ça ».

- Carl (cons. modéré)

« On était une bonne gang, pis on y allait chacun notre tour. On s'entraidait, on avait chacun, on savait ce qu'on avait à faire. Pis après on vendait ça pis on séparait l'argent ».

- Jacques (cons. grave)

« Non, ben dans la gang où ce que j'me tenais, me semble que y en avait qui en avait. Mais pas moi. Pas au début entouka. C'était pas, j'étais pas... mettons que c'était ben rare ceux qui en avait. Ben on était jeune là... »

- Alexandre (cons. grave)

Ainsi, les trois sous-groupes se distinguent quelque peu en ce qui a trait au *modus operandi* employé au moment de leur initiation à la délinquance, principalement pour ce qui est du degré de planification de leurs actes. D'une part, les premiers délits du sous-groupe faible semblent avoir été commis impulsivement, sans trop penser, selon les opportunités du moment et de l'endroit, alors que ceux du sous-groupe modéré semblent avoir été légèrement mieux planifiés et les opportunités, davantage recherchées. De plus, pour ce qui est du sous-groupe grave, il semble que leurs premiers délits aient été perpétrés au sein d'un groupe déjà bien organisé, opérant hiérarchiquement et au sein duquel chacun avait un rôle bien précis.

Par contre, il importe de noter que la quasi-totalité des premiers délits des membres de chacun des sous-groupes ont été perpétrés sans violence (outre pour ce qui est des voies de fait bien sûr), sans armes, et sous l'influence d'aucune substance psychoactive. Il s'agit-là de résultats relativement surprenants si on tient compte du fait que plusieurs études ont démontré que les jeunes utilisent armes et violence au même titre que les adultes, et que plusieurs d'entre eux passent à l'acte intoxiqués (Bernard, 1988 ; Dolan et Finney, 1984 ; Leblanc, 1986)... En fait, c'est probablement que ces recherches s'intéressaient à des jeunes ayant déjà un certain nombre d'années d'expérience dans le domaine de la délinquance (et non pas au moment de l'initiation).

En terminant, et en ce qui concerne la fréquence de perpétration des délits lors de l'initiation, il devient quelque peu risqué d'avancer une conclusion valable. En effet, à peine 50% des répondants ont pu fournir cette information, en raison d'une mémoire insuffisante ou tout simplement parce que l'intervieweuse a omis de les questionner à ce sujet. Conséquemment, aucune tendance n'a malheureusement pu être décelée.

Ainsi, et tout comme ce fut le cas au niveau de la consommation, la période d'initiation à la délinquance permet elle aussi de distinguer les sous-groupes à divers égards. Et cette fois, les divergences sont encore davantage marquées...

1.5) Initiation : Relation entre la consommation de drogues et la délinquance

Un bref retour sur les résultats obtenus jusqu'à présent en regard de l'initiation à la consommation de drogues et à la délinquance nous permet de constater que, quoiqu'aucun lien

direct et causal ne puisse être établi, du moins pour l'instant, entre les deux comportements à l'étude, il est néanmoins possible de cerner un certain nombre d'éléments communs permettant d'affirmer qu'une certaine relation existe déjà...

D'une part, l'analyse des types de délits perpétrés, des *modus operandi* utilisés, et des raisons de passage à l'acte a clairement fait ressortir qu'au moment de l'initiation, très peu de répondants avaient commis des délits de drogues (autre que celui de possession simple), étaient passés à l'acte intoxiqués ou dans le but précis d'obtenir des substances (ou de l'argent permettant de s'en procurer). L'idée selon laquelle la drogue cause le crime doit donc, à cette étape, être écartée.

Par contre, une analyse plus approfondie a quant à elle fait ressortir bon nombre de points communs entre la consommation et la délinquance. En effet, les deux comportements sont, pour plusieurs, apparus simultanément, bien souvent avec l'arrivée de l'adolescence. En fait, il s'agit-là du phénomène de synchronicité d'apparition au cours d'une période de vie souvent forte en nouveaux essais et en nouvelles expériences (White, 1990). De même, on remarque que les contextes et raisons dans lesquels et pour lesquelles les jeunes se sont initiés à de tels comportements sont sensiblement les mêmes d'un comportement à l'autre, ne différant qu'en ce qui a trait au sous-groupe à l'honneur. Le plaisir entre amis et la curiosité (sous-groupe faible), un désir d'appartenance et de reconnaissance d'autrui (sous-groupe modéré), ou un besoin d'échapper à un milieu de vie plus ou moins adéquat et d'exprimer une certaine frustration (sous-groupe grave) en ont donc amené plusieurs à expérimenter à la fois les drogues et les délits.

Ces quelques données démontrent bien l'importance de pousser à fond l'analyse et de considérer chacun des aspects des comportements à l'étude lorsque vient le temps de cerner la nature et l'intensité de la relation drogue-crime.

1.6) Initiation : Synthèse

L'analyse de l'initiation à la consommation et à la délinquance permet donc de constater que, déjà, les sous-groupes tendent à se différencier. Malgré que les premières expérimentations en matière de drogues et de délits aient en général eu lieu sensiblement au même moment pour tous, les écarts apparaissent néanmoins clairement à divers autres niveaux.

D'une part, pour ce qui est de l'usage de substances psychoactives, la plupart des membres de l'échantillon ont alors opté pour des substances dites douces, peu réprimées socialement, peu coûteuses et fortement disponibles ; l'alcool et le cannabis. Par contre, alors que les premières expérimentations des consommateurs à dépendance faible ont eu lieu de façon occasionnelle, entre amis, par curiosité, recherche de sensations fortes ou pour le plaisir, celles des consommateurs à dépendance modérée et grave semblent s'être déroulées de façon quelque peu moins amusante. Bon nombre d'entre eux disent s'être fait influencés par leur entourage et leur famille, succombant aux incitations par soif d'acceptation et de reconnaissance ou pour engourdir leurs malheurs. Initiation, donc, plus ou moins volontaire chez ces jeunes qui ont tout de même vu leur

consommation devenir relativement régulière dans un très court laps de temps (du moins pour ce qui est des consommateurs graves).

Ce sont également dans de tels contextes et pour les mêmes raisons que les premiers passages à l'acte de chacun des sous-groupes ont eu lieu. Cependant, bien que les besoins de posséder (biens et argent), de vivre des sensations fortes ou d'être respectés et admirés de leur entourage avaient amené l'ensemble des répondants à opter pour les vols simples et/ou les voies de fait, il semble que ce fut alors insuffisant pour plusieurs consommateurs à dépendance modérée et grave, qui se sont rapidement tournés vers d'autres types de délits ou qui ont commis plusieurs délits simultanément... Leurs *modus operandi* n'étaient également pas tout à fait les mêmes que ceux des consommateurs à dépendance faible ; les notions de planification et d'organisation étaient davantage présentes (surtout chez les consommateurs graves). Par contre, violence, utilisation d'armes et intoxication au moment du délit ne semblent pas avoir fait partie du passage à l'acte de la majorité des répondants.

Il devient donc intéressant de constater que, quoique les sous-groupes à l'étude aient été constitués à partir du degré de dépendance aux substances psychoactives des répondants, il y ait tant de distinctions au niveau de leur implication dans la délinquance (surtout si on considère qu'il s'agit ici de leur *initiation* à la délinquance, c'est-à-dire de la toute première étape de leur trajectoire déviante). De plus, l'analyse a déjà fait clairement ressortir un certain nombre de points communs à ces deux comportements déviants. La relation entre la drogue et le crime est donc peut-être plus précoce que ce que les études portent à croire...

2) Progression dans la consommation de substances psychoactives et dans la délinquance au cours de l'adolescence

Une fois ces jeunes initiés à la consommation et à la délinquance, ils ont bien entendu progressé dans de tels comportements. Il convient donc de vérifier si, de plus en plus, les sous-groupes se distinguent ou si, au contraire, ils cheminent dans la déviance de façon relativement similaire.

2.1) Progression : Types de substances consommées, modes et fréquences de consommation

Au moment de l'initiation, les trois sous-groupes se distinguaient peu au niveau des types de substances consommées et des modes de consommation utilisés, privilégiant pour la plupart l'alcool et le cannabis. Lorsqu'on s'attarde aux quelques années suivant cette initiation, on voit apparaître de nouvelles substances et, par le fait même, de nouveaux modes de consommation pour chacun des trois sous-groupes.

D'une part, les sous-groupes se distinguent considérablement par leur vitesse de progression vers de nouvelles substances et modes de consommation. En effet, il semble que les membres des sous-groupes modéré et grave aient eu tendance à progresser plus rapidement. Ainsi, l'analyse démontre que la plupart des consommateurs à dépendance faible ont mis en moyenne 4,8 ans (E.T. : 5,2) suite à leur initiation avant d'essayer pour la première fois une nouvelle drogue, cette moyenne se situant à 2,8 ans (E.T. : 4,2) chez les consommateurs à dépendance modérée et à 3,1 ans (E.T. : 2,7) chez les consommateurs à dépendance grave. Cette

tendance se maintient lorsqu'on s'attarde au temps moyen mis avant d'essayer pour une deuxième fois une nouvelle substance ; 3,9 ans (E.T. : 4,8) chez les consommateurs à dépendance faible, 2,1 ans (E.T. : 3,5) chez les consommateurs à dépendance modérée, et 2 ans (E.T. : 3,1) chez les consommateurs à dépendance grave. Alors que les membres du sous-groupe faible semblent avoir progressé lentement dans leur consommation, ne sentant pas nécessairement le besoin de changer constamment de substance, ceux des sous-groupes modéré et grave ont escaladé en moyenne deux fois plus rapidement, comme s'ils souhaitaient essayer le plus grand nombre de substances en le moins de temps possible. Voici quelques exemples de citations illustrant bien ce phénomène :

« Non moi j'ai commencé ça, comme j'te disais tantôt vers 12 ans, pis...non j'ai toffé ça de même pendant un bon boutte avant de me garocher dans d'autre chose. C'était, c'était une affaire que j'aimais ben, là, le pot, pis c'était une drogue qui me faisait. Faque non, j'ai gardé ça, juste ça, une bon p'tit boutte ».

- Steven (cons. faible)

« Ben j'ai commencé ça jeune hein. Pis dans c'temps là, à part l'alcool, tu peux pas ben ben prendre rien d'autre. Pis de toute façon j'vois pas pourquoi j'aurais été prendre d'autre chose. Ça faisait mon bonheur ».

- Pierre (cons. faible)

« Aïe ben là, je capotais. Je venais de découvrir la dope. Je capotais, j'en revenais pas. Faque pis là ben let's go, on asseye ça, pis l'acide, pis les mushs, pis la colle même (rires). Bah, c'était des trips de jeunesse ».

- Simon (cons. modéré)

« Avec la curiosité hein, tu, j'me contentais pas juste de ça là, la boisson pis...non non, là j'étais parti (rires), pour un bon boutte. Là j'ai 32 ans pis chu pas encore revenu faque (rires). Non c'est ça, ça s'est enchaîné quand même vite. J'dirais qu'en l'espace de cinq, six ans max j'avais toute asseyé. Je connaissais toute (rires) ».

- Stéphane (cons. grave)

D'autre part, les sous-groupes se distinguent aussi au niveau des types de substances choisies et consommées lors de cette progression. Ainsi, les quelques consommateurs à dépendance faible qui n'avaient jamais pris de cannabis l'ont alors fait, d'autres ont opté pour des substances chimiques (acide, amphétamines, THC, champignons magiques, etc.). Aucun, en fait, ne s'est rendu aux drogues dites « dures », telles la cocaïne ou l'héroïne, avant l'âge de 18 ans.

Du côté des consommateurs à dépendance modérée et grave, très rares sont ceux qui n'ont consommé qu'alcool et cannabis très longtemps. Tous, sans exception, ont fait l'essai des drogues chimiques avant l'âge de 18 ans, 66,7% des consommateurs à dépendance modérée et la même proportion de consommateurs à dépendance grave ont consommé de la cocaïne, alors qu'un faible pourcentage de consommateurs à dépendance grave ont même été jusqu'à l'héroïne (25%). À noter également que quelques consommateurs à dépendance modérée et grave se sont tournés vers les médicaments (16,7% seulement de chacun des sous-groupes).

Or, une telle progression au niveau du types de substances consommées en ont amené plusieurs à essayer de nouveaux modes de consommation. Ainsi, tous les consommateurs à dépendance modérée et grave ayant fait usage de cocaïne ou d'héroïne avant l'âge de 18 ans l'ont fait de façon prisee (sniffée), et 50% (tant chez les consommateurs modérés que graves) ont également essayé l'injection de l'une ou l'autre de ces drogues.

En ce qui concerne les fréquences de consommation, on se rappelle qu'au moment de l'initiation, les consommateurs à dépendance grave avaient tendance à consommer plus régulièrement que les autres. Cette fois, l'analyse de la progression démontre que les membres des

trois sous-groupes ont augmenté leur fréquence de consommation et les doses consommées à chaque fois dans les quelques années suivant cette initiation. Cependant, il est possible d'affirmer que plusieurs membres des sous-groupes modéré et grave l'ont fait de façon plutôt drastique et significative. Ainsi, 66,7% de chacun de ces deux sous-groupes aurait, pendant une période d'au moins six mois, consommé quotidiennement à un moment ou à un autre au cours de leur adolescence. À noter que 16,7% seulement des consommateurs à dépendance faible disent avoir consommé plus de trois fois par semaine au cours de cette même période. L'écart entre les sous-groupes est donc relativement important. Et l'écart entre les membres de l'échantillon et l'ensemble de la population adolescente l'est encore davantage. Selon une étude du Gouvernement du Québec (1994), seulement 4% des adolescents consomment de l'alcool sur une base régulière (une fois ou plus par semaine) et moins de 1% font usage de drogues illicites fréquemment. La fréquence de consommation à l'initiation et dans les quelques années qui suivent se révèle donc être un indicateur fort important de la dépendance future des usagers de substances psychoactives...

Donc, si au moment de l'initiation, les trois sous-groupes se différenciaient peu au niveau des types de substances consommées, des modes et des fréquences de consommation, il semble que ce soit les quelques années suivantes qui aient été critiques et révélatrices en ce sens. Alors que les consommateurs à dépendance faible ont poursuivi une consommation de drogues douces ou chimiques de façon plutôt occasionnelle, quoique plus fréquente qu'au début, les consommateurs à dépendance modérée et grave semblent être allés plus rapidement vers des drogues chimiques et dures, des modes de consommation brutaux, et un usage relativement

régulier, si bien que plusieurs d'entre eux avaient déjà tout expérimenté avant même l'âge adulte. Tout se joue-t-il donc dès les premières années de consommation ?

2.1.1) Raisons expliquant une telle progression dans la consommation

Pour quelles raisons observe-t-on une telle progression, tant au niveau des types de substances consommées, des modes de consommation (chez les sous-groupes modéré et grave), et des fréquences de consommation dans les années suivant l'initiation? En fait, bien que cette progression n'ait pas été la même ou qu'elle ait été d'intensité différente d'un sous-groupe à l'autre, les raisons pour lesquelles elle a eu lieu semblent en général être les mêmes pour tous.

Aussi est-il possible de regrouper les explications recueillies auprès des répondants de chacun des sous-groupes en trois catégories distinctes : la rencontre de nouveaux amis, l'obtention d'un emploi, et une soif d'expériences nouvelles. Ainsi, quelques-uns des membres de l'échantillon expliquent leur progression dans la consommation par le fait qu'ils se soient fait de nouveaux amis ; en appartenant et en s'identifiant à un nouveau groupe de jeunes, composé bien souvent de consommateurs relativement importants et/ou plutôt réguliers, ils ont vu leur propre consommation croître. Voici donc quelques citations en ce sens :

« J'ai changé d'école, pis j'ai rencontré une gang pas mal heavy. Eux-autres, c'était même abusif leur affaire. Ils m'ont comme donné accès à des drogues que je pouvais pas avoir avec mes amis d'avant, des drogues que j'avais même jamais entendu parlé. Faque moi ben, j'essayais ça, pis j'haïssais pas ça ».

- Alexandre (cons. grave)

« J'ai rencontré un gars un moment donné, on jouait au baseball ensemble. Pis lui ben y était pas mal plus expérimenté que moi, pis pas juste au baseball (rires). Non, y prenait plein d'affaires, plein d'esti de cochonneries, comme du mush, après ça pff, PCP...n'importe quoi. Pis moi ben le cave j'embarquais là-dedans, j'embarquais dans son trip ».

- Simon (cons. modéré)

D'autres prétendent que le fait d'avoir débuté sur le marché du travail (souvent très jeune) leur a permis de gagner l'argent nécessaire à leur donner accès à de nouvelles substances plus dispendieuses que l'alcool ou le cannabis, par exemple, ou à leur permettre un usage plus fréquent.

« J'me suis faite mettre en dehors de l'école, pis j'ai commencé à travailler. Aïe, wow, du cash, t'sé. C'est ben beau, mais j'fais quoi avec ça...j'avais pas vraiment besoin d'argent comme tel... J'avais trop d'argent t'sé (rires). Faque là, ben j'me suis mis à consommer plus, pis à consommer des affaires que j'aurais jamais pu me payer avant ».

- Jean-Paul (cons. modéré)

« Avant ça je faisais attention t'sé, je consommait pas trop...ça coûtait cher. Ben pas cher, mais j'étais jeune pis j'avais pas d'argent. Mais là, avec la p'tite job que j'avais pis le cash que je faisais, j'me posais même pu de questions. Quand ça me tentait de consommer, let's go...y avait pu rien là là ».

- Charles (cons. faible)

Finalement, certains autres affirment que la seule coupable de leur escalade au sein de la consommation a été leur propre soif d'expériences nouvelles. Leur volonté d'essayer de nouvelles substances, de vivre de nouvelles sensations, de nouveaux « trips » selon eux plus intenses, les a conduit vers une consommation de plus en plus importante et de plus en plus fréquente.

« Je voulais juste essayer des nouvelles affaires. Toutes les drogues me faisaient, t'sé je faisais jamais de badtrips...pis c'était tout le temps des nouveaux genres de trips. Chaque drogue, t'sé c'est différent c'est...ah oui, quand tu commences ça, c'est comme, té toujours curieux de savoir c'est quoi le trip de telle ou telle drogue ».

- Stéphane (cons. grave)

« Ben ça faisait un bout de temps là que j'étais stable comme...j'avais pu de fun. Faque là ben j'en prenais plus souvent. Mais là ça me faisait pu ben ben d'effets, ça me faisait pu grand chose... Faque envoye, tu changes de drogues, des nouvelles drogues, pour voir c'est laquelle qui va te faire le plus de bien. C'est...c'est pas long que ça augmente ».

- Mathieu (cons. modéré)

Il est donc intéressant de constater que les explications concernant le pourquoi de la progression dans la consommation à l'adolescence sont relativement variées et que la théorie de l'escalade des drogues douces et d'une consommation occasionnelle aux drogues plus dures consommées plus régulièrement semble avoir divers aspects. Or, il ne s'agit aucunement de prétendre à un cheminement inévitable. Mais lorsqu'envisagée sous l'angle des motivations poussant les jeunes à progresser d'une substance à l'autre, cette théorie, trop souvent discréditée, ne semble soudainement plus si farfelue.

2.2) Progression : Contextes et raisons de consommation

Il s'avère pertinent, suite à cette analyse de la progression au niveau des types de substances consommées, des modes et des fréquences de consommation, de vérifier si les contextes et circonstances dans lesquels les consommations se déroulaient, de même que les

raisons pour lesquelles elles avaient lieu se sont également modifiées dans les quelques années suivant l'initiation à la drogue.

Rappelons qu'au tout début, les trois sous-groupes se différenciaient assez clairement en ce sens, les consommateurs à dépendance modérée et grave consommant de façon moins volontaire et moins plaisante que les consommateurs à dépendance faible.

Or, les tendances se sont quelque peu transformées par la suite, principalement pour ce qui est des consommateurs plus importants. D'une part, les consommateurs à dépendance faible ont continué de consommer entre amis, suivant leur propre volonté, pour avoir encore plus de plaisir lors des soirées organisées à l'école ou dans le quartier. Leurs contextes et raisons de consommation sont donc demeurés relativement les mêmes au fil de leur progression. Voici quelques extraits de discours l'illustrant bien :

« Ah, moi, c'était toujours comme au début, hein, ça changeait pas. Ça nous permettait de nous retrouver, entre chums, pis de tripper. On voulait avoir du fun, pis on s'arrangeait pour en avoir...en masse.. »

- Martin (cons. faible)

« Ça nous prenait une occasion, genre un party ou la fête de quelqu'un, pour consommer. On trippait ben gros de même. C'était pas méchant, on dérangeait pas personne, on faisait juste tripper. C'était le bon temps ».

- Jessy (cons. faible)

Les consommateurs à dépendance modérée, quant à eux, ont continué de consommer entre amis, mais pour des raisons légèrement différentes de celles énumérées jusqu'ici. En fait, ils ne

subissaient plus tellement l'influence directe de certains camarades plus âgés, ils ne se sentaient plus « obligés » de consommer, comme c'était le cas au début. Plusieurs consommaient désormais parce qu'ils venaient tout simplement de découvrir que la drogue pouvait soulager bien des maux, pouvait leur permettre d'être quelqu'un qu'ils n'étaient pas, pouvait les rendre plus heureux.

Voici quelques propos en ce sens :

« Je me suis aperçu que j'aimais ça, que ça me procurait quelque chose que j'aimais. J'étais pu gêné, j'étais pu renfermé, j'étais un gars cool, plein d'amis quand j'étais là-dessus t'sé. Je me suis aperçu qu'il y avait moyen d'être heureux».

- Kevin (cons. modéré)

« Bof, j'me suis habitué à ça moi j'pense. Pas que j'étais accro ni rien. J'étais juste habitué. Ça faisait un boutte que je consommait, pis j'étais ben là-dedans dans un sens. J'voyais pas toutes les côtés négatifs de ça, j'voyais juste que j'aimais ça. À court terme t'sé je voyais ».

- Yves (cons. modéré)

Finalement, la plupart des consommateurs à dépendance grave se sont mis à consommer en gang et/ou seuls, dans l'espoir d'attirer l'attention, d'oublier leurs problèmes et de pouvoir enfin appartenir à une réalité ne ressemblant en rien à celle qu'ils cherchent à fuir depuis si longtemps déjà. En voici quelques exemples :

« J'ai jamais été capable de faire face à mes problèmes...comme si j'en avais trop. Pis la drogue, ben t'sé, ça soulage... J'me sentais Superman, pff...pas peur de rien. J'avais de l'estime de moi un p'tit bout de temps au moins t'sé. Pis de l'estime de mon entourage aussi ».

- Jacques (cons. grave)

« J'étais dans mon p'tit monde. J'étais rendu que j'étais tout le temps tout seul. Jm'étais replié sur moi-même, pis je fumais mes problèmes. Dans ce temps-là je voyais plus ça dans le genre que personne me comprend. Mais asteure je le sais ben que j'étais pas heureux pantoute. Je fuyais, dans le fond, je me fuyais moi-même dans le fond ».

- Dominic (cons. grave)

On peut donc constater que les quelques années ayant suivi l'initiation aux substances psychoactives ont fait apparaître un certain nombre de divergences d'un sous-groupe à l'autre et ce, à divers égards. D'une part, la progression des consommateurs à dépendance faible fut tout compte fait relativement minime, tant au niveau des types de substances expérimentées, des modes et des fréquences de consommation qu'au niveau des contextes et des raisons d'une telle consommation.

Par contre, il semble qu'il existe chez plusieurs consommateurs modérés et graves un certain mal de vivre de plus en plus souffrant. La notion de plaisir, bel et bien présente chez la plupart des consommateurs à dépendance faible, ne fait partie des discours des consommateurs plus importants que par le fait qu'ils le recherchent, sans vraiment l'atteindre... Et il s'agit probablement là d'un élément pouvant expliquer pourquoi ils progressent beaucoup plus rapidement que les autres. Après tout, des jeunes à la recherche d'un certain bonheur, d'une certaine paix intérieure, auront probablement tendance à « geler » davantage et plus régulièrement une réalité qui ne leur plaît guère. D'autant plus que les consommateurs graves la fuient depuis bon nombre d'années déjà. Or, de telles constatations permettent d'affirmer que les premières années de consommation sont significatives et orientent les jeunes vers un certain type de consommation à l'âge adulte.

2.3) Progression : Types de délits perpétrés, *modus operandi* et fréquences de passage à l'acte

On se rappelle qu'au moment de l'initiation, les sous-groupes tendaient à se distinguer quelque peu en ce qui a trait aux types de délits commis. Bien que les deux actes les plus populaires étaient les vols simples et les voies de fait pour les trois sous-groupes, certains des consommateurs à dépendance modérée et grave, plus téméraires, ne s'en étaient point contentés, allant jusqu'à commettre d'autres types de délits, tels les méfaits ou le trafic de drogues, ou à commettre plusieurs délits simultanément.

Les écarts entre les sous-groupes perdurent lorsqu'on observe les quelques années suivant cette initiation. Entre autres, les consommateurs à dépendance faible ont pris en moyenne 7,1 ans (E.T. : 3,1) suite à leur initiation avant de changer et de commettre un autre type de délit, alors que les consommateurs à dépendance modérée et grave n'y ont mis en moyenne que 4,2 (E.T. : 2,1) et 3,9 (E.T. : 2,2) ans respectivement, progressant à un rythme relativement rapide (quoique moindre que celui de leur progression dans la consommation de drogues).

Vers quels types de délits se sont alors tournés tous ces jeunes ? En fait, pour les consommateurs à dépendance faible, cette progression s'est en général limitée aux vols simples, voies de fait, méfaits, conduites avec facultés affaiblies et, pour quelques-uns, à la vente de stupéfiants. Par contre, on voit facilement apparaître, pour la plupart des consommateurs à dépendance modérée et grave, un certain nombre de vols qualifiés. À noter qu'un nombre infime de consommateurs à dépendance grave comptabilisent, au cours de leur adolescence une tentative de meurtre ou un homicide réellement perpétré. Il est donc clair que les délits des sous-groupes

modéré et grave se comparent difficilement, du moins sous l'angle de la violence, à ceux du sous-groupe faible.

Évidemment, des délits tels les méfaits, le trafic de stupéfiants, les vols qualifiés et, à la limite, les homicides (quoique très rares), demandent probablement davantage de préparation, d'organisation et de planification que les simples petits vols ou bagarres de rue du tout début. Et la progression des jeunes au niveau de leur *modus operandi* le démontre bien.

On se rappelle qu'au moment de l'initiation, seuls les consommateurs à dépendance grave semblaient relativement bien préparés lors de la commission d'un acte délictueux. Or, dans les quelques années suivant l'initiation à la délinquance, ces notions de planification et d'organisation des délits furent de plus en plus présentes pour plusieurs membres de chacun des sous-groupes. En fait, l'analyse des discours des membres de l'échantillon nous permet d'identifier trois éléments ayant visiblement gagné en popularité chez la plupart de ces jeunes contrevenants et indiquant clairement une progression au niveau du *modus operandi*. De plus en plus, ils se sont joints à des réseaux ou groupes relativement bien organisés, ont pris des précautions dans le but d'encourir le moins de risques possible lors de la perpétration d'un délit, et ont porté une arme quelconque (arme blanche ou arme à feu). Voici quelques extraits de discours qui le démontrent bien :

« Ben ça changé dans le sens que c'était pu tout le temps n'importe qui t'sé, n'importe comment. On était une gang, pis c'était tout le temps les mêmes gars, pis on faisait tout le temps les mêmes affaires. C'était pas une super grosse gang, t'sé juste assez pour que ça marche ben ».

- Steven (cons. faible)

« Notre réseau ça faisait un p'tit boutte que ça allait bien. Pis moi j'commençais à monter là-dedans...j'avais plus de responsabilités. On était pas vieux, ben 15-16 ans pas plus, mais j'te dis qu'on était ben...on savait où ce qu'on s'en allait. Comme les gangs de rue asteure, le monde le save pas, mais c'est des gangs professionnelles, comme des gangs d'adultes. On se prenait au sérieux ».

- Jacques (cons. grave)

« J'dirais pas qu'on planifiait nos crimes comme d'avoir un gros plan toute déjà prévu d'avance, mais on, mettons qu'on y allait moins au hasard pas mal. Ben on avait vieilli hein, pis on avait pris conscience de des affaires. Mettons que les conséquences sont pas les mêmes quand t'as 13 ou quand t'as 17 ans. Faque oui oui, on pensait à notre affaire avant de partir ».

- Antoine (cons. faible)

« Oui oui c'est clair. Rendu là, par après, après une couple de temps, c'était tout le temps, c'était jamais n'importe quoi. On fait ça toc toc toc, on revient, pas de niaisage. Le moins d'imprévus possible, pis quand on suivait notre plan ça allait ben. Pas de bad luck comme on dit ».

- Alexandre (cons. grave)

« Ben des couteaux, mais rien de...pas plus. Pis moi j'me rappelle, ça m'a pris du temps avant de me décider à en traîner un avec moi. Ché pas pourquoi, j'avais peur ou ché pas trop. Pis finalement j'me suis décidé, pis c'était pas si pire que je pensais (rires) ».

- Olivier (cons. modéré)

« Ouin, ben par après là, une couple de temps après, oui oui. Ben t'as pas le choix un moment donné, quand t'embarques dans les gros, ben les plus gros délits, tu sais jamais. Il faut que tu te protèges. C'est pu un jeu d'enfants là. C'est une protection, par exemple, pas quelque chose pour menacer ou pour attaquer ».

- Jonathan (cons. grave)

Ainsi, la plupart des membres des trois sous-groupes, quel que soit leur degré d'implication dans la délinquance, semblent avoir pris conscience suite à leur initiation que commettre des délits sans préparation, impulsivement, sans protection et sans prendre les précautions nécessaires les empêcherait de prospérer bien longtemps dans ce milieu, peu importe le délit choisi. Seule

distinction ; il semble que les consommateurs à dépendance grave et, à la limite, quelques consommateurs à dépendance modérée, l'aient réalisé bien avant, dès le départ.

Par contre, et tout comme c'était le cas au moment de leur initiation à la délinquance, la grande majorité des répondants de chacun des sous-groupes ont affirmé avoir progressé en perpétrant leurs délits en toute conscience de cause, ne consommant pour la plupart aucune substance avant de poser leurs actes. Un tel résultat se révèle encre une fois en désaccord avec les études qui rapportent que l'intoxication (à l'alcool et aux drogues) au moment du passage à l'acte n'est pas un phénomène rare chez les jeunes (Bernard, 1988 ; Dolan et Finney, 1984). D'autant plus que, selon Leblanc (1986), il l'est de moins en moins au fur et à mesure que les adolescents vieillissent... Autre résultat plutôt inusité : très rares sont ceux ayant avoué avoir utilisé la violence au cours de cette période de progression dans la délinquance. En fait, il importe ici de distinguer les délits intrinsèquement de violence, c'est à dire les voies de faits, les homicides et les viols (Meier, 1989) des autres délits au cours desquels la violence peut occasionnellement survenir. Par exemple, le cambrioleur qui entre dans une résidence privée sans aucune intention de s'attaquer à qui que ce soit peut subitement modifier ses plans s'il s'aperçoit que les habitants sont présents... Et c'est précisément pour ce dernier type de délits que les répondants nient avoir été violents. Pourtant, bon nombre d'entre eux étaient dorénavant actifs, entre autres, au niveau des vols qualifiés, délits mettant souvent en scène non seulement l'usage de la force de la part de l'agresseur, mais également la menace verbale, violence (psychologique) trop souvent minimisée et non considérée. Aussi aurait-il probablement fallu le rappeler et le spécifier aux répondants...

Finalement, et tout comme ce fut le cas au moment de l'initiation, il n'est possible de fournir aucune donnée quantitative valable pour ce qui est de la fréquence de passage à l'acte lors de la progression dans la délinquance. Bien que la plupart des répondants, tout sous-groupe confondu, s'entendent pour dire que leur fréquence a grimpé suite à leur initiation, très peu ont pu rendre compte en chiffres précis du nombre de délits de tel ou tel type qu'ils avaient pu commettre par jour, mois ou année au cours de leur adolescence. Encore une fois, il aurait pu être très intéressant de compiler de telles données.

Les sous-groupes ont donc continué à se distinguer les uns des autres lors de leur progression dans la délinquance, les consommateurs à dépendance modérée et grave ayant eu tendance à s'orienter plus rapidement vers des délits plus violents, donc jugés plus graves. Par contre, tous semblent avoir augmenté leur fréquence de passage à l'acte et avoir pris conscience de la nécessité de planifier, de s'organiser et de prendre davantage de précautions lors de la perpétration d'un acte délinquant.

2.3.1) Raisons expliquant une telle progression dans la délinquance

Qu'est-ce qui amène les jeunes à se tourner vers des délits jugés plus graves, à passer à l'acte plus fréquemment, et/ou à s'organiser, à réfléchir davantage avant de le faire ? Voici quelques explications fournies par les répondants concernant le pourquoi de leur progression dans la délinquance :

« Un moment donné, on a déménagé, pis j'ai embarqué dans une gang. C'était une gang pas mal hot, pas mal criminalisée aussi. Moi, je me suis identifié à eux-autres, pis j'me suis mis à faire des affaires, t'sé, que j'aurais jamais faites avant, avec mes anciens chums. »

- Pierre (cons. faible)

« Il y avait une couple de gars à l'école que tout le monde savait qu'ils étaient croches. Pis moi ben j'me suis arrangé pour me mettre chums avec eux-autres. Ça s'est fait de même *bla bla bla ok té cool*. Moi j'en faisais déjà des affaires, mais avec eux-autres, poop, j'en faisais pas mal plus. On était, on s'encourageait comme, tous ensemble ».

- Luc (cons. modéré)

« Ben, c'était super facile tout le temps...j'me faisais jamais pogner. Chaque fois, j'me demandais jusqu'où, t'sé, je pourrais aller. Je me pensais super bon, t'sé comme supérieur aux autres, invincible comme. Toutes les délits que je faisais, même si c'était de plus en plus des délits graves, il m'arrivait jamais rien. Ça m'encourageait comme ».

- Denis (cons. modéré)

« C'est trop facile pis ça rapporte en même temps. C'est ça le problème. Y en a plein de crimes que tu peux faire, pis tu vas t'enrichir pis tu te feras jamais pogner. C'est ça le problème. Pis un coup que tu commences pis que tu sais ça, tu peux pu t'arrêter t'sé. Moi c'est ça entouka. Tu fais des affaires, tu fais des affaires pis pff y t'arrives jamais rien. Faque tu fais d'autres affaires, de plus en plus... Ça finit jamais ».

- Emile (cons. faible)

« J'étais rendu à l'âge que je voulais être indépendant de mon père, faire mes bebelles pis pas me faire achaler. Ben pour ça, t'as besoin d'argent par exemple. Pis j'en avais pas trop mettons. Faque la délinquance, les vols pis toute ça, ça me permettait ça ».

- André (cons. modéré)

« C'est l'argent. C'est clair que c'est l'argent. Sinon...t'sé quand té jeune, t'as pas d'argent pis tu veux tout plein de bebelles. Pis c'est sûr que la consommation ça aide pas hein. Ça coûte cher. Faque tu vas chercher ta, ton cash, tu payes ta dope, tes autres cossins que t'as besoin, pis tu recommences. Pis c'est toujours de plus en plus souvent, pis de plus en plus des grosses affaires, parce que tu consommes de plus en plus pis que t'as de besoin de plus en plus d'affaires à mesure que tu vieillis ».

- Alexandre (cons. grave)

Ainsi, et tout comme ce fut le cas pour les raisons de la progression dans la consommation de drogues, il est possible de regrouper les raisons de la progression dans la délinquance en trois grandes catégories. Tout d'abord, il y a la rencontre de nouveaux amis déjà bien expérimentés dans le domaine, qui les ont initiés à de nouvelles activités criminelles ou avec lesquels les passages à l'acte se faisaient plus fréquemment (également mentionnée pour justifier une progression dans la consommation). Puis, il y a l'apparition d'un certain sentiment d'omnipotence, c'est-à-dire la découverte que la délinquance, en plus d'être facile, payante, valorisante et plaisante, est également peu risquée. En effet, il semble bien que la grande majorité des jeunes s'en tirent à bon compte suite à leur passage à l'acte (Arnold, 1976). Pourquoi, alors, s'abstenir ou se contenter de quelques « petits » délits s'il n'y a pratiquement aucun danger d'être arrêté et puni? Finalement, on voit apparaître un besoin d'argent de plus en plus présent, dû la plupart du temps au fait que les jeunes grandissent, revendiquent leur indépendance, tout en demeurant bien souvent sans emploi et donc sans source de revenu.

Or, quoique ces trois catégories de réponses soient revenues à plusieurs reprises dans chacun des sous-groupes, une proportion plus importante de consommateurs à dépendance grave ont fait allusion à un besoin d'argent grandissant. Bien plus, bon nombre d'entre eux ont directement relié ce nouveau besoin à leur consommation de plus en plus importante de substances de plus en plus dispendieuses. Résultat, donc, fort intéressant, d'autant plus qu'aucun consommateur à dépendance faible ou modérée n'a donné de réponse en ce sens. Qui plus est, les études révèlent que le fait de commettre des délits dans le but de récolter de la drogue ou de l'argent permettant d'acheter cette drogue n'est encore qu'un phénomène peu répandu à l'adolescence (Brochu et Douyon, 1990 ; Brounstein et al., 1990 ; Faupel, 1991 ; Schneeberger et

Brochu, 1995). Ces quelques consommateurs à dépendance grave se distinguent donc de l'ensemble des jeunes usagers de drogues en ce sens. Or, si on considère que leur consommation progressera probablement encore davantage dans les années à venir, il est possible d'affirmer que leurs besoins pécuniers feront de même, exacerbant donc encore plus leur implication criminelle... Le lien drogue-crime semble donc se dessiner progressivement à mesure que la drogue prend de la place dans la vie de la personne, du moins chez cette minorité de répondants.

2.4) Progression : Contextes et raisons de passage à l'acte

Nous avons vu précédemment qu'au moment de l'initiation, les trois sous-groupes se distinguaient considérablement en ce qui a trait aux contextes dans lesquels ils perpétraient leurs délits et aux raisons pour lesquelles ils le faisaient. Et ils diffèrent toujours au cours des quelques années suivantes...

D'une part, pour ce qui est des consommateurs à dépendance faible, la situation est demeurée sensiblement la même ; ils commettaient des délits en gang (gang relativement plus stable par contre qu'au moment de l'initiation), pour le plaisir, les sensations fortes et, pourquoi pas, pour tenter d'obtenir l'argent nécessaire pouvant leur permettre, entre autres, de manger au restaurant, de fumer, de sortir, d'aller au cinéma et... de s'acheter de la drogue. Voici, en fait, les paroles de deux consommateurs à dépendance faible à ce sujet :

« Pff, je sais pas trop. On avait pas vraiment de raison comme telle. On était une bonne gang, toujours les mêmes, pis on faisait ça pour rire t'sé. Après ça, ben on se payait une go...on bouffait, on buvait, on fumait, toute...la grosse vie (rires) ».

- Marc (cons. faible)

« C'était encore pour le thrill que ça t'apporte. T'as les papillons pis toute, c'est l'fun. Pis on essayait, on recherchait tout le temps ça cte feeling là. C'est, c'est un moyen comme un autre de se donner un boost d'adrénaline pis d'avoir un peu de fun. C'est pas un bon moyen tu vas me dire, mais c'est un moyen pareil ».

- Chris (cons. faible)

D'autre part, pour ce qui est des consommateurs à dépendance modérée, la plupart étaient toujours à la recherche de la reconnaissance et de l'approbation d'autrui, et continuaient de croire que le crime leur permettrait d'être acceptés et respectés. Non seulement le fait de commettre un délit leur donnait-il ce sentiment de notoriété, mais l'argent ainsi obtenu leur permettait également de séduire, « d'acheter » leur entourage, et ainsi obtenir une certaine valeur aux yeux de celui-ci. Voici, à titre d'exemple, ce que des consommateurs à dépendance modérée avaient à dire en ce sens :

« C'était une gang, t'sé, ils m'envoyaient faire des affaires, n'importe quoi moi j'y allais. J'me sentais hot, j'voulais les impressionner. Après ça j'arrivais avec mon argent ou avec mes bebelles t'sé, tiens, tiens, je leur donnais toute. J'gardais même pas rien pour moi des fois t'sé ».

- Olivier (cons. modéré)

« T'sé quand t'as jamais eu ben ben d'amis, que t'as jamais été ben ben apprécié, quand tu t'en trouves des chums tu veux pas les lâcher hein. Même si c'est pas des chums recommandables plus qu'y faut. Faque j'étais comme pogné dans leurs conneries, mais au moins j'me disais que je faisais partie de la gang t'sé ».

- Richard (cons. modéré)

Finalement, les consommateurs à dépendance grave perpétraient également leurs délits dans des contextes et pour des raisons semblables à ceux et celles énumérés au moment de l'initiation à la délinquance. De plus en plus intégrés au sein de groupes criminalisés, ils passaient à l'acte par soif de vengeance, pour crier leur révolte contre une société qui ne leur avait jamais permis d'être heureux. Plusieurs étaient également aux prises avec un réel besoin d'argent, soit parce qu'ils n'avaient tout simplement plus de famille apte à subvenir à leurs besoins, soit parce que leur consommation de drogues les obligeait à y investir d'importantes sommes. Rien à voir, donc, avec les besoins monétaires des consommateurs à dépendance faible et modérée. En voici deux exemples types :

« Tout le monde me faisait chier, t'sé. J'ai jamais rien eu. Pis là ben en grandissant, t'as toujours besoin de plus d'affaires. Mais j'avais pas personne pour m'aider faque je payais toute. Pis c'était dans le temps que j'ai commencé à consommer pas mal. Faque là wo, un moment donné, t'en a pu assez d'argent là. Pis là ben c'est là que la délinquance venait régler ben des affaires t'sé. »

- Gaetan (cons. grave)

« Quand tu sors d'une enfance difficile, pis que tu rentres dans une adolescence encore pire, tu te refermes sur toi-même pis tu viens que tu veux pu rien savoir de personne. Personne sauf ta gang de chums. Pis là ben tu te ramasses une gang de révoltés ensemble...révoltés contre leur famille, contre la société, contre toute...tu te ramasses ensemble faque là t'sé, c'est sûr... »

- Robert (cons. grave)

De plus en plus, donc, les sous-groupes se différencient les uns des autres en ce qui a trait à leur implication délinquante. À l'instar de ce qui a pu être observé au niveau de la consommation, la plupart des consommateurs faibles n'ont progressé que peu ou que très lentement, alors que les consommateurs plus importants semblent l'avoir fait de façon plus

marquée, dans des contextes et pour des raisons relativement moins sains. En fait, et plus particulièrement pour ce qui est des membres du sous-groupe grave, il semble bien que plusieurs soient dorénavant bien ancrés dans un mode de vie hautement délinquant malgré leur jeune âge.

2.5) Progression : Relation entre la consommation de drogues et la délinquance

Déjà au moment de l'initiation, une relation indirecte et non causale avait pu être identifiée entre la consommation et la délinquance et ce, au sein de chacun des sous-groupes. Or, puisque ces deux comportements ont progressé à divers niveaux dans les quelques années qui ont suivies, il n'est pas surprenant de constater que le lien les unissant s'est prononcé encore davantage (principalement chez les consommateurs graves).

D'une part, les vitesses de progression dans la consommation et dans la délinquance apparaissent en général synchronisées. Alors que le rythme auquel les consommateurs à dépendance modérée et grave s'enfoncent dans la déviance est quelque peu plus élevé que celui démontré par les consommateurs à dépendance faible, il se révèle relativement le même peu importe le comportement.

Encore une fois, les contextes et raisons de consommation de chacun des sous-groupes sont sensiblement les mêmes que ceux concernant leur passage à l'acte. De plus en plus, on détecte un certain mal de vivre chez les consommateurs à dépendance modérée et grave, qui les guide au cœur de la déviance.

Contrairement à ce qui avait pu être noté au moment de l'initiation, la progression dans la délinquance fait apparaître chez plusieurs divers délits de drogues, tels la conduite avec facultés affaiblies et le trafic de stupéfiants. De plus, un certain nombre de consommateurs à dépendance grave dénoncent désormais un réel besoin d'argent en guise de motivation à progresser dans le crime, cet argent risquant fort bien d'être utilisé pour se procurer de la drogue.

Ainsi, peu à peu, la relation entre la drogue et le crime s'intensifie, surtout pour ce qui est des consommateurs plus importants. Évidemment, il ne s'agit pas ici de prétendre à un lien absolu et très marqué, mais il importe d'en mentionner tout au moins l'existence et la nature.

2.6) Progression : Synthèse

L'analyse de la progression dans la consommation et dans la délinquance permet donc de constater que, de plus en plus, les consommateurs modérés et graves se sont enfoncés dans la déviance, se distinguant considérablement des consommateurs faibles et ce, à divers niveaux.

Par exemple, alors que la plupart des membres du sous-groupe faible ont continué de consommer et de passer à l'acte entre amis, pour rire et avoir du bon temps, les motivations des consommateurs à dépendance modérée et grave semblent avoir été tout autres. Bon nombre d'entre eux, à la recherche de l'acceptation d'autrui (si difficile à obtenir), par révolte (sentiment ressenti chez plusieurs consommateurs graves depuis fort longtemps d'ailleurs), ou tout

simplement en raison d'un quelconque besoin d'argent, se sont joints de plus en plus à des groupes organisés au sein desquels la déviance occupait une place de choix.

Ainsi, bien que les membres de chacun des sous-groupes, après avoir fait la rencontre de nouveaux amis, suite à une nouvelle entrée d'argent permettant de faire quelques folies, ou dans l'unique but de vivre de nouvelles expériences, ont fait l'essai de nouvelles substances, seuls les consommateurs à dépendance modérée et grave sont allés jusqu'à expérimenter des drogues dures (cocaïne, héroïne) et des modes de consommation brutaux.

Même chose au niveau de la délinquance ; que ce soit encore une fois suite à la rencontre de nouveaux copains plus expérimentés, en raison d'un certain sentiment d'omnipotence, ou dans le but de faire un peu d'argent, plusieurs de ces consommateurs à dépendance modérée et grave sont allés jusqu'à perpétrer des délits relativement sérieux et violents laissant peu de place à l'erreur, phénomène non observé chez les consommateurs à dépendance faible. Par contre, et malgré la nature de leurs délits, rares sont ceux ayant eu recours à la violence, élément difficile à expliquer d'ailleurs.

Ainsi, quoique les membres de chacun des sous-groupes aient bel et bien vu leur fréquence de consommation et de passage à l'acte augmenter au cours des quelques années suivant l'initiation à la déviance, il ne s'agit en aucun cas de prétendre que leur cheminement en ce domaine ait été le même. À la recherche de quelque chose de « plus » et de « mieux » que ce que leur existence leur avait jusqu'ici permis de vivre, les consommateurs à dépendance modérée et grave ont progressé de façon beaucoup plus prononcée. C'est donc en raison de tels résultats

qu'il devient possible de supposer que le maintien de la consommation et de la criminalité à l'âge adulte fera apparaître des divergences toujours davantage marquées entre les sous-groupes. De même, probablement que le lien entre ces deux types de comportements, déjà palpable chez plusieurs (surtout chez les consommateurs plus importants), ne fera que s'intensifier.

3) Maintien de la consommation de substances psychoactives et de la criminalité à l'âge adulte

Encore une fois, donc, et afin de vérifier l'exactitude de telles hypothèses, il convient d'analyser l'implication de chacun des sous-groupes à la fois dans la consommation et dans la criminalité. La période d'essais et d'expérimentation étant maintenant chose du passé, ils sont désormais en plein cœur de l'âge adulte, et se dirigent, chacun à leur façon, vers une dépendance aux substances psychoactives dite faible, modérée ou grave.

3.1) Maintien : Types de substances consommées, modes et fréquences de consommation

Tout d'abord, en ce qui concerne les types de substances consommées et les modes de consommation utilisés, on se rappelle qu'au moment de l'initiation, les trois sous-groupes se différenciaient très peu, privilégiant l'alcool et le cannabis. Puis, dans les quelques années suivant cette initiation, les divergences étaient apparues, les consommateurs à dépendance modérée et grave se tournant davantage et beaucoup plus rapidement vers des drogues plus dures et des

modes de consommation plus brutaux que ceux choisis par les consommateurs à dépendance faible.

Que ce passe-t-il par la suite ? En fait, l'analyse révèle qu'outre un certain nombre de points communs, les consommateurs à dépendance faible tendent encore à se distinguer des deux autres sous-groupes à l'étude.

D'une part, il importe de noter que la plupart des membres des trois sous-groupes feront encore quelques essais en ce qui a trait aux types de substances consommées. L'alcool et le cannabis ayant déjà été consommés (et très souvent adoptés) par la grande majorité, plusieurs se tourneront ensuite vers la cocaïne, les hallucinogènes (mescaline, PCP, LSD) et/ou vers l'héroïne. En fait, on remarque que la quasi-totalité de chacun des sous-groupes a fait usage au moins à quelques reprises de l'une de ces drogues dites « dures » au cours de leur vie au moment où l'entrevue fut menée.

Même phénomène pour ce qui est des nouveaux modes de consommation utilisés par les consommateurs ; les sous-groupes se distinguent peu. Ainsi, la plupart des usagers de cocaïne et d'héroïne en viendront à opter pour le mode prisé et quelques-uns se tourneront vers l'injection, peu importe leur niveau de consommation.

Par contre, c'est en étudiant encore plus attentivement les données recueillies quant aux types de substances et aux modes de consommation utilisés au cours de l'âge adulte que les

divergences entre les sous-groupes apparaissent et qu'il devient possible de distinguer les consommateurs à dépendance faible des autres types de consommateurs.

Tout d'abord, on remarque que, bien que la plupart des membres des trois sous-groupes aient fait usage à quelques reprises de substances dites dures ou de modes de consommation plus brutaux, plusieurs consommateurs à dépendance faible ont abandonné ces drogues et modes suite à quelques consommations, par peur ou tout simplement parce qu'ils n'ont pas apprécié les effets ressentis. Et il s'agit là d'un phénomène relativement fréquent selon les études, plus particulièrement pour ce qui est de l'héroïne et du LSD, substances davantage déconcertantes et dangereuses (Goode, 1973 ; Koob, 1996) . Voici quelques exemples de discours en ce sens :

« Ah, non, moi la coke, la deuxième fois que j'en ai pris ça a été la dernière. J'avais ben trop peur de ça. Parce que moi j'étais déjà habitué à d'autres drogues, pis je voulais pas les lâcher. Pis avec la coke, j'avais peur que ça fasse pas trop des bons mélanges. Pis t'accroches ben vite là-dessus la coke aussi, hein, ça me tentait pas.

- Martin (cons. faible)

« Ben injecté t'sé c'est pas n'importe quoi t'sé. Té rendu loin quand tu commences à t'injecter. Je l'ai essayé une couple de fois mais pas plus. J'avais peur. Pas juste peur de rester pogné pis de pu pouvoir m'en sortir, mais peur aussi des infections, des maladies de la seringue t'sé c'est pas rien. Pis dans un sens, j'avais peur de l'opinion de mon entourage *aie lui ayoye il se pique, ct'un esti de junki*. J'avais peur de ça, perdre l'estime des autres ».

- Michel (cons. faible)

« Bof, j'ai arrêté parce que j'aimais pas le buzz. Comme la coke ou le PCP, ça me donnait de la paranoïa, pis j'aimais pas ça. C'était comme trop palpitant aussi, le cœur me débattait comme si eh...comme si y allait me sortir t'sé. Ah non c'était vraiment pas des bons trips pentoute là-dessus, j'me rappelle. Pis n'importe quoi qui arrive, je retournerai jamais vers ces drogues là hein, jamais ».

- Jessy (cons. faible)

Ainsi, très peu de ces consommateurs peuvent être considérés comme de « vrais » usagers réguliers de telles substances, ou d'utilisateurs de tels modes de consommation, contrairement aux membres des deux autres sous-groupes qui, après en avoir fait l'essai, en ont poursuivi l'usage de façon relativement stable et pour une période relativement longue. Et voici quelques propos illustrant bien ceci :

« Plus ça faisait effet moi, plus ça faisait mon affaire. Quand je découvrais une nouvelle drogue plus forte ou plus dans le genre de ce que je recherchais, ben j'la lâchais pas, jusqu'à temps que j'aie besoin de... jusqu'à temps qu'à fasse pu mon affaire, qu'à soit pu assez forte. Toute qu'est-ce que j'ai essayé j'ai aimé ça, faque pourquoi j'aurais pas continué. T'sé ça répondait à mes besoins à ce moment-là c'est tout ».

- Mathieu (cons. modéré)

« C'est quand je suis allé aux Indes, j'ai découvert plein d'affaires, t'sé des drogues ben populaires là-bas. Héroïne, opium, d'autres affaires aussi. Pis là-bas ben on consommait quasiment rien que ça, pis j'ai été là-bas assez longtemps. Faque je me suis habitué à ça tranquillement. Pis quand je suis revenu, j'ai continué, je me suis même pas posé de questions. J'étais pas accroché à ces drogues là. C'était plus comme une habitude. Pis j'haïssais pas ça non plus faut dire... »

- Patrick (cons. grave)

Il est également possible de distinguer les sous-groupes selon le nombre de substances consommées au cours de l'âge adulte. Par exemple, la plupart des consommateurs à dépendance faible, quoique ayant expérimenté au cours de leur vie bon nombre de drogues, semblent en délaisser plusieurs, pour ne se concentrer que sur une seule ou quelques-unes seulement une fois l'âge adulte atteint. Ainsi, plusieurs useront de cannabis et d'alcool simultanément. D'autres préféreront les mélanges cocaïne-alcool, mescaline-cannabis, etc. Mais la grande majorité se limiteront à ces quelques substances de choix. Un bref coup d'œil aux discours des

consommateurs à dépendance modérée et grave suffit et permet de noter que ceux-ci mélangent davantage les substances consommées. En effet, la tendance révèle que très peu d'entre eux abandonnent complètement les substances dont ils ont déjà fait l'essai, pouvant donc y avoir recours à tout moment. Il semble que toute drogue susceptible d'affecter l'organisme et de procurer un certain bien-être puisse les dépanner et faire l'affaire. C'est ce qu'on appelle communément la polytoxicomanie, phénomène relativement fréquent (Koob, 1996 ; Satinder, 1980)... Voici quelques exemples d'affirmations fournies par les répondants, permettant de bien déceler la distinction pouvant être faite entre les sous-groupes :

« Quand je consommait, l'alcool restait toujours là pareil, que je consomme n'importe quelles drogues. Ben j'prenais genre, un moment donné, j'me rappelle, j'étais parti sur la coke avec l'alcool. Toutes les autres affaires, j'avais mis ça de côté. J'aimais mieux me concentrer sur deux bonnes drogues que j'aimais au lieu de m'en aller vers tout plein de drogues t'sé. Pis un moment donné, je changeais, c'était d'autre chose, c'était d'autre chose avec de l'alcool. Mais l'alcool restait toujours là pareil ».

- Charles (cons. faible)

« J'en ai abandonné plein, des affaires que j'aimais moins, pis j'en ai gardé juste deux trois. C'était moins...plus raisonnable. Je me serais pas vu consommer 5-6 drogues en même temps, ben trop fou. Tu sais jamais hein les mélanges de même ça peut être dangereux. Pis des fois ça venait cher aussi...faut que ça se paye toute ça. Faque quand j'avais pu d'argent ou quelque chose, ben j'laisserais faire, j'faisais mon temps ».

- Marc (cons. faible)

« Ça pouvait être toute la gang hein, toutes les drogues que je connaissais, je pouvais toute consommer ça en même temps, en l'espace d'une semaine. Pis je faisais plein de mix aussi... Ah non moi, dans le fond, je consommait, ça dépendait de ce qu'il y avait de disponible autour de moi, de l'argent que j'avais, de qu'est-ce que j'avais le goût. Ça dépendait toujours ».

- Eric (cons. modéré)

« Quand tu te ramasses itinérant, tu prends tout ce qui passe, tu fais pas trop ton difficile. Boisson, ça t'étais toujours sûr d'en avoir. Ben toujours sûr...entouka, ct'une façon de parler... Pis là ben un jour c'tait d'la coke, le lendemain tu pouvais avoir du hasch pis de l'acide, pis le soir te péter un trip de médicaments. Des fois t'étais même pas encore dégelé, pis tu recommençais une autre affaire. Pis d'autres fois t'aurais fait n'importe quoi pour en avoir, mais t'en trouvais pas ou t'avais pas d'argent. Ça dépendait vraiment de ce qui était disponible ».

- Gaetan (cons. grave)

« J'avais pu une cenne, mais t'sé vraiment pu une cenne. Ça aurait été un bon temps pour arrêter ça la drogue, mais dans c'temps-là j'voyais pas ça de même. Faque mes chums, ben mes chums, le monde autour de moi, qui me fournissaient, t'sé ils me donnaient leurs restes, t'sé quand ils en avaient ils m'en laissaient, toute. Faque dans le fond, (rires), je quêtait les fonds de sacs de dope (rires). Faut être mal pris en crisse. Mais dans ce temps-là, tu fais pas trop ton difficile hein, tu prends ce qui passe ».

- Jean (cons. grave)

Ainsi, il semble que les consommateurs à dépendance faible soient légèrement plus en contrôle de leur consommation. S'ils n'ont pas, à l'instant et à l'endroit précis, les substances désirées, ils s'en passeront tout simplement, ou se contenteront d'une seule substance. Par contre, les usagés à dépendance modérée et grave semblent beaucoup plus vulnérables, entre autres, à une non disponibilité de telle ou telle drogue, ou à un manque d'argent soudain ; devant l'impossibilité de se procurer la substance voulue, ils se tourneront vers à peu près n'importe quoi. Ils ne semblent plus avoir le privilège de choisir les substances qu'ils consomment...ni les moyens utilisés pour se les procurer d'ailleurs. On reconnaît donc peu à peu le désespoir et l'esclavage qui indiquent clairement la dépendance (Koob, 1996).

Par ailleurs, plusieurs membres des sous-groupes modéré et grave ont avoué mélanger volontairement les drogues consommées dans le simple but d'expérimenter de nouveaux effets

toujours plus intenses et qui durent encore plus longtemps. En effet, divers auteurs ont déjà traité de ce phénomène communément appelé *synergie*, selon lequel la consommation simultanée ou séquentielle de certaines substances contribue à multiplier les effets de chacune de ces drogues, permettant ainsi d'obtenir des réactions extrêmes (Brochu, 1995 ; Collins, 1986). Voici donc quelques exemples de discours en ce sens. À noter que de telles explications n'ont été données par aucun des consommateurs à dépendance faible.

« T'sé moi, j'dis toujours, pour moi, le hasch le pot, c'était rendu une vraie joke, l'alcool c'était pas assez, t'sé fort. L'acide ça me faisait pu rien, la coke c'était pu...t'sé toutes les drogues bof, c'était pu vraiment mon, mon trip t'sé. Pis là ben tu commences à mélanger pis là wow, nouveau buzz. Pis chaque mélange c'est différent. Des plus forts, des moins forts, des ups pis des downs. C'est comme si tu redécouvrais des drogues que dans le fond, ça fait 10-15 ans que tu consommes ».

- Simon (cons. modéré)

« C'est sûr que plus ça va, plus t'en veux, pis plus que tu veux que ça soit fort, pis intense, pis hot pis toute. Faque en mélangeant les substances, ça fuck toutes les effets, t'sé. Pis là ben té toujours en train d'en essayer des nouveaux. Moi y en a jamais un que j'ai accroché vraiment dessus, j'avais toujours espoir d'en trouver un autre encore mieux. Té jamais content, té jamais assez gelé comme tu voudrais ».

- Robert (cons. grave)

En fait, il s'agit-là d'un élément indiquant clairement une certaine tolérance chez ces consommateurs à dépendance modérée et grave, définitivement moins marquée chez les consommateurs à dépendance faible. Les membres de ces deux sous-groupes recherchaient, lors de leur consommation, des effets plus marqués et plus puissants que ceux qui, appréciés pendant un certain temps, ne sont maintenant plus ressentis...

Un autre élément sur lequel se distinguent les trois sous-groupes est la fréquence à laquelle ils font usage de telles substances. On se rappelle que lors de l'initiation à la consommation, les jeunes du sous-groupe grave tendaient à consommer un peu plus régulièrement que ceux des autres sous-groupes. Par la suite, quoique la plupart de ces jeunes avaient bel et bien augmenté leur fréquence de consommation (et les doses absorbées) au cours de l'adolescence, les consommateurs à dépendance plus faible l'avaient fait de façon moins notable.

Cette augmentation au niveau de la fréquence de consommation de drogues se poursuit à l'âge adulte et ce, pour l'ensemble des sujets à l'étude. Chacun des membres des trois sous-groupes en est même venu à consommer à tous les jours à un moment ou à un autre au cours de sa trajectoire. Là où les consommateurs à dépendance faible se distinguent, encore une fois, de leurs homologues modérés et graves, c'est entre autres au niveau de la vitesse de progression de leur fréquence de consommation. En effet, et tout comme ce fut le cas lors de la période de l'adolescence, cette progression se révèle plus graduelle, plus lente que celle des deux autres sous-groupes. De plus, les périodes de très forte consommation sont relativement brèves, n'impliquent qu'un nombre limité de substances, et sont généralement justifiées par un événement déclencheur bien précis survenu au cours d'une période de vie en particulier. Par exemple, il peut s'agir d'une entrée d'argent soudaine, d'une disponibilité accrue de certaines substances de prédilection, ou d'une dure épreuve nécessitant l'effet analgésique des drogues (tels perte d'emploi, divorce, décès d'un proche, etc.). Voici quelques exemples de discours en ce sens :

« Moi, avec la job que j'ai, j'ai des grosses périodes où que je fais ben de l'argent, ça me sort quasiment par les oreilles. Faque dans c'temps-là, c'est sûr que ça augmentait. Quand t'as plus les moyens, pis qui a rien qui t'arrête, t'sé let's go. À tous les jours, j'pouvais me permettre une p'tite shot de dope. C'était pas long que je venais à en manquer, t'sé à manquer d'argent. Faque là j'me calmais jusqu'à temps, jusqu'à la prochaine entrée d'argent ».

- Charles (cons. faible)

« Il y a des fois t'sé oups tu le sais pas trop pourquoi, mais il y a plein de drogues autour de toi, est pas chère, ou même que t'as des amis qui te fournissent. Faque là tu donnes une go, envoye, toujours ben gelé. Pis oups, deux semaines plus tard, tu peux être des jours ben straight parce que t'en trouves pas ou ben t'sé le monde autour de toi font d'autres drogues. Faque c'est toujours des hauts pis des bas ».

- Antoine (cons. faible)

« Ben moi c'est quand mon père est décédé, j'avais besoin de quelque chose de fort, pis j'en avais besoin tout le temps. C'était, j'avais besoin de me geler ben comme il faut pour pu rien sentir. À chaque chaque jour, j'te l'dis, à chaque jour pendant, je sais pas un p'tit boutte là, pas longtemps par exemple, à chaque jour j'étais ben gelé. La peine, toute, c'était trop dur ».

- Joseph (cons. faible)

Du côté des consommateurs à dépendance modérée et grave, la tendance qui domine est toute autre. On note une augmentation relativement rapide de la fréquence de consommation d'un bon nombre de substances, suivi d'une stabilisation à un niveau de consommation très élevé pour un certain temps. On note également une augmentation importante au niveau des doses consommées à chaque usage. Selon plusieurs de ces répondants, de telles hausses sont attribuables au simple fait qu'ils ne sont plus tout à fait maîtres de leur consommation.... Voici quelques exemples de propos illustrant bien ce phénomène :

« Ça pas été long moi que j'ai été régulier à tous les jours. Pis j'ai toffé ça un bon bout de temps. Ben t'sé j'ai essayé une couple de fois de slaquer ça, de consommer moins, mais ça marchait pas. Quand té habitué t'sé...pis pogné là-dessus un peu aussi là, y faut pas se le cacher... Mais, ben il y a eu une couple de fois que j'ai pas eu le choix, t'sé que j'avais pu de cash ou...mais en général je m'arrangeais. J'étais ben bon là-dedans m'arranger...(rires) ».

- Yves (cons. modéré)

« Ben moi, j'étais déjà pas mal steady déjà vers 16-17 ans hein. Faque ça jamais vraiment lâché, j'ai tenu ça là, pas mal fréquent mettons. Mais c'était pas un choix là, *ah moi j'aime ça je vais consommer tout le temps*, non non. Je veux dire, tu te retrouves devant le fait que té pogné là-dessus, pis faut que tu vives avec. Faque toute ma vie dans le fond je peux dire que j'ai été pas mal steady ».

- Jacques (cons. grave)

« Toute augmente en même temps hein. Là on parle des drogues, que je consommait tout le temps, mais il y a le fait aussi c'est toujours des plus grosses quantités de drogues à chaque fois. Moi, là, mon petit quart de coke qui faisait mon affaire avant, c'est ben de valeur, mais je voulais pu rien savoir hein. C'était le gramme au complet pis envoye. Pis c'est de même pour tout le monde t'sé. C'est de même ».

- Dominic (cons. grave)

Or, plusieurs de ces consommateurs à dépendance modérée et grave persisteront à un niveau tel de consommation jusqu'à ce qu'ils ne soient plus capables de continuer (au bout du rouleau) et décident de se prendre en main, jusqu'à l'overdose, ou jusqu'à ce qu'ils se fassent intercepter par le système judiciaire, pour quelque raison que ce soit. Un bref repos pour les remettre sur pieds, et l'escalade recommencera bientôt.

Divers signes de tolérance et de dépendance aux substances psychoactives se révèlent donc de plus en plus évidents, surtout pour ce qui est des consommateurs à dépendance modérée et grave. Non seulement consomment-ils de façon nettement plus régulière que les consommateurs

faibles, en quantités plus importantes et à peu près n'importe quelles substances aptes à leur procurer un effet quelconque, mais ils verbalisent clairement avoir désormais besoin des drogues...

3.2) Maintien : Contextes et raisons de consommation

Parallèlement à ce qui a été observé au niveau des types de drogues consommées, des modes et des fréquences de consommation, l'analyse des contextes dans lesquels les répondants consomment à l'âge adulte et des raisons pour lesquelles ils le font fait clairement ressortir la dépendance de plus en plus évidente des consommateurs modérés et graves. De même, elle révèle des divergences toujours plus importantes entre ces consommateurs et ceux du sous-groupe faible...

En fait, c'est que la plupart des consommateurs à dépendance faible persistent à dire que, tout comme lorsqu'ils étaient plus jeunes, ils prennent toujours de la drogue pour avoir du plaisir et se détendre entre amis. Plusieurs, toujours à la recherche de sensations fortes et d'émotions, concèdent toutefois qu'ils ont dorénavant besoin de substances beaucoup plus fortes et de doses beaucoup plus élevées pour ressentir des effets dignes de mention. À noter que quelques-uns des consommateurs faibles ont quant à eux mentionné qu'ils consommaient désormais pour oublier leurs problèmes et les journées difficiles. Voici quelques-uns de leurs propos :

« C'était pour le trip, toujours pour le trip. Pour le rush que ça donnait. Malgré que quand ça fait 10 ans que tu consommes pas mal tout le temps la même affaire, le trip est jamais pu aussi intense. Faut que t'en prennes plus, ou sinon c'est comme si ça te donnait pas grand chose t'sé. C'est la vie ».

- Marc (cons. faible)

« Ah, ben c'est sûr, m'a être honnête avec toi, un moment donné on consommait pu pour avoir du fun, pour tripper t'sé toute. C'était, on consommait pour se geler. T'arrives à un âge un moment donné où cé que tu réalises que la vie est pas si belle que ça, qu'est remplie de problèmes pis d'obstacles, toute. Moi, t'sé quand tu penses à ça, c'est sûr que je voulais pas faire face à ça. Au lieu d'y faire face, ben je fuyais, je fuyais dans la drogue. C'était ma façon à moi ».

- Antoine (cons. faible)

Du côté des consommateurs à dépendance modérée et grave, on dénote deux grandes tendances. D'une part, bon nombre d'entre eux mentionnent encore une fois qu'ils cherchent en la drogue une façon de contrer la mélancolie, de se soulager de leurs maux. De plus en plus isolés, ils ne veulent que fuir les nombreux problèmes qui les affligent toujours un peu plus. Or, et tel que le confirment d'ailleurs certaines études, les drogues semblent bien souvent plus aptes à amplifier les problèmes qu'à les enrayer... (Cormier, 1993 ; Hyde, 1968). D'autre part, la grande majorité des membres de ces deux sous-groupes (modéré et grave) soutiennent plutôt qu'ils consomment dorénavant par nécessité uniquement, se disant bel et bien « accrochés » à la drogue. Un besoin de consommer tel que, s'il n'est pas satisfait, divers symptômes de sevrage peuvent se faire sentir. Voici quelques exemples de discours qui illustrent bien ces deux grandes tendances :

« Un moment donné je voulais pu rien savoir de personne. J'avais pas ben ben d'amis de toute façon, pis ceux que j'avais faisaient juste, c'était pas des vrais amis. Faque je m'isolais avec mes problèmes pis j'écoeurais pu le peuple avec ça ».

- Richard (cons. modéré)

« C'est clair que je voulais fuir mes problèmes. Mais le vrai problème, c'est qui vont toujours être là pareil. Parce que c'est ça la vie. Mais toi tu fuis ça, pis tu fuis ça. Ben t'essayes entouka. Pis veux veux pas, la dope c'est un bon moyen. Sur le coup. Après toute redevient comme c'était. Même pire. Quand tu commences de même, chaque jour t'as un problème, tu manques d'argent, ta blonde te laisse, ton flot est malade. Il y a toujours quelque chose pour t'amener à consommer. Pour penser à d'autres choses ».

- Jean-Paul (cons. modéré)

« C'est comme j'ai accroché sans m'en rendre compte comme. Tu te réveilles un moment donné pis tu te rends compte que ta drogue, à te fait pu rien. Tu viens comme habitué, il faut que t'en prennes plus. Pis là ben té pu capable de t'en passer. Comme si j'sautais une journée ou si j'essayais t'sé bon là à soir j'prends rien, j'étais malade comme un chien. Ça c'est signe que té accro en esti. Té pu normal. Pis tu le sais, mais c'est comme si tu pouvais pas rien faire. Ah, c'est bad trippant. Mais, faque tu consommes en malade, pis tu fais comme si toute allait ben... »

- Robert (cons. grave)

« C'est clair que j'étais accroché là-dessus. C'est pas, c'est clair. Il y avait pas d'autres raisons, je retirais pu rien de ça moi là là. Ben je retirais, je retirais que j'étais pas malade. Je comblais un besoin, mais je trouvais pu ça drôle pentoute. Il fallait là, c'était rendu qu'il fallait que je fasse de quoi ».

- Dominic (cons. grave)

Ces quelques discours ne viennent en fait que confirmer les nombreux résultats émis jusqu'à présent indiquant un asservissement de plus en plus notoire des consommateurs à dépendance modérée et grave envers les drogues. Car quoique tous les individus à l'étude ait bel et bien vu leur consommation devenir des plus importantes au fil du temps, et quoiqu'ils soient désormais tous considérés dépendants des substances psychoactives, les membres du sous-groupe faible le sont à un degré nettement inférieur. Ils ont su, malgré tout, conserver un certain contrôle à l'égard de leur forte consommation. Suffit de voir, à présent, jusqu'à quel point un tel

phénomène aura un effet en ce qui a trait au niveau d'implication dans le crime de chacun de ces sous-groupes.

3.3) Maintien : Types de délits perpétrés, *modus operandi* et fréquences de passage à l'acte

Il convient donc, tout d'abord, de vérifier l'implication de chacun des sous-groupes pour ce qui est des types de délits perpétrés à l'âge adulte.

En fait, on se rappelle que, depuis les tout débuts, les consommateurs à dépendance modérée et grave s'étaient distingués des consommateurs à dépendance faible, se tournant vers des délits autres que les simples vols et voies de fait et/ou en commettant plusieurs délits simultanément. Ils avaient également progressé très rapidement par la suite, optant bientôt pour des délits plus violents, et donc jugés plus graves, tels entre autres les vols qualifiés, phénomène non observé chez les consommateurs à dépendance faible.

Or, il semble bien que les divergences en ce sens tendent à s'estomper quelque peu au fil des années. En effet, peu à peu, les membres du sous-groupe faible s'initieront, eux aussi, à des délits davantage violents et importants. De nouveaux types de délits apparaîtront également au sein des trois sous-groupes. Entre autres, plusieurs débiteront dans le domaine des fraudes et/ou de la violence conjugale. Quelques-uns (très peu) iront même jusqu'à la tentative de meurtre et/ou à l'homicide réellement perpétré. Voici quelques extraits d'entrevue illustrant bien cette aggravation au niveau des types de délits au sein des trois sous-groupes :

« Des vols à main armée, ça quand j'ai découvert ça, pff...je venais de découvrir une nouvelle façon de faire ben de l'argent, ben vite, t'sé. Après ça, quand t'as découvert ça, t'arrêtes pu, c'est comme une drogue. Même si t'sé tu le sais ben dans le fond *aïe, un hold up, ayoye, c'est gros*, t'sé tu penses jamais qu'un jour tu pourrais faire ça. Mais un moment donné ça arrive de même pis là...ça finit pu ».

- Steven (cons. faible)

« Un moment donné, j'me suis mis à faire plein de fraudes, avec des chèques au début. Je mettais une enveloppe vide dans le guichet en faisant semblant que je déposais, mettons, 200\$, pis je retirais 200\$ tout de suite. Mais dans le fond j'avais pas rien déposé moi là là. Ça j'trouvais ça trippant. Pis après ça ben j'ai enchaîné avec des plus grosses fraudes, des cartes de crédit volées ou truquées, plein d'affaires de même. Mais ça les fraudes c'était quelque chose que j'aimais pis que j'étais bon là-dedans ».

- Denis (cons. modéré)

« Ah ben ça commencé par des menaces, des menaces verbales, quand j'étais soûl surtout. Ajun c'était assez rare. Pis là ben ça continue, les p'tites claques, le pitchage d'affaires en pleine face. Pis faut pas que t'oublies que ben souvent, tu te rends même pas compte que c'est de la violence conjugale parce que elle avec, à me fessait pis à me pitchait des affaires t'sé. Mais faut pas...c'est illégal pareil t'sé malgré tout, pour un gars de battre sa femme. Asteure j'ai compris ça...mais dans c'temps-là c'était...ah c'était assez rough ».

- Jean (cons. grave)

« Ouin, ben c'était pas vraiment prémédité comme tel, mais ouin, c'était quand même un peu prévu. Mettons que ça faisait ben longtemps que j'y aimais pas trop la face pis que je voulais y sauter dessus. Mais mon but c'était pas nécessairement de le tuer, c'était plus d'y faire ben mal. De le maganer comme faut mettons. Mais bon ça mal fini, j'ai pris le blâme, je reconnais que c'est de ma faute, mais qu'est ce que tu veux que j'fasse...j'fais mon temps ».

- Claude (cons. grave)

Bref, au moment de l'entrevue, les trois sous-groupes se distinguent très peu en ce qui concerne les types de délits commis au cours de leur carrière déviante. Et il s'agit-là d'un phénomène tout compte fait peu étonnant puisqu'ils sont tous incarcérés au sein de pénitenciers

fédéraux. L'âge auquel ils se sont initiés à tel ou tel type de délit demeure donc l'élément principal distinguant les consommateurs à dépendance faible, modérée ou grave en ce sens.

Encore une fois, c'est grâce à une analyse plus poussée qu'il devient possible de différencier les sous-groupes. Tout comme ce fut le cas pour la consommation de drogues à l'âge adulte, les consommateurs à dépendance faible divergent des autres consommateurs pour ce qui est de l'abandon de certains délits. Quelques citations suffiront à illustrer ce phénomène :

« Ah, c'est venu un moment donné que j'étais écoeuré de faire ça. Aïe, ça faisait 10 ans que je faisais toujours les mêmes affaires, les mêmes vols t'sé. J'avais besoin de nouveauté un peu (rires), pis c'est de même que j'ai laissé tomber ça. Je faisais encore des vols, mais d'autres genres, plus gros, plus payants, j'avais pu besoin de continuer avec des esti de conneries qui te rapportent 50-60\$ t'sé (rires). Non mais tant qu'à voler, tu voles pour de quoi t'sé ».

- Charles (cons. faible)

« Pff, ça doit faire 20 ans que j'me suis pas battu, que j'ai pas touché à personne. Ça donne quoi t'sé quand tu penses à ça. Il y a d'autres façons d'avoir ce que tu veux t'sé. Non, ça t'sé quand té jeune, ça fait comme partie de ta vie, dans un sens. Moi entouka ça faisait partie de ma jeunesse. C'était correct dans c'temps-là, mais un moment donné il faut que tu passes à d'autres choses, t'sé ça pas de bon sens, tu peux pas fesser sur le monde que t'aimes pas toute ta vie (rires). Non mais c'est vrai ».

- Chris (cons. faible)

« Je le sais que dans c'temps-là j'aurais fait n'importe quoi pour la coke. N'importe quoi. Moi chu de même, j'ai pas de limite. Je peux voler n'importe quoi, à n'importe qui ... Ça dépend toujours de qu'est-ce que j'ai besoin. T'sé si c'est 20\$ c'est 20\$, si c'est 5000\$ c'est 5000\$. Chu de même qu'est-ce que tu veux (rires) ».

- Luc (cons. modéré)

« Non, ça me...non. J'ai toujours gardé pis refaite pas mal les mêmes délits. Même quand j'en commençais des nouveaux, je gardais les autres pareil t'sé. Ça m'est jamais venu à l'idée, t'sé d'arrêter comme mettons les intros parce que j'avais commencé à vendre... C'est, c'est juste...c'est t'sé deux styles de crimes différents. Si un moment donné t'sé mettons tu vends pu assez, ben tu fais des intros en attendant. C'est comme une protection dans un sens, pour jamais te retrouver dans le trou. T'as toujours un recours... ».

- Stéphane (cons. grave)

Ainsi, il en ressort que la plupart des consommateurs à dépendance faible abandonnent, une fois l'âge adulte atteint, les délits de leur jeunesse, tels les vols simples et les bagarres. Ayant découvert des délits plus lucratifs, ils laissent tomber ceux qu'ils qualifient désormais de « niaiseries ». Certains auteurs expliquent ce phénomène par le fait qu'en vieillissant, les individus se découvrent des valeurs, des besoins et des aptitudes nouvelles et perdent peu à peu tout intérêt pour de tels « petits » délits (Meier, 1989 ; Torok, 1974). Par contre, cette tendance est peu présente au sein des sous-groupes modéré et grave. En effet, ces consommateurs tendent plutôt à recourir toute leur vie à des délits peu payants et peu gratifiants, mais qui peuvent tout de même les dépanner s'ils sont dans l'embarras. Ils sont donc mus par leurs besoins immédiats, et probablement par leur consommation de plus en plus pressante et impérative, contrairement aux consommateurs à dépendance faible, plus « raisonnables », chez qui le passage à l'acte semble davantage réfléchi et contrôlé.

Un autre élément, outre les types de délits commis, mérite qu'on lui accorde une attention toute particulière; le *modus operandi* utilisé lors du passage à l'acte. Alors qu'au moment de l'initiation, les consommateurs faibles agissaient impulsivement et sans aucune préparation, les

deux autres sous-groupes s'organisaient davantage avant d'agir (surtout les consommateurs graves). Puis, dans les quelques années suivantes, les divergences s'étaient amoindries, plusieurs membres du sous-groupe faible (et modéré) s'apercevant que l'impulsivité et le passage à l'acte irréfléchi les rendaient vulnérables. Les notions d'organisation et de planification étaient donc devenues monnaie courante chez la plupart des membres des trois sous-groupes. Les armes de poing et l'appartenance à un réseau criminel avaient également fait leur apparition chez quelques-uns d'entre eux.

Qu'en est-il une fois ces individus devenus adultes ? Les *modus operandi* demeurent-ils les mêmes que lorsque les sujets étaient plus jeunes ? Et se révèlent-ils semblables, quel que soit le sous-groupe à l'étude ? En fait, il serait pertinent, suite à ce que l'analyse du maintien de la consommation et de la délinquance a permis de conclure jusqu'à présent, d'émettre l'hypothèse selon laquelle les consommateurs à dépendance modérée et grave commettraient désormais leurs délits de façon plus spontanée, plus impulsive, et avec moins de préparation que les consommateurs à dépendance faible. En effet, on a vu que, leur consommation de drogues devenant de plus en plus importante et vraisemblablement hors de contrôle, plusieurs étaient portés à commettre n'importe quel petit délit, à saisir la moindre opportunité se présentant à eux, afin d'obtenir l'argent nécessaire, entre autres, à satisfaire une telle consommation. Il serait donc également possible que ces individus n'aient plus tellement la possibilité de bien préparer et de planifier adéquatement leurs passages à l'acte. Voyons quelques extraits de discours recueillis en ce sens, qui permettront peut-être de confirmer cette hypothèse.

« Ah, oui, c'est clair qu'on avait toute planifié la patente. Au complet. On était ben sûr de notre shot, on était sûr que ça marcherait. On pouvait pu se permettre de laisser ça aller n'importe comment. T'sé j'ai appris de mes erreurs, pis c'est justement le manque de planification qui faisait toujours fouerrer toute. À partir du moment où on s'est mis à s'organiser comme du monde, tout allait ben. Il y a eu des p'tits problèmes, mais ça c'est sûr. Tu peux pas toujours tout éviter ».

- Chris (cons. faible)

« J'me rappelle au début, j'me faisais des scénarios dans ma tête de qu'est-ce qui allait se passer, de qu'est-ce que j'allais faire si telle ou telle affaire arrive, t'sé, toute bien préparé. Mais là c'était pu de même. Peut-être parce que j'avais trop confiance en moi, peut-être parce que j'étais devenu con...je le sais pas. Peut-être aussi parce que t'sé vu que là je faisais des grosses affaires, t'sé je vendais, je faisais en masse de vols qualifiés, t'sé peut-être que j'avais l'impression que des p'tits vols ordinaires c'était rendu con pis facile pis que j'avais pu besoin de me préparer aussi...je sais pas ».

- Kevin (cons. modéré)

« (rires) Mettons qu'à la fin on avait pas mal de coups de tête. On était toute là, on jasait, pis il y en a un qui proposait de quoi, pis tout le monde embarquait. On se posait pas de question, on avait toute besoin d'argent, faque pis let's go. On n'avait jamais rien de préparé, il arrivait tout le temps plein d'affaires, t'sé qui fallait qu'on se démerde sur place. C'était pas drôle, on trippait pu pentoute là-dedans... »

- Alexandre (cons. grave)

Ainsi est-il possible d'affirmer que les consommateurs à dépendance modérée et grave sont de moins en moins bien préparés lors de leurs passages à l'acte, phénomène évidemment compatible avec le fait qu'ils agissent sous l'impulsion de leurs besoins immédiats... Par contre, un tel phénomène peut également se révéler plutôt surprenant si on considère que, depuis le début, soit depuis leur initiation à la délinquance, ils avaient pris soin de ne rien laisser au hasard. Un changement, donc, relativement important chez ces répondants.

Pour ce qui est de l'appartenance ou non à un groupe criminel organisé une fois l'âge adulte atteint, on pourrait également penser que les consommateurs à dépendance modérée et grave, puisqu'ils planifient de moins en moins leurs délits, n'appartiennent plus tellement à de tels groupes. Or, tel n'est pas le cas. En fait, les termes gang, réseau, complot et hiérarchie apparaissent encore davantage. En voici quelques exemples :

« À la fin, j'étais tout le temps juste avec un, que lui il faisait les choses pareil comme moi. On s'entendait ben t'sé. Pis c'était rendu qu'on se connaissait tellement ben, on avait même pu besoin de se parler, on savait ce qu'on avait à faire. On savait qu'est-cé que c'était notre job, parce qu'on faisait tout le temps ça de la même manière. C'était ben plus safe de même, on avait moins de chances de se tromper, ou ben non de se faire fourrer par un gars qu'on connaissait moins qui serait parti avec le stock t'sé ».

- Jessy (cons. faible)

« On était toujours les quatre ensemble. Ça c'était mes partners. Ça roulait nous quatre ensemble c'tait effrayant. Pis depuis qu'on était ti-culs qu'on faisait des mauvais coups ensemble. Ben au début on était plus, une bonne gang même, mais il y en a plein qui ont lâché ou qui sont partis dans une autre gang. Nous quatre on a décidé de rester ensemble. On faisait pas juste voler pis se battre par exemple. On virait des méchants parties, on se faisait du fun en masse. Ah oui, ça c'était mes trois meilleurs chums.. »

- Marc (cons. faible)

« Vers 22-23 ans à peu près, y a un gars que je connais qui était intégré lui dans un réseau. Lui il me parlait de ça ça avait l'air pas pire, pas trop risqué, payant, toute. Chu allé avec lui pis j'ai embarqué là-dedans moi avec. Là c'était pas pire, c'était comme une vraie job de bureau. T'sé t'as le grand boss, les autres boss en dessous, pis en bas complètement t'as les p'tits employés. Ben c'était d'même. Moi j'avais du monde en haut de moi, qui me disait quoi faire pis où aller pis toute, mais j'avais une gang de flots en bas de moi qui faisaient des jobs pour moi. Ça ça marchait ben ».

- André (cons. modéré)

« Ben depuis que j'étais p'tit que je voyais ça autour de moi, des gangs de bicycles qui étaient tout le temps ensemble, pis je trouvais ça hot. Pis moi ben tranquillement j'me suis joint à ça. Aïe, j'étais jeune en esti moi la première fois que j'ai mis les pieds là là. Mais eux-autres ben y t'acceptent, si té prêt à... si y voient que t'en as dedans, pis si y voient que té honnête, t'sé dans le sens que tu vas garder ça pour toi t'sé. La solidarité comme. C'est des bons gars pareil eux-autres t'sé, y ont des valeurs pis toute malgré ce qu'on peut penser ».

- Claude (cons. grave)

Ainsi, il semble qu'alors que la plupart des consommateurs à dépendance faible agissent seuls, à deux ou en petits groupes, les consommateurs à dépendance modérée et grave font partie d'organisations de plus en plus importantes, tant en termes de nombre de membres qu'en termes d'implication criminelle. Il devient donc possible d'affirmer que, quoique plusieurs d'entre eux s'adonnent à de petits délits peu planifiés afin de boucler leurs fins de mois et de les dépanner au besoin, ils n'en demeurent pas moins actifs au sein de groupes très impliqués criminellement et relativement puissants.

Alors que, déjà dans les quelques années suivant leur initiation à la délinquance, bon nombre de répondants s'étaient procuré des armes (armes blanches pour la plupart) et les avaient sur eux au moment de commettre leurs délits, le port d'armes s'est pratiquement généralisé au cours de l'âge adulte. Or, les explications des répondants en ce sens sont particulièrement intéressantes... En voici quelques-unes :

« Ah non moi les armes ça jamais été mon genre. J'ai jamais trippé là-dessus. Me semble qui a d'autres moyens que ça, t'sé, d'avoir ce que tu veux. Non j'ai, j'me vois pas non plus t'sé avec un gun dans les mains *envoye envoye*, non c'est pas...ça fit pas avec ma personnalité. La seule affaire que je pourrais dire que j'ai eu sur moi, t'sé pour me protéger quand je va voler ou quoi que ce soit, c'est des couteaux t'sé. Mais ça c'est pas pareil. Un couteau ct'un couteau t'sé ».

- Martin (cons. faible)

« Ça c'est une affaire que j'ai tout le temps été contre. Si té pas capable de faire tes crimes pis si t'as besoin d'un gun pour faire peur au monde, ben té mieux de rester chez vous. Moi j'ai toujours faite toute qu'est-ce que j'avais à faire sans arme, sans menacer personne à la pointe de rien, pis franchement j'ai jamais senti que j'en aurais eu besoin. Les armes c'est pour les faibles. Ils devraient être plus sévères avec ceux qui ont ça sur eux-autres, parce que c'est super dangereux pis c'est vraiment pas nécessaire là t'sé ».

- Denis (cons. modéré)

« (rires) J'avais tout le temps mon p'tit gun, mais quand tu regardais comme il faut, c'était un gun en plastique t'sé (rires) c'était pas un vrai. Faque, mais je le sortais jamais au complet, pour pas que l'autre en avant y voit que dans le fond ct'un jouet, là t'as l'air d'un esti d'cave. Faque tu le sors juste un peu, pis l'autre y obéit cré moé. Mais pour répondre à ta question comme du monde, je dirais que non, j'me suis jamais servi ou n'importe quoi d'une arme. C'était jamais jamais des vraies ».

- Stéphane (cons. grave)

L'analyse des discours recueillis révèle donc que la plupart des sujets à l'étude ont déjà porté une arme quelconque au cours d'un délit. Mais très rares sont ceux qui ont pu l'admettre clairement et sans réserve. Plusieurs ont donc insisté pour dire que, quoique bel et bien en possession de leur arme, ils ne s'en étaient absolument jamais servi. D'ailleurs, ce n'était souvent que des armes non chargées, en plastique ou tout simplement simulées, destinées à apeurer la victime plus qu'à la blesser. Selon eux, ils n'étaient alors pas vraiment armés...

Intéressant, donc, de constater que le port et, surtout, l'utilisation d'une arme au cours d'un acte criminel semble être un phénomène relativement tabou. Peut-être est-ce dû au fait qu'il s'agit-là d'un élément aggravant en cour de justice. Élément aggravant également aux yeux de la société... Sans oublier que plusieurs répondants ont aussi mentionné qu'il s'agissait d'un signe de faiblesse, d'un manque de confiance chez l'agresseur. Il ne semble donc y avoir aucune fierté à avouer s'être servi d'une arme. Plusieurs ont donc probablement préféré le nier.

La violence utilisée ou non est également une autre facette du *modus operandi*. On se rappelle qu'au moment de l'initiation et de la progression dans la délinquance, très peu de répondants avaient affirmé avoir eu recours à la violence physique, outre bien sûr pour ce qui est des voies de fait et des homicides, alors que celle-ci est flagrante et inévitable. Et les résultats au niveau du maintien de la délinquance à l'âge adulte ne diffèrent que très peu de ceux recueillis en regard des périodes précédentes. Voici quelques extraits de discours à cet effet :

« J'ai jamais été violent ou dangereux pour la société. Ça n'importe qui pourrait te le dire. J'ai fait des conneries, ça je le reconnais, mais j'ai jamais mis la vie de quelqu'un en danger. Même quand j'me battais, c'est sûr que c'est de la violence, mais j'me pognais pas avec n'importe qui de même dans rue. J'me pognais t'sé avec des gars qui s'étaient mis dans l'trouble, ou qui l'cherchaient, le trouble justement. Mais jamais, t'sé à part les quelques bagarres que j'ai pu avoir, jamais j'ai frappé quelqu'un ».

- Michel (cons. faible)

« Ben violence t'sé c'est dur à dire. Vite de même j'te dirais *ben non, chu pas un gars violent* t'sé. Mais quand tu y penses, c'est quoi de la violence. Si moi j'arrive devant un gars pis j'y dis *envoye, donne moi ton cash sinon jt'achève*, m'a te dire ben franchement, je l'ai pas touché mais c'est aussi pire t'sé. Faque dans ce sens là t'sé, ça rentre tu dans ta violence, tu jugeras toi-même, mais moi j'pense que oui t'sé ».

- Simon (cons. modéré)

« J'ai jamais tiré sur personne, j'ai jamais battu personne, j'ai jamais blessé physiquement. J'pense que j'ai même jamais crié après personne. Pis moi j'étais reconnu dans le milieu comme un bon gars qui marche drette pis qui ferme sa gueule t'sé. Tu fermes ta gueule pis tu fais c'que t'as à faire comme il faut, pis t'en auras pas de problème t'sé. Mais ça c'est toute une question de contrôle. Faut que tu restes avec ton contrôle quand tu fais un crime, n'importe quoi, sinon c'est l'autre qui prend le contrôle, pis là té faite ».

- Sébastien (cons. grave)

Encore une fois, et contrairement à ce que l'on aurait pu croire à prime abord, la violence physique semble très peu présente lors du passage à l'acte délinquant de ces adultes. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il s'agit encore d'un trait de caractère très peu valorisé, que plusieurs ont peut-être préféré nier. Il est donc possible de mettre en doute cette faible prévalence de la violence, surtout pour ce qui est des vols qualifiés...

Autre élément du *modus operandi* : la consommation ou non au moment du passage à l'acte. La quasi-totalité des répondants s'étaient initiés et avaient progressé dans la délinquance en perpétrant leurs actes alors qu'ils avaient toute leur tête, c'est-à-dire qu'ils ne consommaient aucune substance psychoactive avant la commission de leurs délits. Au cours du maintien de leur délinquance à l'âge adulte, la plupart des consommateurs à dépendance faible poursuivent en ce sens ; très peu ont les facultés affaiblies au moment de la perpétration. Par contre, pour ce qui est des consommateurs à dépendance modérée et grave, drogues et délits semblent désormais aller de paire. Or, le fait d'être intoxiqué au moment du passage à l'acte peut probablement expliquer en partie leur soudain manque d'organisation et de planification en ce domaine. Voici quelques citations en regard de cette consommation ou non consommation lors de la commission d'un délit :

« Ah non, moi j'aimais mieux pas. Nous autres qu'est-ce qu'on faisait, on partait, on allait faire nos mauvais coups, pis après ça on partait sur le party. C'est après que c'est l'temps de faire le party, t'sé pour fêter ça. De toute façon ben souvent, ct'avec l'argent qu'on venait de faire en volant ou quoi que ce soit qu'on allait se payer notre boisson pis notre dope. Ah non, pis c'était pas mal tout le temps de même hein. Ben rare qu'on était soûl ou gelé pour faire nos conneries ».

- Martin (cons. faible)

« Ça dépend, mais ben souvent je consommait avant de faire mes délits. Parce que la plupart j'aurais pas été capable de les faire ajun. Moi je dis que pour faire les crimes que j'ai fait, faut pas que t'aies conscience que té fais quand té en train dé faire. Ché pas si tu comprends c'que j'veux dire... T'sé si té en train de voler une banque pis que té pas gelé, tu vas avoir plein d'idées dans la tête t'sé *wo, qu'est-ce chu en train de faire là t'sé*. Pis ça c'est pas bon ».

- Simon (cons. modéré)

« Moi, je consommait avant, pendant pis après mes délits, c'est pas compliqué. Un bout de temps j'étais gelé 24 heures sur 24, faque je prenais pas le temps de dégeler pour aller faire mes affaires. De toute façon j'aurais dégelé j'aurais été en manque de toute façon. Je sais pas mais ils disent que faire des délits quand tu shakes de même c'est pas recommandé (rires). Non moi j'me posais même pas de questions, je faisais ce que j'avais à faire, gelé pas gelé. Mais comme j'te dis, c'était plus souvent gelé que pas gelé ».

- Louis (cons. grave)

En fait, les raisons pour lesquelles un individu consomme ou non juste avant de perpétrer un délit se révèlent relativement variées et seront discutées plus amplement dans la section traitant de la relation drogue-crime à l'âge adulte. Cependant, il importe ici de souligner que, de plus en plus, les consommateurs à dépendance faible se distinguent des deux autres sous-groupes, entre autres et surtout en ce qu'ils se révèlent peu à peu davantage contrevenants que toxicomanes...

Finalement, un dernier élément du *modus operandi* fort intéressant est le choix, par l'agresseur, de sa victime. En général, la plupart des contrevenants se restreignent instinctivement

en ce qui a trait aux types de cibles et de victimes auxquelles ils peuvent s'en prendre. En effet, tout bon délinquant sait pertinemment qu'il y a certaines choses qui ne sont tout simplement pas acceptables au sein de la culture criminelle. Ils se doivent de respecter certaines valeurs, principes et règles. Par exemple, plutôt que de s'attaquer aux gens dans la rue ou à leur domicile, ils s'en prennent aux commerces. Ils n'ont ainsi l'impression de ne victimiser personne puisque ces commerces « ont des assurances et ne perdent aucun argent » (Meier, 1989). Or, plusieurs en viendront par contre à choisir de moins en moins judicieusement leurs cibles. En ce sens, bon nombre de répondants des sous-groupes modérés et graves ont avoué s'en être déjà pris, entre autres, aux individus plutôt qu'aux commerces, à des gens qu'ils connaissent, ou à des personnes âgées, trois choses qu'ils s'étaient, pour la plupart, toujours refusées. Peu à peu, leurs valeurs semblent s'être effondrées. Voici quelques illustrations d'un tel phénomène :

« Au début, c'tait clair t'sé. Je faisais des dépanneurs, des banques, eh des affaires de même. J'serais jamais parti pis aller voler une maison ou quelqu'un de même dans rue. Le monde y a gagné leur argent, pis j'ai quand même du cœur malgré toute t'sé. La banque elle on s'en crisse, ct'à personne ct'argent là dans le fond. Faque c'est pour ça que je te dis que je sais pas qu'est-ce qui m'a pris. Peut-être parce que j'avais trop besoin d'argent... Entouka, j'me suis mis à faire des intros dans des maisons privées. Au début, j'capotais, mais quand ça fait une couple que tu fais, c'est pu, c'est comme devenu normal ».

- Mathieu (cons. modéré)

« Là jm'étais mis à faire des conneries. Comme une fois j'avais été défoncer un coffre-fort chez la matante à ma blonde. J'avais vu ça un moment donné quand que j'étais allé chez eux pis là ben *aié voyons, j'peux pas faire ça t'sé à ma blonde t'sé*. Mais là ça me tracassait t'sé, j'pensais tout le temps à ça t'sé. Pis un moment donné t'sé let's go, fuck all, chu allé. Un autre coup c'était chez mon voisin. Ah, j'les regrette ces shots là. Pour moi, ça c'était des vraies de vraies conneries stupides ».

- Patrick (cons. grave)

« C'est dur pour moi de te conter ça parce que c'est contre mes valeurs ben raide. Jm'étais mis à piquer de l'argent à des vieux parce que c'était super facile. T'sé quand y disent la loi du moindre effort là, ben la vlà. Tu fais juste parler fort un peu pis ils ont peur, pis ils te donnent toute qu'est-ce que tu veux. Quand j'y repense j'en reviens pas que j'ai fait ça hein, c'est dégueulasse un peu beaucoup, mais entouka ».

- Richard (cons. modéré)

Encore une fois, il est permis de croire que le fait d'agir sous l'effet des drogues et sous l'impulsion du moment, selon les besoins présents, en amènent plusieurs à ne plus pouvoir sélectionner leur cible. Conséquemment, plusieurs disent avoir eu des remords suite au non respect de leurs valeurs initiales. Pourtant, la plupart ont, tôt ou tard, recommencé...

L'étude du *modus operandi* nous permet donc de distinguer très clairement les sous-groupes. Quoique faisant toujours partie de groupes hiérarchiques fortement criminalisés, les consommateurs à dépendance modérée et grave, de plus en plus sous l'emprise de leur consommation, commettent davantage de petits délits peu lucratifs mais faciles et rapides, capables de les dépanner un certain temps. Très souvent sous l'influence de ces drogues, ils planifient de moins en moins leurs passages à l'acte et n'ont plus tellement le privilège de sélectionner leurs victimes. Le lien drogue-crime est donc désormais des plus évident au sein de ces deux sous-groupes, alors que les consommateurs à dépendance faible tendent à contrôler un peu plus leurs actions.

Il est également possible de noter que la stabilité au niveau du *modus operandi* utilisé diffère selon les sous-groupes. Par exemple, la plupart des consommateurs à dépendance faible ont toujours recours au même *modus operandi*, c'est à dire qu'ils procèdent pratiquement toujours

de la même façon. Par contre, certains consommateurs à dépendance modérée modifient sans raison apparente quelques aspects de leur *modus operandi*. Ainsi, à quelques reprises, ils sont passés à l'acte intoxiqués alors qu'ils ne l'avaient jamais fait auparavant, ils ont commis leurs délits avec des complices différents, etc. Les consommateurs à dépendance grave, quant à eux, sont visiblement très instables en ce qui a trait à leur façon de procéder. Voici quelques exemples d'explications en ce sens :

« C'était pas ben ben compliqué, on faisait toujours la même affaire. Le même partner, les mêmes affaires, d'la même façon. On se cassait pas trop la tête. Ben on s'entendait ben, pis on était bons dans qu'est-ce qu'on faisait. Faque on se cassait pas la tête pour rien ».

- Jessy (cons. faible)

« Ben ça dépend j'te dirais. Ça dépendait des shots. La plupart du temps c'est sûr que ça y allait toujours de la même manière, parce que c'est comme des habitudes que tu prends. Mais j'te dis pas qu'une fois de temps en temps, t'sé quand ça presse plus, ou quand t'sé, quand tu peux pas toujours faire ça de la même manière, t'sé. Il y a toujours des exceptions ».

- Jean-Paul (cons. modéré)

« M'a te dire quand té mal pris tu te poses pu trop de questions pis tu te barres pas avec ça. Tu y vas comme tu y vas. Ça dépend toujours de ben des affaires t'sé. Je peux pas te dire je faisais ça de même ou ben non de même, c'était jamais pareil. C'était...ché pas ».

- Robert (cons. grave)

Ainsi, les consommateurs à dépendance grave sont davantage soumis aux opportunités qui s'offrent à eux, aux besoins impératifs qui peuvent surgir à tout moment, aux moyens mis à leur disposition, si bien qu'ils sont susceptibles de modifier leur *modus operandi* n'importe quand afin de s'accommoder. Ils s'adaptent donc très bien... Cependant, il est pertinent de souligner que,

peu importe le sous-groupe, on retrouve toujours un *modus operandi* qui domine et est à la base de la plupart des délits de chacun des membres.

En terminant, la fréquence de passage à l'acte est évidemment un élément fort intéressant lorsque vient le temps de comparer la délinquance de chacun des sous-groupes. Cependant, il se révèle encore une fois difficile d'évaluer de façon quantitative cet aspect. En fait, l'étude des dossiers judiciaires semblent révéler que les consommateurs plus importants aient en général été plus actifs. Par contre, les entrevues semblent démontrer que plusieurs des consommateurs à dépendance faible étaient également très fortement impliqués. Voici quelques extraits de ces entrevues à titre d'exemples :

« Oui oui c'était pas mal eh...mettons que je gardais le tempo (rires). Non, c'était pas mal, malheureusement, je dirais, parce que j'en suis pas fier, je dirais que c'était pas mal régulier. C'était ma façon à moi de faire de l'argent, pis n'importe qui te dirais qui faut que tu travailles pis pas mal à tous les jours pour pouvoir rentrer dans ton argent hein. Faque moi c'était pareil. J'pourrais pas te dire que j'en faisais à tous les jours, ou tant de fois par semaine, mais mettons que je chômais pas ben ben ».

- Steven (cons. faible)

« Ben ça dépend, moi j'y allais pas mal selon les besoins d'argent. Pis là t'as le choix hein, tu fais cinq vols de 1000\$ dans ta semaine, ou ben t'en fais un gros de 5000\$...t'sé. Té tu plus régulier ou plus criminel quand tu fais cinq vols, chu pas sûr t'sé... C'est dur à dire. Mais quand même t'sé, j'peux pas nier que j'en faisais régulièrement, pis toujours de plus en plus ».

- Yves (cons. modéré)

« T'sé moi je faisais des vols mais juste de temps en temps. Je faisais des fraudes, mais juste de temps en temps. Je faisais eh, des vols qualifiés, des intros, j'me battais, mais encore là juste de temps en temps. J'vendais aussi. Mais quand tu mets tout ça ensemble, ça fait que j'en faisais en crisse des affaires t'sé (rires). Tu peux voir ça de plusieurs façons, mais ça revient toujours au fait que c'était pas mal à toutes les jours pareil. Dans mes grosses passes de délits entouka ».

- Stéphane (cons. grave)

Quoique la tendance soit plus ou moins claire, il est bel et bien possible de constater que la plupart des consommateurs à dépendance faible, modérée et grave ont continué d'augmenter leur fréquence de passage à l'acte une fois l'âge adulte atteint. En fait, il fallait s'attendre à ce que la plupart des membres de chacun des sous-groupes soient relativement actifs et commettent fréquemment des crimes, puisqu'ils sont tous, au moment de l'enquête, incarcérés au *fédéral*. D'autre part, il se peut que les consommateurs à dépendance faible, quoiqu'ayant une fréquence de passage à l'acte relativement élevée, se soient moins souvent fait intercepter par les forces de l'ordre, ce qui expliquerait leur dossier officiel légèrement moins chargé. Et un tel phénomène serait probablement dû à divers éléments, dont un passage à l'acte davantage planifié, moins souvent en état d'intoxication, etc. Toutefois, aucune conclusion indiscutable ne peut ici être émise.

De tels résultats démontrent clairement que tous les membres à l'étude révèlent bel et bien une implication criminelle très marquée, se distinguant principalement au niveau de l'urgence de leurs passages à l'acte, fortement déterminée par leur degré de dépendance à la drogue...

3.4) Maintien : Contextes et raisons de passage à l'acte

L'analyse de l'agir délinquant à l'âge adulte serait incomplète si les contextes et les raisons de passage à l'acte étaient tenus sous silence.

D'une part, l'étude du *modus operandi* à l'âge adulte a déjà permis de constater que les contextes de passage à l'acte ne sont plus tout à fait les mêmes que ceux en vigueur quelques années plus tôt et ce, pour l'ensemble des individus à l'étude. Pour ce qui est des consommateurs à dépendance faible, quelques-uns continueront de se tenir en groupe et de perpétrer leurs délits entre amis, mais plusieurs planifieront de plus en plus leurs passages à l'acte et choisiront bientôt de procéder seul ou de se limiter à un ou deux complices avec lesquels ils s'entendent davantage afin de mieux se protéger. Voici quelques exemples de discours en ce sens :

« Moi je faisais pu confiance à personne. Pu personne. Faque j'y allais toute seul, je faisais ce que j'avais à faire. C'est moi qui décidais comment ça allait se passer. C'était, c'était clair dans ma tête. Pis après ça ben, si il y a une bad luck pis que je me fais pogner, ben je le sais que c'est de ma faute, pis pas celle de personne d'autre. Moi entouka j'aime mieux ça de même. Je compte sur moi pis pas sur personne d'autre ».

- Émile (cons. faible)

« On était une gang, mais une p'tite gang là. Pis c'était toutes des chums que j'avais confiance en eux-autres t'sé. On se connaissait ben, on savait comment que les autres y marchaient, c'était pas...c'était moins compliqué. Pis quand té une p'tite gang de même c'est moins dangereux, t'sé de te faire pogner, de te faire avoir, toute. Ah, non, moi j'aimais mieux ça de même. Pis si j'avais à recommencer, je referais la même affaire, la même gang ».

- Charles (cons. faible)

Or, cette idée de sécurité et de protection est également présente chez les consommateurs à dépendance modérée et grave, mais est envisagée de façon complètement différente. Malgré le fait que plusieurs consommateurs à dépendance grave passent désormais à l'acte seuls, sous l'impulsion du moment et selon leurs besoins immédiats, la plupart continueront néanmoins de faire partie de leur groupe organisé auquel ils appartiennent depuis qu'ils sont tous petits. De plus, un nombre sans cesse croissant de consommateurs à dépendance modérée se joindront également à de telles organisations, entre autres et ironiquement pour des raisons de sécurité.

« Ça faisait longtemps que j'en entendais parler de c'te gang là. Quand j'ai déménagé, il y avait plein de gars proche de où cé que j'ai déménagé, qui étaient là-dedans. Pis c'est clair que c'est tellement ben organisé, que tu t'en vas faire ton crime pis que tu sais déjà toute ben comment ça va finir...t'sé comme un film ben platte (rires). Mais dans le crime, c'est pas pareil, c'est ça qui faut. C'est ben dur d'éviter les bad lucks, faque c'est pour ça qu'en rentrant dans une gang de même, tu mets toutes tes chances de ton côté. C'est ben plus fiable ».

- Jonathan (cons. grave)

« La gang où ce que je fais partie, c'est pas compliqué, c'est de même, comme un triangle. Pis moi ben chu à peu près là. Faque il y a du monde en haut de moi, pis y a du monde en bas de moi. Chacun a son rôle, quelque chose à faire. Pis ça ça marche avec qu'est-ce que té bon à faire. Faque tu fais c'que t'as à faire pis tu te crisses du reste. Pis tu récoltes ton profit c'est toute. J'aime ben mieux moi savoir dans qu'est-cé que jm'embarque, pis où cé que jm'en va, pis toute... »

- André (cons. modéré)

Il s'agit certes là de deux façons différentes de voir un seul et même phénomène et d'y faire face... Quoiqu'il en soit, il n'en demeure pas moins que les contextes de passage à l'acte se sont légèrement modifiés au cours de l'âge adulte et que les sous-groupes tendent toujours à se différencier à cet égard.

Les raisons motivant le passage à l'acte ont également considérablement évolué au fil du temps.

Ainsi, toujours présente quoique de moins en moins dominante, la recherche de sensations fortes et de plaisir motive encore quelques consommateurs à dépendance faible à poursuivre une carrière délinquante. De même, bon nombre de consommateurs à dépendance grave agissent toujours par colère, pour libérer et crier leur révolte. Mais il s'agit rarement de l'unique raison pour laquelle ils passent à l'acte. En fait, et tel qu'on aurait pu s'y attendre, la principale motivation poussant ces contrevenants à passer à l'acte est un besoin criant d'argent et ce, quel que soit le sous-groupe. Voici quelques exemples de citations :

« C'est un thrill, c'est sûr. Ah veux veux pas, c'est capotant ben raide. Tu sens l'adrénaline monter de même, c'est comme, c'est pas...c'est dur à expliquer. Chaque fois ça recommence, comme si j'en avais jamais fait, comme si c'était mon premier. Ah non, c'est...après ça ouf, tu relaxes, on sort t'sé, pis on va fêter ça. C'est comme une victoire pour nous autres. Ah non, c'est le fun ».

- Chris (cons. faible)

« Moi dans ma tête, ça fait longtemps que la société à m'a dit clairement qu'à voulait pas rien savoir de moé. Faque pourquoi je ferais des efforts, pis toute attention pour en faire partie. De toute façon, ct'une société pourrie pis j'veux rien savoir d'elle. Moi avant que j'me tienne avec des citoyens pis que je fasse du 9 à 5, pis toute, la petite maison...ah non, ils me font chier. J'aime mieux mourir plutôt que me conformer à ça à une société qui veut juste me faire chier ».

- Gaetan (cons. grave)

« Ah ben c'est sûr que l'argent y est pour beaucoup hein. Ça rapporte, c'est payant, c'est sûr. C'est pour ça que c'est dur un coup que t'as commencé ça, de t'éloigner de ça. C'est aussi pire que la drogue (rires). Ah oui, c'est comme une drogue. Quand té en manque, t'sé en manque d'argent oups tout de suite tu vas faire un délit pis là *aahh*, t'as de l'argent, tu te sens ben t'sé. J'te le dis, pareil comme la drogue ».

- Émile (cons. faible)

« C'est comme si un moment donné j'avais pu le choix, j'trouvais ça trop dur monétairement. Toutes les responsabilités que j'avais, plus ma consommation pas mal forte, toute ça faut que ça se paye. Pis les jobs que je pouvais faire t'sé, moi ça aurait été à 6-7\$ de l'heure parce que j'ai pas été à l'école. Mais c'est ben de valeur mais 6-7\$ de l'heure c'est pas assez pour toute payer mes affaires. Faque ma seule solution c'était la criminalité. Dans le fond je vivais de c'te criminalité là ».

- Jean-Paul (cons. modéré)

« Moi c'tait clair dans ma tête que je volais parce que j'me piquais. Arrêtes la drogue man, pis t'auras pu besoin de voler. Ah non ça c'était clair. Mais t'sé, j'étais pas prêt à arrêter la dope, faque l'argent faut que t'a prennes à quelque part. Ça c'est clair. Je l'ai jamais nié. Pis c'est parce que t'as pas rien que ça à payer non plus ta dope. Faut que tu manges, que tu t'habilles au moins t'sé. Faque l'argent, à pousse pas dans les arbres hein...c'est clair ».

- Patrick (cons. grave)

Ainsi, quoi qu'il soit toujours possible de retrouver, au sein de chacun des sous-groupes, les raisons initialement données lors de l'enfance et de l'adolescence, il est clair que le besoin d'argent, absent au moment de l'initiation et apparaissant au cours de la progression (surtout chez les consommateurs graves), occupe désormais une place primordiale et d'importance majeure dans les discours des répondants. Et ce phénomène est peu surprenant puisqu'avec l'âge adulte apparaissent certaines valeurs nouvelles et certaines responsabilités des plus considérables (Isle, 1985 ; Torok, 1974). Sans compter que les besoins et les paiements reliés à une consommation de drogue devenue, pour plusieurs, hors de contrôle et hors de prix, se font clairement sentir...

Ainsi, et parallèlement à ce qui a pu être observé au niveau de la consommation de drogues, les membres de chacun des sous-groupes sont désormais profondément ancrés dans une criminalité des plus sérieuses. La perpétration visiblement très fréquente de délits relativement violents et donc jugés très graves ont même conduit ces individus jusqu'au pénitencier. Cependant, les consommateurs à dépendance faible tendent encore à se démarquer de leurs homologues modérés et graves en ce que leurs *modus operandi*, de même que les contextes dans lesquels ils passent à l'acte révèlent clairement le caractère plus contrôlé, plus réfléchi de leurs agirs criminels. Les consommateurs plus importants, quant à eux, ne semblent tout simplement plus en mesure de faire des choix rationnels lorsque vient le temps de décider où, quand, comment et envers qui il convient de passer à l'acte. Leur forte dépendance aux substances psychoactives semble avoir pris le contrôle de leur vie...

3.5) Maintien : Relation entre la consommation de drogues et la criminalité

Pour bon nombre de répondants, il est donc désormais possible de parler d'un mode de vie, incluant à la fois une forte consommation de drogues et une forte implication dans le crime. Il est également possible de distinguer un lien évident et clair entre chacun de ces deux comportements. Évidemment, les phénomènes de tolérance et de dépendance aux substances psychoactives (fortement marqués chez les consommateurs modérés et graves) sont loin d'être étrangers à tout cela...

D'une part, et tel qu'il a déjà pu être noté au moment de l'initiation et de la progression dans la déviance, les habitudes de consommation des répondants sont, encore à l'âge adulte, semblables à celles de leur passage à l'acte. Alors que les consommateurs à dépendance faible se montrent relativement plus raisonnables, à la fois dans leurs choix de substances et de délits, qu'ils semblent avoir gardé un certain contrôle de la plupart de leurs actions, les consommateurs à dépendance modérée et grave semblent davantage à la merci du moment présent et de leurs besoins immédiats. Leur dépendance de plus en plus marquée aux substances psychoactives les portent à consommer à peu près n'importe quelle drogue, et à perpétrer à peu près n'importe quel délit, peu importe les circonstances et les moyens mis à leur disposition.

En lien avec le fait qu'ils sont de plus en plus esclaves de la drogue, la grande majorité des consommateurs à dépendance modérée et grave, de même qu'un nombre considérable de consommateurs plus faibles (qui sont également, il ne faut pas l'oublier, dépendants des drogues...) ont justifié leurs nombreux passages à l'acte par un urgent besoin d'argent, principalement destiné à satisfaire une consommation devenue fort onéreuse.

Finalement, plusieurs de ces consommateurs à dépendance modérée et grave ont affirmé commettre désormais leurs délits alors qu'ils n'avaient que très rarement toute leur tête. Pour certains, la drogue jouait ici un rôle utilitariste, leur donnant du courage et leur permettant d'oublier les actes de plus en plus graves et de plus en plus pervers dont ils étaient les auteurs. Pour d'autres, leur forte dépendance les amenant à consommer très régulièrement, ils étaient bien souvent intoxiqués la majeure partie du temps, incluant évidemment le moment de passer à l'acte...

Cependant, il importe de rappeler que cette relation entre la drogue et le crime, quoique bel et bien flagrante et indéniable, n'est pas apparue du jour au lendemain, mais qu'elle s'est plutôt développée au cours des divers stades de cheminement dans la déviance. On se souviendra qu'au tout début, soit lors de l'initiation et de la progression dans la consommation et dans la délinquance, elle était loin d'être évidente, directe ou causale. Il faut donc être très prudent et éviter de généraliser lorsqu'il est question du lien drogue-crime. Non seulement n'apparaît-il pas nécessairement chez tous les consommateurs contrevenants, mais il peut également se manifester sous divers aspects, être de diverses natures, et atteindre divers niveaux. Il est donc primordial de bien faire les distinctions qui s'imposent.

3.6) Maintien : Synthèse

Un long cheminement, donc, différent et unique pour chacun des individus à l'étude. Parfois plus intense, parfois plus discrète, leur progression fut néanmoins certaine. Parfois plus mouvementée, parfois plus calme, la trajectoire déviante empruntée souvent très précocement les a menés, au fil des années, à s'enfoncer toujours plus profondément à la fois dans la consommation et dans la criminalité... Désormais bien enfouis dans un style de vie hautement déviant, qui sait quand ils en sortiront..?

CONCLUSION

En somme, l'analyse effectuée dans le cadre de la présente étude a fait ressortir un certain nombre d'éléments pertinents et révélateurs en regard de la relation drogue-crime. Plus particulièrement, deux constats, directement reliés aux objectifs de départ, peuvent être émis à la lumière des résultats présentés jusqu'ici.

- 1) Il existe bel et bien un lien entre l'implication dans la criminalité et le niveau de consommation de substances psychoactives ;
- 2) Ce lien diffère selon le stade de développement considéré.

Afin de soutenir de telles propositions, il convient de reprendre les trois sous-groupes de consommateurs à l'étude et d'exposer, pour chacun d'eux, les divers points saillants pouvant être décelés à chacune des étapes de leur trajectoire déviante. Voici donc, brièvement, de quoi il en retourne.

Consommateurs à dépendance faible

Dès le départ, puis tout au long de leur cheminement, les consommateurs à dépendance faible se sont distingués considérablement des autres consommateurs. Au moment de l'initiation, ils ont expérimenté à la fois quelques petits délits et certaines drogues douces, tout simplement par curiosité et/ou pour avoir un peu de plaisir entre amis. Apparus simultanément, dans des contextes et pour des motifs semblables, voilà ce que ces deux comportements avaient alors en commun.

Les années qui suivirent n'engendrèrent que peu de changement. Une progression lente vers une consommation légèrement plus importante, quoique toujours occasionnelle, de

substances peu fortes, de même que vers une délinquance un peu plus planifiée, mais toujours des plus mineures. Rien de bien inquiétant, donc, dans la déviance de ces jeunes, tout simplement désireux d'avoir du bon temps au cours d'une période de vie bien souvent ardue et tumultueuse.

L'escalade se poursuit par contre à l'âge adulte, et un lien de plus en plus évident s'est fait sentir entre la drogue et le crime. Une consommation devenue relativement importante a eu tôt fait d'engendrer la tolérance et la dépendance (quoique jugée faible) chez la plupart de ces usagers de drogues. Peu à peu, les passages à l'acte sont devenus une façon facile et rapide de subvenir à des besoins en drogues toujours grandissants. Cependant, les membres du sous-groupe faible ont su garder un certain contrôle sur leur consommation (quelques substances de choix seulement, périodes de forte consommation relativement courtes et limitées), sur leur criminalité (certains délits lucratifs, perpétrés avec le plus de précautions possibles), bref sur leur vie en général...

Consommateurs à dépendance modérée

Du côté des consommateurs à dépendance modérée, les tendances sont toutes autres ; jamais la notion de plaisir n'a vraiment fait partie de leurs discours, pas même au moment de l'initiation. À la recherche de l'acceptation et de la reconnaissance d'autrui, ils se sont laissés entraîner vers une petite consommation irrégulière de drogues douces, de même que vers la perpétration d'un certain nombre de délits plus ou moins sophistiqués.

Expérimentés de façon peu volontaire, ces comportements ont pourtant persisté à l'adolescence. Il y a même eu progression relativement rapide vers une consommation de plus en

plus régulière, impliquant des substances et des modes de consommation relativement sévères. Simultanément, une progression tout aussi prononcée est apparue au niveau de la délinquance, faisant place à des passages à l'acte davantage planifiés, plus violents, et parfois même armés. Outre les quelques conduites avec facultés affaiblies et une certaine implication au niveau du commerce de la drogue (délits pour lesquels le lien entre la drogue et le crime est plus qu'évident), la consommation et la délinquance n'avaient alors en commun que la propriété de donner à ces jeunes l'impression d'être « quelqu'un ».

Avec l'âge adulte, par contre, sont apparues une tolérance et une dépendance significatives envers les drogues. Un usage désormais fréquent de substances fortes et dispendieuses, absorbées en doses très élevées, a donné lieu à une importante exacerbation au niveau de l'implication criminelle de ces consommateurs. Entre autres, les coûts exorbitants reliés à une telle consommation étaient devenus fort difficiles à gérer. La perpétration d'un grand nombre de délits de toutes sortes s'est donc avérée un moyen comme un autre d'y parvenir. De toute façon, ils étaient prêts à tout pour éviter le sevrage, plusieurs allant même jusqu'à mettre de côté certaines valeurs qu'ils avaient toujours su préserver.

Consommateurs à dépendance grave

La trajectoire déviante des consommateurs à dépendance grave se révèle tout compte fait relativement semblable à celle des consommateurs à dépendance modérée.

Dès l'initiation, ils étaient, eux aussi, affligés d'un mal de vivre relativement sévère. Issus d'un milieu familial dysfonctionnel et très souvent déviant, ils n'ont pu s'orienter vers quelque

chose de mieux. Au contraire, leur volonté de fuir et d'oublier leurs malheurs les a directement conduits vers une délinquance suffisamment planifiée et organisée et ce, dès le tout début.

Évidemment, ils se sont enfoncés dans la déviance encore davantage au cours de l'adolescence. Très rapidement, ils ont adopté plusieurs drogues dures et en ont fait un usage fréquent. Déjà, un telle consommation avait comme effet de créer un réel besoin d'argent. Une progression également rapide vers des délits jugés graves avait entre autres buts de combler un tel besoin.

Inutile de dire qu'une fois l'âge adulte atteint, les choses n'ont fait qu'empirer. À l'instar des consommateurs à dépendance modérée, ils en sont venus à consommer toute drogue apte à leur procurer un effet quelconque, au moment et à l'endroit où ils en ressentaient le besoin, de peur de vivre le sevrage. De même, tout délit susceptible de fournir l'argent nécessaire à défrayer les coûts d'une telle consommation devenait une solution envisageable. Tout comme les consommateurs à dépendance modérée, ils étaient progressivement (quoique plus rapidement) devenus les esclaves de leur consommation.

Or, le fait que les consommateurs à dépendance modérée et grave se rejoignent à tant d'égards soulève un questionnement. Comment se fait-il que, malgré un niveau de dépendance différent, ils se ressemblent tant ?

L'hypothèse que l'on peut ici proposer est la suivante. Le DAST, du QIMV, à partir duquel le degré de dépendance des consommateurs fut évalué, n'envisage pas l'ensemble des

éléments pertinents à considérer avant de rendre son verdict. En fait, le DAST porte principalement sur les conséquences ressenties par l'usager et par son entourage en lien avec sa consommation. Par exemple, il questionne le répondant quant à savoir s'il a déjà perdu un emploi en raison d'une consommation problématique, s'il a déjà négligé sa famille au profit de la drogue, s'il a déjà ressenti des problèmes de santé attribuables à sa consommation, etc. Il ne prend donc pas en compte des variables telles les types de substances consommées, les modes et les fréquences de consommation, les contextes et les raisons de ces consommations, variables pourtant digne d'intérêt. En fait, il ne s'agit pas de dire que le DAST est inadéquat ou que ses résultats ne sont pas valides. Car il arrive effectivement à distinguer très clairement ceux qui sont aux prises avec une consommation problématique de ceux qui ne le sont pas. Mais lorsque vient le temps de décider si un usager dépendant l'est modérément ou gravement, il semble que ce soit plus délicat, plus complexe, les écarts entre chacun des degrés de dépendance étant plutôt difficile à cerner. Peut-être vaudrait-il mieux, dans ce cas, que le DAST se limite à n'identifier que deux types de dépendants ; faibles et importants...

Les nombreux résultats qualitatifs présentés tout au long de cette analyse démontrent jusqu'à quel point la prise en compte du point de vue des individus permet une profondeur non atteinte avec de simples données statistiques. Conséquemment, le domaine de la recherche scientifique devrait se rendre à l'évidence et accorder à la phénoménologie toute l'importance qu'elle mérite. Si, dans le cadre de la présente étude, seules des données quantitatives avaient été analysées, les résultats auraient été tout autres et, de loin, beaucoup moins révélateurs. On pense, entre autres, à la période d'initiation à la déviance, alors que les sous-groupes se distinguaient très peu quant aux âges d'initiation, aux types de substances privilégiées ou aux fréquences de

consommation. Même au niveau de la délinquance, les divergences étaient difficilement décelables. Au contraire, l'analyse des discours des sujets avait clairement fait ressortir les écarts importants en ce qui a trait aux contextes et aux raisons de cette initiation. Et il ne s'agit là que d'un exemple parmi bien d'autres.

Par contre, force est de reconnaître que si, dans le cas de la présente étude, seule la phénoménologie avait été utilisée, les résultats s'en seraient tout autant ressentis. Par exemple, c'est en grande partie grâce aux statistiques et aux chiffres qu'il a pu être possible de démontrer que les consommateurs à dépendance modérée et grave avaient pour plusieurs perdu le contrôle de leur consommation et de leur criminalité. Si seuls les discours avaient été analysés, les conclusions auraient été beaucoup moins formelles. En fait, il semble que la force de chacune de ces méthodes soit qu'elle puisse être utilisée en complémentarité avec l'autre.

Les résultats présentés dans le cadre de cette étude révèlent également l'importance de considérer le niveau de consommation de substances psychoactives lorsqu'on s'intéresse à la déviance et à la relation drogue-crime, sans quoi les observations demeurent partielles.

En conséquence, les programmes de traitement auraient avantage à tenir compte, eux aussi, du niveau de consommation de leurs clients afin de mieux adapter leurs interventions. Car on l'a vu, les membres de chacun des sous-groupes à l'étude avaient des motivations différentes pour expliquer leur engagement dans la drogue et dans le crime. Probablement que les motivations les encourageant à s'en sortir, les facettes à travailler et les valeurs à restaurées divergent tout autant.

Mieux connaître chaque type de consommateurs, pour mieux ajuster les traitements en conséquence de ses besoins, ne peut avoir que des effets toujours plus bénéfiques.

Dans un même ordre d'idées, on a tôt fait de s'apercevoir, lorsqu'on se penche sur les programmes de traitement offerts aux toxicomanes, que très peu d'études ont porté sur l'interruption et sur l'abandon des trajectoires de consommation et de criminalité. En effet, les processus amenant les individus à délaisser l'univers déviant ont rarement été investigués en profondeur. Or, il aurait par conséquent été fort intéressant de voir si ces processus diffèrent selon le niveau de consommation de ceux qui s'en sortent. Malheureusement, la nature même de l'échantillon ne permettait pas une telle analyse. En effet, la plupart des individus à l'étude n'ont probablement interrompu leur consommation et leur criminalité que parce qu'ils sont incarcérés. Chercher à connaître leurs motivations, leurs opinions quant à l'efficacité des moyens mis à leur disposition pour les aider, les éléments responsables de leur interruption, ou autres, se serait révélé peu pertinent.

Une recherche qui serait par contre menée auprès d'individus ayant *déjà* été impliqués au niveau du crime et ayant *déjà* démontré une dépendance faible, moyenne ou grave aux drogues, mais ayant, depuis quelque temps déjà, mis un terme à leur carrière déviante, pourrait quant à elle se révéler fort intéressante.

Mais telle n'est pas la seule piste de recherche pouvant être proposée. Entre autres, le simple fait que les individus à l'étude ait été diagnostiqués consommateurs à dépendance faible, modérée ou grave et qu'ils aient été mis au courant des résultats a pu avoir un effet notable sur les

éléments d'information recueillis. Après tout, un répondant jugé dépendant faible peut se permettre de nier son assujettissement aux substances psychoactives et prétendre qu'il n'a pas vraiment de problèmes... L'ensemble de ses propos peut être affecté par un tel biais. Mieux vaudrait, donc, baser une prochaine analyse sur un échantillon de consommateurs non encore au courant des résultats de leur test.

Tel qu'il a déjà été mentionné, les entretiens à partir desquels l'analyse fut effectuée, étant des entretiens rétrospectifs, ont pu contribuer à fausser quelque peu les résultats. Non seulement les répondants ont-ils pu oublier ou omettre de divulguer certains faits et événements d'information, mais ils ont également pu avoir tendance à interpréter les événements selon leur état d'esprit actuel plutôt que selon celui dans lequel ils se trouvaient à telle ou telle époque. Ainsi, les consommateurs plus importants n'ont peut-être pas toujours été si malheureux. Le fait qu'ils aient été, au moment de l'enquête, relativement révoltés et affligés par leur situation présente a pu influencer leurs propos. Il serait donc pertinent, en partant d'une problématique similaire à celle de la présente étude et en se fixant des objectifs semblables, de procéder plutôt à une étude longitudinale, qui permettrait de constater et d'analyser les faits au fur et à mesure qu'ils surviennent.

En fait, les pistes de recherche sont nombreuses et variées lorsqu'il est question de la relation drogue-crime. Elle suscite, et a toujours suscité, énormément d'intérêt. La présente étude cherchait à mieux cerner les liens pouvant être établis entre l'implication dans la criminalité et le niveau de consommation de substances psychoactives. Outre les nombreux résultats des plus

révélateurs qu'elle a pu fournir, elle a surtout su démontrer les multiples facettes trop souvent laissées pour compte d'un phénomène fort complexe, dont on entendra parler encore longtemps.

BIBLIOGRAPHIE

- ADGER, H. (1991). Problems of Alcohol and Other Drug Use in Adolescents. Journal of Adolescent Health, 12(8), 606-613.
- AGNEW, R. (1991). The Interactive Effects of Peer Variables on Delinquency. Criminology, 29(1), 47-72.
- ANGLIN, M.D. et HSER, Y.I. (1990). Treatment of Drug Abuse. In M. Tonry et J.Q. Wilson (Eds.), Drugs and Crime, Crime and Justice : A Review of Research 13, pp.393-460, Chicago :University of Chicago Press.
- ANGLIN, M.D. et SPECKART, G. (1988). Narcotics Use and Crime : A Multisample, Multimethod Analysis. Criminology, 26(2), 197-233.
- ARNOLD, P. (1976). Crime and Youth : A Practical Guide to Crime Prevention. New York :Messner.
- BALL, J.C. (1991). The Similarity of Crime Rates among Male Heroin Addicts in New York City, Philadelphia and Baltimore. Journal of Drug Issues, 21, 413-427.
- BALL, J.C. et NURCO, D.N. (1983). Criminality During the Life Course of Heroin Addiction. National Institute in Drug Abuse Research Monograph Series : Problems of Drug Dependence, 49, 305-312.
- BALL, J.C., ROSEN, L., FLUECK, J.A. et NURCO, D.N. (1981). The Criminality of Heroin Addicts : When Addicted and When Off Opiates. In J.A. Inciardi (Ed.), The Drug-Crime Connection, pp.39-65. Beverly-Hills, CA :Sage
- BALL, J.C., SHAFFER, J.W. et NURCO, D.N. (1983). The Day to Day Criminality of Heroin Addicts in Baltimore- A Study in the Continuity of Offense Rates. Drug and Alcohol Dependence, 12, 119-142.
- BERNARD, D. (1988). Juvenile Delinquency- Detention and Prevention : Studies in Juvenile Criminal Justice. Paso Robles, CA :Lantern Light Books.
- BLUMSTEIN, A., COHEN, J., ROTH, J. et VISHER, C. (1986). Criminal Careers and Career Criminals. Washington, DC :National Academy Press.
- BLUMSTEIN, A., FARRINGTON, D.P. et MOITRA, S. (1985). Delinquency Careers : Innocents, Desisters, and Persisters. In M. Tonry et N. Morris (Eds.), Crime and Justice, An Annual Review of Research, Chicago : University of Chicago Press.

BRISSON, P., MASSICOTTE, L., HÉNAIRE, P. et PAQUIN, P. (1987). Le phénomène drogue et les jeunes. Document information Québec :Ministère de l'Éducation.

BROCHU, S. (1994). Consommation de psychotropes et questions criminelles. In M. Leblanc et D. Szabo (Eds.), La criminologie empirique au Québec, pp.113-134, Montréal :Presses de l'Université de Montréal.

BROCHU, S. (1995). Drogues et criminalité : une relation complexe. Montréal :Presses de l'Université de Montréal.

BROCHU, S. et BRUNELLE, N. (1997). Toxicomanie et délinquance : une question de style de vie ? Texte inédit pour publication à la revue Psychotropes.

BROCHU, S., COUSINEAU, M-M. et BRUNELLE, N. (1997). Comprendre le délinquant à travers son histoire de vie. Psychologie Québec, mai 1997, 19-22.

BROCHU, S. et DOUYON, A. (1990). La consommation de psychotropes chez les jeunes de 13 à 18 ans en centre de réadaptation. (Toxicomanie 3). Montréal : Association des intervenants en toxicomanie du Québec.

BROCHU, S. et GUYON, L. (1993). Les contrevenants et les comportements de dépendance, Séminaire d'évaluation en alcoologie et toxicomanie, Nantes, 16-17 décembre.

BROCHU, S. et GUYON, L. (1994). Drug Addiction among Inmates. Fourth European Conference of Law and Psychology, avril.

BROCHU, S., MERCIER, C. et OUIOMET, M. (1991). Testing the Convergence Hypothesis : Gender Differences in Substance Use for Different Age Group. Montréal :Centre international de criminologie comparée.

BROOK, J.S., LUKOFF, I.F. et WHITEMAN, M. (1980). Initiation into Adolescence Marijuana Use. Journal of Genetic Psychology, 137, 133-142.

BROUNSTEIN, P.J., HARTY, H.P., ALTSCHULER, D.M. et BLAIR, L.H. (1990). Substance Use and Delinquency among Inner City Adolescent Males. Washington :The Urban Institute Press.

BRUNELLE, N. (1992). Drug Abuse Screening Test (DAST) et Alcohol Dependence Scale (ADS) : Guides pratiques à l'intention des utilisateurs. Montréal :Recherche et intervention sur les substances psychoactives-Québec.

BUREAU OF JUSTICE STATISTICS (1993). Drugs and Crime Facts, 1993. Rockville :US Department of Justice.

- CARDARELLI, A. (1974). Socio-economic Status and Delinquency and Adult Criminality in a Birth Cohort. S.1. :University of Pennsylvania.
- COLLINS, J.J., HUBBARD, R. et RACHAL, V. (1985). Expensive Drug Use and Illegal Income : A Test of Explanatory Hypotheses. Criminology, 23, 743-764.
- COLLINS, J.J., HUBBARD, R.L., RACHAL, J.V., CAVANAUGH, E.R., CRADDOCK, S.G. et KRISTIANSEN, P.L. (1982). Criminality in a Drug Treatment Sample : Measurement Issues and Initial Findings. Research Triangle Park, NC :Research Triangle Institute.
- CORMIER, D. (1993). Toxicomanies : style de vie. Montréal :Éditions du Méridien.
- CORMIER, D., BROCHU, S. et BERGEVIN, J.P. (1991). Prévention primaire et secondaire de la toxicomanie. Montréal : Éditions du Méridien.
- COVELL, R.G., FRISHER, M., TAYLOR, A. GOLDBERG, D. GRENN, S. et MCKEGANEY, N. (1993). Prison Experience of Injecting Drug Users in Glasgow. Drug and Alcohol Dependence, 32(1), 9-14.
- DEBUYST, C. (1990). Présentation et justification du thème. In P. Mardaga (Ed.), Acteur social et délinquance, Hommage à Christian Debuyst, Bruxelles :Pierre Mardaga.
- DEMBO, R., WILLIAMS, L., FAGAN, J. et SCHMEIDLER, J. (1993). The Relationship of Substance Use and Other Delinquency over Time and Other Delinquency over a Sample of Juvenile Detainees. Criminal Behavior and Mental Health, 3, 158-179.
- DEMBO, R., WILLIAMS, L., LAVOIE, L., GETREU, A., BERRY, E., GENUNG, L., SCHMEIDLER, J., WISH, E.D., et KERN, J. (1990). A Longitudinal Study of the Relationships among Alcohol Use, Marijuana/Hashish Use, Cocaine Use, and Emotional/Psychological Functioning Problems in a Cohort of High Risk Youths. The International Journal of the Addictions, 25, 1341-1382.
- DEMBO, R., WILLIAMS, L., SCHMEIDLER, J., BERRY, E., WOTHKE, W., GETREU, A., WISH, E.D. et CHRISTIANSEN, C. (1992). A Structural Model Examining the Relationship between Physical Child Abuse, Sexual Victimization, and Marijuana/Hashish Use in Delinquent Youth : A Longitudinal Study. Violence and Victims, 7, 41-62.
- DEMBO, R., WILLIAMS, L., WISH, E.D., BERRY, E., GETREU, A., WASHBURN, M., et SCHMEIDLER, J. (1990). Examination of the Relationships among Drug Use, Emotional/Psychological Problems, and Crime among Youths Entering a Juvenile Detention Center. The International Journal of the Addictions, 25, 1301-1340.
- DESJARDINS, L., BROCHU, S. et LANGELIER-BIRON, L. (1992). Étude épidémiologique sur la consommation de psychotropes chez les contrevenantes incarcérées. Montréal :Presses de l'Université de Montréal.

- DOLAN Jr, E.F. et FINNEY, S. (1984). Youth Gangs. New York :Messner.
- DOLESCHAL, E. (1970). Hidden Crime. Crime and Delinquency Literature, (2), 546-572.
- DUROCHER, J. (1970). Drogues. Montréal :Éditions de l'Homme.
- ELLICKSON, P.L. et BELL, R.M. (1990). Prospects for Preventing Drug Use among Young Adolescents. Santa Monica, CA :Rand Corporation.
- ELLIOTT, D.S. et HUIZINGA, D. (1988). Improving Self-report Measures of Delinquency. Paper presented at the NATO Workshop on Self-Report Delinquency Measures, Journal of Quantitative Criminology, 2, 293-327.
- ELLIOTT, D.S., HUIZINGA, D. et AGETON, S.S. (1985). Explaining Delinquency and Drug Use. Beverly Hills, CA :Sage.
- ELLIOTT, D.S., HUIZINGA, D. et MENARD, S. (1989). Multiple Problem Youth : Delinquency, Substance Use, and Mental Health Problems. New York :Springer-Verlag.
- ELLIOTT, D.S. et VOSS, H.L. (1974). Delinquency and Dropout. Toronto :Lexington Books.
- ERICKSON, M.L. et EMPEY, L.T. (1963). Court Records, Undetected Delinquency and Decision Making. Journal of Criminal Law, Criminology, and Police Science, 54, 456-469.
- FAUPEL, C.E. (1986). Heroin Use, Street Crime and the Main Hustle : Implications for the Validity of Official Crime Data. Deviant Behavior, 7, 31-45.
- FAUPEL, C.E. (1991). Shooting Dope : Career Pattern of Hard-Core Heroin Users. Gainesville, Flo. : University of Florida Press.
- FAUPEL, C.E. et KLOCKARS, C.B. (1987). Drug-Crime Connections : Elaborations from Life Histories of Hard Core Heroin Addicts. Social Problems, 34, 54-68.
- FORGET, C. (1990). La consommation de substances psychoactives chez les détenus du centre de détention de Montréal. Université de Montréal : Mémoire de maîtrise inédit.
- FRÉCHETTE, M. (1979). La délinquance cachée à l'adolescence. Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, Montréal : Université de Montréal.
- FRÉCHETTE, M. et LEBLANC, M. (1979). La délinquance cachée à l'adolescence. Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile. Montréal :Université de Montréal.
- FRÉCHETTE, M. et LEBLANC, M. (1987). Délinquances et délinquants. Québec :Gaetan Morin.

GANDOSSY, R.P., WILLIAMS, J.R., COHEN, J. et HARWOOD, H.J. (1980). Drugs and Crime : A Survey and Analysis of the Literature. Washington :US Department of Justice.

GHIGLIONE, R. et MATALON, B. (1978). Comment interroger ? Les entretiens. In Les enquêtes sociologiques : Théories et pratique, pp.57-92, Paris :Armand Colin.

GIBBS, J.T. (1982). Psychological Factors Related to Substance Abuse among Delinquent Females : Implications for Prevention and Treatment. American Journal of Orthopsychiatry, 52, 261-271.

GIRARD, A. (1991). Relance : Statistiques 1985-1991. Waterloo :Centre de réhabilitation de Waterloo.

GOLD, M. et REIMER, D.J. (1975). Changing Patterns of Delinquent Behavior among Americans 13 to 16 Years Old :1967-1972. Crime and Delinquency Litterature, 7, 483-517.

GOLDMAN, F. (1981). Drug Abuse, Crime and Economics : The Dismal Limits of Social Choice. In J. Inciardi (Ed.), The Drug-Crime Connection, pp.155-182, Beverly Hills, CA :Sage.

GOLDSTEIN, P.J. (1985). The Drug/Violence Nexus : A Tripartite Conceptual Framework. Journal of Drug Issues, 15, 493-506.

GOLDSTEIN, P.J. (1987). Impact of Drug-Related Violence. Public Health Report, 102, 625-627.

GOODE, E. (1973). The Drug Phenomenon : Social Aspects of Drug Taking. Indianapolis :Bobbs-Merrill.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1994). La consommation de drogues licites et illicites chez les filles et les garçons du secondaire et les conduites suicidaires. Québec :Ministère de l'Éducation.

GRAPENDAAL, M., LEUW, E. et NELEN, H. (1995). A World of Opportunities. New York :State University of New York Press.

GROULX, F., BROCHU, S., et POUPART, J. (1992). Consommation de psychotropes, activités délictuelles et placement des adolescents en centre de réadaptation. Montréal :Centre international de criminologie comparée.

GUYON, L. et LANDRY, M. (1993). Analyse descriptive de la population en traitement de Domrémy-Montréal à partir de l'IGT 1991-1992. Montréal :Recherche et intervention sur les substances psychoactives-Québec.

GUY, S.M., SMITH, G.M. et BENTLER, P.M. (1994). The Influence of Adolescent Substance Use and Socialization on Deviant Behavior in Young Adulthood. Criminal Justice and Behavior, 21(2), 236-255.

HALL, W., BELL, J. et CARLESS, J. (1993). Crime and Drug Use among Applicants for Methadone Maintenance. Drug and Alcohol Dependence, 31(2), 123-129.

HAMMERSLEY, R., FORSYTH, A., MORRISON, V. et DAVIS, J.B. (1989). The Relationship between Crime and Opioid Use. British Journal of Addiction, 84, 1029-1043.

HARLOW, C.W. (1991). Drugs and Jail Inmates, 1989. The Narc Officer, 37-51.

HARTJEN, C.A. (1978). Crime and Criminalization (2^{ème} édition). New York :Holt, Rinehart and Winston.

HAWKINS, J.D., CATALANO, R.F. et MILLER, J.Y. (1992). Risk and Protective Factors for Alcohol and Other Drug Problems in Adolescence and Early Adulthood : Implications for Substance Abuse Prevention. Psychological Bulletin, 112(1), 64-105.

HAWKINS, J.D., LISHNER, D.M., JENSON, J.M. et CATALANO, R.F. (1987). Delinquents and Drugs : What the Evidence Suggests about Prevention and Treatment Programming. In B.S. Brown et A.R. Mills (Eds.), Youth at Risk for Substance Abuse, pp.81-133. Rockville :National Institute on Drug Abuse.

HIRSHI, T. et GOTTFREDSON, M. (1983). Age and the Explanation of Crime. American Journal of Sociology, 89, 552-584.

HODGINS, S. et CÔTÉ, G. (1990). Prévalence des troubles mentaux chez les détenus des pénitenciers du Québec, Santé mentale au Canada, 38, 1-5.

HODGINS, S. et CÔTÉ, G. (1991). The Mental Health of Penitentiary Inmates in Isolation. Canadian Journal of Criminology, 33, 175-182.

HUIZINGA, D.H. et ELLIOTT, D.S. (1986). Reassessing the Reliability and Validity of Self-Report Delinquency Measures. Journal of Quantitative Criminology, 2, 293-327.

HYDE, M.O. (1968). Mind Drugs. Toronto :McGraw-Hill.

INCIARDI, J.A. (1978). The Uniform Crime Reports : Some Considerations on their Short Comings and Utility. Public Data Use, 6, 3-16.

INCIARDI, J.A. (1979). Heroin Use and Street Crime. Crime and Delinquency, 25, 335-346.

INCIARDI, J.A. (1981). The Drug-Crime Connection. Beverly Hills, CA :Sage.

INCIARDI, J.A. (1985). The War on Drugs. Palo Alto, CA :Mayfield Press.

JACKSON, M.S. (1992). Drug Use Patterns among Black Male Juvenile Delinquents. Journal of Alcohol and Drug Education, 37, 64-70.

JOHNSON, B.D., GOLDSTEIN, P.J., PREBLE, E., SCHMEIDLER, J., LIPTON, D.S., SPUNT, B. et MILLER, T. (1985). Taking Care of Business : The Economics of Crime by Heroin Abusers. Toronto :Lexington Books.

JOHNSON, B.D., SCHMEIDLER, J., WISH, E. et HUIZINGA, D. (1986). Drug and Alcohol Preceded Delinquency : Substance Abuse Near the Time of the Crime. New York :Narcotic and Drug Research Inc.

KOOB, O. (1996). L'âme en manque : Comprendre et prévenir la toxicomanie. Chatou :Les Trois Arches.

LEBLANC, M. (1986). Drogue et délinquance chez les adolescents et les pupilles du tribunal de Montréal, épidémiologie et politique sociale. Conseil des services de santé et des services sociaux du Montréal métropolitain, Mémoire présenté à la commission administrative sur l'alcoolisme et la toxicomanie.

LEBLANC, M. (1987). L'évolution de la violence chez les adolescents québécois : Phénomène et prévention. Criminology

LEBLANC, M. et FRÉCHETTE, M. (1989). Male Criminality Activity from Childhood through Youth : Multilevel and Development Perspectives. New York :Springer-Verlag.

LEBLANC, M. et TREMBLAY, R. (1987). Drogues illicites et activités délictueuses chez les adolescents de Montréal : épidémiologie et esquisse d'une politique sociale. Psychotropes, 3, 57-71.

LE MORVAN, G. (1983). Drogue, la vie volée. Paris :Messidor/La Farandole.

LÉVESQUE, M. (1994). La criminalité et la consommation de drogues : une double problématique. In P. Brisson (Ed.), L'usage des drogues et la toxicomanie, vol.2, pp.255-271, Québec :Gaetan Morin.

LEWIS, C.E., CLONINGER, C.R. et PAIS, J. (1983). Alcoholism, Antisocial Personality and Drug Use in a Criminal Population. Alcohol and Alcoholism, 18, 53-60.

LIGHTFOOT, L. et HODGINS, D. (1988). A Survey of Alcohol and Drug Problems in Incarcerated Offenders. The International Journal of Addictions, 23, 687-706.

MAC COUN, R. et REUTER, P. (1992). Are the Wages of Sin 30\$ an Hour ? Economic Aspects of Street-Level Drug Dealing. Crime and Delinquency, 38, 477-491.

MC CAGHY, C.H et CAPRON, T.A. (1994). Deviant Behavior- Crime, Conflict and Interest Groups. Toronto :MacMillan College Publications.

MC GLOTHLIN, W.H., ANGLIN, M.D., WILSON, B.D. (1978). Narcotic Addiction and Crime. Criminology, 16, 293-316.

MEIER, R.F. (1989). Crime and Society. Toronto :Allyn and Bacon.

MENARD, S. et HUIZINGA, D. (1989). Age, Period, and Cohort Size Effects on Self-Reported Alcohol, Marijuana and Polydrug Use : Results from the National Youth Survey. Social Science Research, 18, 174-194.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1988). Et la santé, ça va ? Rapport de l'Enquête Santé Québec 1987, tome 1-2. Québec :Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1992). Consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes québécois âgés entre 15 et 29 ans. Rapport de l'Enquête Santé Québec. Québec :Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DU SOLICITEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (1988). La toxicomanie en milieu correctionnel. Services correctionnels, Direction de la participation communautaire, Ste-Foy, 1-31.

NATIONAL INSTITUTE OF JUSTICE (1990a). Drugs and Crime in America. Washington :US Department of Justice (annual report/march).

NATIONAL INSTITUTE OF JUSTICE (1990b). Arrestee Drug Use. Washington :US Department of Justice (Drug use forecasting/jan.to march).

NEWCOMB, M.D. et BENTLER, P.M. (1989). Substance Use and Abuse among Children And Teenagers. American Psychologist, 44(2), 242-248.

NORMAND, N. et BROCHU, S. (1993). Adolescents, psychotropes, activité criminelle, contexte environnemental. Montréal :Centre international de criminologie comparée.

NURCO, D.N., HANLON, T.E. et KINLOCK, T.W. (1991). Recent Research on the Relationship Between Illicit Drug Use and Crime. Behavioral Sciences and the Law, 9, 221-242.

NURCO, D.N., HANLON, T.E., KINLOCK, T.W. et DUSZYNSKI, K.R. (1988). Differential Criminal Patterns of Narcotic Addicts over an Addiction Career. Criminology, 26(3), 407-423.

PEELE, S. (1989). Diseasing of America : Addiction Treatment out of Control. Lexington, MA :Lexington Books.

PIHL, R.O., DOBKIN, P.L., VITARO, F. et TREMBLAY, R.E. (1993). Primary Prevention of Alcohol and Other Substance Abuse in At-risk Pre- and Early Adolescent Boys. Équipe de recherche sur la prévention et le traitement des toxicomanies :Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant. Montréal : Université de Montréal.

PRATSINAK, G. et ALEXANDER, R. (1992). Understanding Substance Abuse and Treatment. Laurel MD :American Correctionnal Association.

ROBINS, L.N. (1975). History of Drug Use. In J. Elinson et D. Nurco (Eds.), Operational Definitions in Socio-Behavioral Drug Use Research. NIDA Research Monograph Series.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA (1989). Enquête nationale sur l'alcool et les autres drogues : Points saillants. Direction générale des services et de la promotion de la santé, Ottawa.

SATINDER, P.K. (1980). Drug Use : Criminal, Sick or Cultural ? Roslyn Heights, NY :Libra Publications.

SCHNEEBERGER, P. et BROCHU, S. (1995). Profil de consommation de substances psychoactives chez les personnes judiciarisées-Rapport 1. Montréal :Centre international de criminologie comparée (pour le Comité Toxicologie-Justice).

SCHUTZ, E. (1967). The Phenomenology of the Social World. Evanston :North-Western University Press.

SPINELLI, E. (1989). The Interpreted World : An Introduction to Phenomenological Psychology. Newburg Park, CA :Sage.

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA (1985). Projet de traitement des alcooliques et des toxicomanes de la région de l'Ontario : Phase 2-Rapport final, 1-250.

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA (1991). Rapport du groupe d'étude sur la réduction de la toxicomanie. Ottawa :Approvisionnement et services Canada.

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA (1994). Programme d'analyse d'urine : Statistiques régionales 1993-94. Note de service 3032-4.

SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC (1990). Le phénomène des drogues et des autres psychotropes. Québec :Cadre de référence des Services correctionnels du Québec.

SIMONDS, J.F. et KASHANI, J. (1980). Specific Drug Use and Violence in Delinquent Boys. American Journal of Psychiatry, 136, 305-322.

TESSLER, D.J. (1984). Drugs, Kids and School- Practical Strategies for Educators and Other Concerned Adults. Glenview III : Scott, Foresman.

TOROK, L. (1974). Straight Talk from Prison : A Convict Reflects on Youth, Crime and Society. New York :Human Sciences Press.

VAN STELLE, K.R., MAUSER, E. et MOBERG, D.P. (1994). Recidivism to the Criminal Justice System of Substance-Abusing Offenders Diverted into Treatment. Crime and Delinquency, 40(2), 175-196.

WELSH, R.S. (1976). Severe Parental Punishment and Delinquency : A Development Theory. Journal of Clinical Child Psychology, 5, 17-21.

WHITE, H.R. (1990). The Drug Use-Delinquency Connection in Adolescence. In R.A. Weisheit (Ed.), Drugs, Crime and the Criminal Justice System, pp.215-256. Cincinnati, OH :Anderson Publishing Co.

WILLIAMS, J.R. et GOLD, M. (1972). From Delinquent Behavior to Official Delinquency. Social Problems, 20, 209-229.

WILSON, J.Q. et HERNNSTEIN, R.J. (1985). Crime and Human Nature. New York :Touchestone.

WISH, E.D. (1987). Drugs Testing. Washington :US Department of Justice.

WOLFGANG, M. (1958). Patterns in Criminal Homicides. Philadelphia :University of Pennsylvania Press.

YOCHLSON, S. et SAMENOW, S.E. (1986). The Criminal Personality, vol III : The Drug User. New Jersey :Jason Aronson.

ANNEXES

ANNEXE 2
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

**RECHERCHE ET INTERVENTION SUR LES SUBSTANCES
PSYCHACTIVES - QUÉBEC (RISQ)**

Projet de recherche sur la relation drogue/crime

Nom du participant à la recherche: _____

Date de naissance du participant: _____

S.E.D. du participant: _____

J'accepte librement de participer au projet de recherche sur la relation drogue/crime. Ce projet est sous la responsabilité de monsieur Serge Brochu de l'Université de Montréal. Les objectifs, les procédures et les implications de ma participation à ce projet de recherche m'ont été clairement expliqués par:

(nom de l'agent de recherche) _____

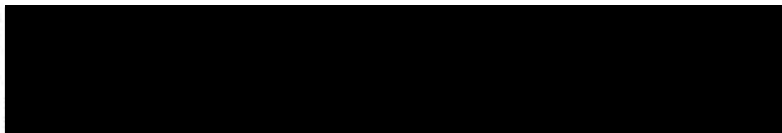
Je comprends que ma participation à ce projet comporte les engagements suivants:

1. J'autorise l'agent de recherche à entrer en contact avec moi dans le but de participer à une entrevue qui aura lieu suite à la lecture de mon dossier pénitentiaire.
2. J'accepte de rencontrer un agent de recherche à une reprise pour participer à une entrevue enregistrée.
3. Je comprends que les informations recueillies pour cette recherche demeureront **strictement confidentielles**. Seuls les résultats de groupes pourront être rendus publics et toutes les précautions seront prises pour préserver l'anonymat des participants. J'accepte que les membres de l'équipe de recherche aient accès aux informations recueillies dans la mesure où ces règles de confidentialité seront observées.
4. Ma participation à ce projet demeure volontaire et je peux me retirer à tout moment de la recherche. La décision de me retirer du projet n'affectera d'aucune façon ma sentence ou ma libération.

Pour toute question, représentation ou plainte concernant ma participation à ce projet, je puis m'adresser à Serge Brochu, chercheur principal du groupe de Recherche et Intervention sur les Substances Psychoactives - Québec, au numéro de téléphone suivant: 343-7065.

ENGAGEMENT DU CHERCHEUR

Le responsable de la recherche s'engage par la présente à respecter toutes les conditions énoncées dans ce formulaire de consentement



Serge Brochu

Signature du participant

Date

Signature du témoin

Date

**ANNEXE 3
TABLEAU SIGNALÉTIQUE**

Caractéristiques socio-démographiques des membres de chacun des sous-groupes de consommateurs (dépendance faible, modérée et grave) (n=36)

	SOUS-GROUPE FAIBLE n=12		SOUS-GROUPE MODÉRÉ n=12		SOUS-GROUPE GRAVE n=12	
Âge moyen	33,5 ans (E.T. :7,3)		32,7 ans (E.T. :6,9)		32,6 ans (E.T. :5,8)	
Statut civil	N	%	N	%	N	%
Célibataire	5	41,7%	5	41,7%	7	58,3%
Conjoint de fait	3	25%	3	25%	3	25%
Séparé/Divorcé	2	16,7%	4	33,3%	2	16,7%
Marié	1	8,3%	0	0	0	0
Individus ayant un/des enfants	5	41,7%	4	25%	4	25%
Scolarité						
Moins d'un diplôme secondaire	6	50%	7	58,3%	8	66,7%
Diplôme d'études secondaires	5	41,7%	5	41,7%	4	33,3%
Études au CEGEP	1	8,3%	0	0	0	0
Études à l'Université	0	0	0	0	0	0
Individus sur le marché du travail avant l'incarcération	4	33,3%	3	25%	4	33,3%
Durée moyenne des sentences	3,8 ans (E.T. :2,3)		4,2 ans* (E.T. :1,1)		4,5 ans* (E.T. :1,1)	

*** Un membre de chacun des sous-groupes modéré et grave ont été éliminés en raison d'une sentence à perpétuité qui venait fausser les résultats.**